



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019

FDRCMO

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019

FONDS DE DÉVELOPPEMENT
ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES
DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Québec 

Votre 
gouvernement

Québec 

On peut consulter ce document dans le site Web
de la Commission des partenaires du marché du travail
à l'adresse suivante : www.cpmt.gouv.qc.ca.

Rédaction

Direction du développement de la main-d'œuvre
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Édition

Direction des communications
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2019

ISBN : 978-2-550-84989-6 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-84990-2 (PDF)

© Gouvernement du Québec



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019

FONDS DE DÉVELOPPEMENT

ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

DE LA MAIN-D'ŒUVRE

MESSAGE DU MINISTRE

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

C'est avec plaisir que je vous présente le *Rapport d'activité du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre 2018-2019* et les états financiers pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2019. Ce rapport est publié conformément aux articles 41 et 42 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
et ministre responsable de la région de la Mauricie,



Jean Boulet

Québec, septembre 2019

MESSAGE DE LA **PRÉSIDENTE** DE LA COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL



Monsieur Jean Boulet
Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
et ministre responsable de la région de la Mauricie
425, rue Jacques-Parizeau
Québec (Québec) G1R 4Z1

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous présenter le *Rapport d'activité du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre 2018-2019* (Fonds), levier financier important pour soutenir la prospérité du Québec dans le contexte actuel de transformation du marché du travail.

En vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (Loi sur les compétences), la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) soumet annuellement, pour approbation du ministre, le Plan d'affectation des ressources du Fonds qui permettent le déploiement de programmes.

Pour l'exercice de 2018-2019, ce plan a permis de soutenir 1 064 projets pour un investissement total d'environ 49 millions de dollars. Plus de 11 122 individus du bassin de la main-d'œuvre active et 5 287 entreprises du Québec sont visés par ces investissements.

Parmi les programmes phares, mentionnons le programme de soutien collectif à l'adéquation formation-emploi qui permet d'agir directement sur le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre en emploi. Cette année, plus de 107 projets, visant à rejoindre 3 921 entreprises et 6 773 travailleurs, ont été soutenus à hauteur d'environ 14,8 millions. Je tiens également à souligner la force du programme de formation de courte durée privilégiant les stages dans les professions prioritaires par la CPMT, qui a permis de soutenir plus de 40 projets visant à rejoindre 596 entreprises et 1 306 travailleurs, à hauteur d'environ 16,1 millions.

Également, selon l'article 34 de la Loi, la CPMT doit définir les programmes de subventions et leurs modalités d'attribution ce qui lui a permis, en 2018-2019, de proposer un nouveau programme visant à soutenir la diversification du marché et des produits des entreprises à risque dans un contexte de commerce international.

En terminant, permettez-moi de saluer le professionnalisme de l'équipe du développement et de la reconnaissance de la main-d'œuvre qui a su mener rigoureusement les travaux en lien avec la gestion du Fonds. Je remercie également Monsieur Roger Tremblay, sous ministre associé d'Emploi-Québec et secrétaire général de la CPMT, l'équipe du Secrétariat de la CPMT et les membres de la CPMT qui ont veillé à ce que les programmes du Fonds correspondent aux besoins actuels du marché du travail.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente de la Commission des partenaires du marché du travail,



Audrey Murray

Montréal, septembre 2019



TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE	3
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DES PARTENAIRES DU MARCHÉ DU TRAVAIL	4
FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019	11
INTRODUCTION	12
LOI SUR LES COMPÉTENCES ET RÈGLEMENTS AFFÉRENTS	15
1 Détermination de la masse salariale	15
2 Dépenses de formation admissibles	15
2.1 Investissements en formation en 2017	16
2.2 Activités de formation déclarées pour 2017	17
3 Certificat de qualité des initiatives de formation	18
4 Mutuelles de formation	18
5 Certificat d'activité de formation admissible	19
6 Agrément et déontologie des organismes formateurs, des formatrices et des formateurs	20
7 Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre en milieu de travail	21
AFFECTATION DES RESSOURCES ET PROGRAMMATION DU FONDS	23
1 Évolution de l'excédent cumulé du Fonds	23
2 Affectation des ressources du Fonds en 2018-2019 et sommes accordées au 31 mars 2019	24
3 Programmes, mesures et Initiatives de la CPMT	27
3.1 Programmes 2018-2019	27
3.1.1 Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi	27
3.1.2 Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi	28
3.1.3 Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires	28
3.1.4 Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT	29
3.1.5 Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT	29
3.1.6 Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	30
3.1.7 Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international	30
3.1.8 Programme partenarial pour la formation et l'innovation	30

3.2	Initiatives de la Commission et autres mesures	31
3.2.1	Initiatives de la CPMT	31
3.2.2	Programme visant l'amélioration des connaissances selon les priorités stratégiques de la CPMT	32
3.2.3	Projets stratégiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en région	32
3.2.4	Repositionnement du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	33
3.3	Résultats	34
3.3.1	Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi	35
3.3.2	Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi	35
3.3.3	Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires	35
3.3.4	Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT	36
3.3.5	Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	36
3.3.6	Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international	36
3.3.7	Programme partenarial pour la formation et l'innovation	36
3.3.8	Initiatives de la CPMT	36
3.3.9	Programme visant l'amélioration des connaissances selon les priorités stratégiques de la CPMT	37
3.3.10	Projets stratégiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en région	37
3.3.11	Repositionnement du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	37
3.3.12	Nombre d'entreprises et d'individus visés en 2018-2019 pour certains programmes de subvention	38
3.3.13	Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT	41
	ADMINISTRATION DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES ET DU FONDS	42
1	Revenus et charges	42
2	Effectifs	43
3	Frais d'exploitation et d'administration de la loi sur les compétences	43
	ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019	45
	RAPPORT DE LA DIRECTION	47
	RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	48
	ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ	50
	ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	51
	ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	52
	ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	53
	NOTES COMPLÉMENTAIRES	54

TABLE DES MATIÈRES (SUITE)

ANNEXES	64
Tableau des services tarifés	64
Tableaux des résultats des programmes de subvention du Fonds	66
Liste des bénéficiaires de subventions et sommes accordées par le Fonds en 2018-2019, par programme	82
Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi	82
Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi	85
Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires	96
Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT	121
Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT 2018-2019	122
Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT distribuées en 2017-2018 et dont le premier versement a été effectué au cours de l'exercice financier 2018-2019	128
Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	198
Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international	199
Programme partenarial pour la formation et l'innovation	199
Initiatives de la CPMT	201
Programme visant l'amélioration des connaissances selon les priorités stratégiques de la CPMT	202
Projets stratégiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en région	202
Repositionnement du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	203
HYPERLIENS	204

TABLEAUX

Tableau 1	Données relatives aux dossiers conciliés des employeurs assujettis à la loi sur les compétences (années civiles)	16
Tableau 2	Projets des mutuelles de formation financés dans le cadre d'un des programmes du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	19
Tableau 3	Nombre de titulaires d'un agrément de 2015-2016 à 2018-2019	20
Tableau 4	Affectation des ressources régulières du Fonds en 2018-2019	25
Tableau 5	Affectation des ressources spécifiques du Fonds en 2018-2019	26
Tableau 6	Projets acceptés et subventions accordées en 2017-2018 et en 2018-2019 pour l'ensemble des programmes de subvention, des Initiatives de la CPMT et des autres mesures, sauf les bourses de promotion	34
Tableau 7	Nombre d'entreprises et d'individus visés en 2018-2019 pour certains programmes de subvention	38
Tableau 8	Répartition des projets acceptés en 2017-2018 et en 2018-2019 pour les programmes de subvention, les Initiatives de la CPMT et les autres mesures, sauf les bourses de promotion	39
Tableau 9	Répartition des subventions accordées en 2017-2018 et en 2018-2019 pour les programmes de subvention, les Initiatives de la CPMT et les autres mesures, sauf les bourses de promotion	40
Tableau 10	Éléments liés aux Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT	41

GRAPHIQUES

Graphique 1	Données financières du Fonds	11
Graphique 2	Stratégies de développement et de reconnaissance des compétences	22
Graphique 3	Évolution des revenus, des charges et de l'excédent cumulé du Fonds de 2014-2015 à 2018-2019	23

FAITS SAILLANTS

DE L'EXERCICE FINANCIER 2018-2019

**1,1 MILLIARD DE DOLLARS INVESTIS EN FORMATION
PAR LES EMPLOYEURS ASSUJETTIS**

Loi sur les compétences et Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

9 651¹

Employeurs assujettis

4 030

Formateurs, organismes formateurs
et services internes de formation agréés

89,4 %

Proportion des employeurs qui déclarent investir
au moins 1 % de leur masse salariale en formation

49,3 MILLIONS DE DOLLARS²

Accordés en subventions

233

Employeurs détenteurs d'un certificat de qualité
des initiatives de formation

26 MILLIONS DE DOLLARS³

Cotisés au Fonds par les employeurs assujettis

5 287

Nombre d'entreprises visées⁴

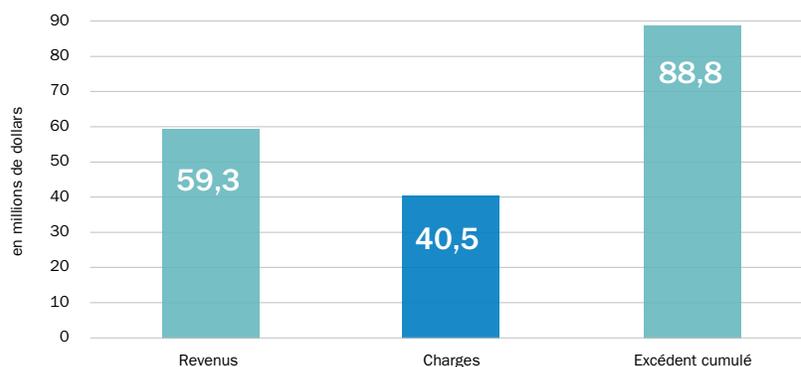
11 122

Nombre d'individus visés⁵

GRAPHIQUE

1

DONNÉES FINANCIÈRES DU FONDS



Administration de la loi sur les compétences

1. Les données proviennent de l'année civile 2017.
2. Ce montant exclut les bourses de promotion et les ententes de services professionnels conclues entre la Commission des partenaires du marché du travail et les organismes nationaux qui en sont membres.
3. Les données proviennent de l'année civile 2017.
4. Il s'agit d'entreprises visées par les subventions du Fonds. Pour certains projets financés dans le cadre des programmes et des mesures du Fonds, il est impossible de déterminer le nombre d'entreprises et d'individus visés étant donné la nature de ces projets.
5. Il s'agit d'individus visés par les subventions du Fonds.

INTRODUCTION

La Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (loi sur les compétences) a pour objet d'améliorer la qualification et les compétences de la main-d'œuvre actuelle et future par l'investissement dans la formation, par l'action concertée des partenaires patronaux, syndicaux et communautaires et des milieux de l'enseignement ainsi que par le développement des modes de formation et la reconnaissance des compétences des personnes en emploi.

Elle vise ainsi à favoriser l'emploi de même que l'adaptation, l'insertion en emploi et la mobilité de la main-d'œuvre actuelle et future.

Une de ses principales mesures est que les employeurs ayant une masse salariale supérieure à 2 millions de dollars doivent investir l'équivalent de 1 % de leur masse salariale dans la formation de leur personnel ou verser la différence entre ce montant et celui qu'ils ont investi en formation au **Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre** (Fonds), institué en vertu de la loi sur les compétences. C'est la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) qui adopte annuellement les programmes de subvention et le Plan d'affectation des ressources du Fonds.

Ce rapport présente les états financiers du Fonds ainsi que ses activités concernant l'application de la loi sur compétences, pour l'exercice financier 2018-2019, soit pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019. Ainsi, les affectations totales pour les différents programmes et mesures du Fonds étaient de 38,9 millions de dollars. À cela s'ajoutent la contribution du gouvernement provincial de 32 millions de dollars pour le **Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT**, les Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT et le programme Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international. Au total, 51,3 millions de dollars ont été investis dans les mesures et les programmes du Fonds en 2018-2019.

Dans ce contexte de transformation et de mutations profondes du marché du travail, la formation continue est demeurée un défi capital pour les entreprises et leur personnel. À cet effet, la programmation 2018-2019 du Fonds a été adaptée aux nouveaux enjeux du marché du travail, marqué notamment par les difficultés de recrutement grandissantes des entreprises.

En premier lieu, l'offre de formation continue a été élargie à travers l'augmentation du budget consacré au programme Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi, qui est passé de 13 millions de dollars en 2017-2018 à 15 millions de dollars en 2018-2019. La force de ce programme réside dans sa capacité à soutenir des projets de formation continue ayant une portée sur plusieurs entreprises et personnes en emploi. Ces interventions à portée multiplicatrice, jumelées à une approche axée sur l'atteinte de résultats tangibles et mesurables, permettent au Fonds de contribuer activement au développement et à la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. De plus, ce programme contribue à rendre disponibles des contenus de formation adaptés aux spécificités et aux contraintes des entreprises.

En deuxième lieu, le budget consacré au **Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT** a également connu une augmentation de 5 millions de dollars comparativement à l'exercice 2017-2018, pour s'établir à 25 millions de dollars. Ce programme vise principalement les personnes employées par une entreprise participante qui sont dégagées de leurs tâches pour bénéficier d'une formation qualifiante menant à des attestations et à des diplômes. Ce programme vise par ailleurs à favoriser la mobilité et la progression de la main-d'œuvre en emploi au sein de l'entreprise, ainsi qu'à former des personnes nouvellement embauchées par une entreprise participante afin qu'elles puissent développer les compétences requises pour occuper un poste au plus tard à la fin de la formation. Ainsi, à travers la formation continue, ce programme répond aux besoins des entreprises qui vivent des difficultés de recrutement de main-d'œuvre professionnelle ou technique et augmente l'engagement des entreprises dans la formation de la main-d'œuvre actuelle et future.

En troisième lieu, conformément à l'engagement gouvernemental visant à accroître le recours aux stages en entreprise, le Fonds a élargi le **Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires en 2018-2019**. Celui-ci est devenu accessible aux entreprises souhaitant accueillir des stagiaires issus de programmes de formation universitaire, en plus de ceux provenant des programmes de formation professionnelle et technique.

En dernier lieu, deux nouveaux programmes ont été mis en place en 2018-2019. Le premier s'intitule **Programme partenarial pour la formation et l'innovation** et s'adresse aux commissions scolaires et aux établissements d'enseignement professionnel ou technique. Il vise à leur offrir un soutien dans l'acquisition d'équipement et de matériel de formation moderne, de manière à leur permettre de suivre l'évolution constante de la technologie et de satisfaire aux normes de l'industrie. Ce programme appuie l'implantation au Québec du **Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical d'Emploi et Développement social Canada**. Le deuxième s'intitule **Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international**. Ce programme vise à encourager la proactivité des entreprises dans un contexte d'incertitude commerciale et à soutenir leurs initiatives quant à la diversification de leurs marchés, de leurs produits, de leurs services ou de leurs fournisseurs.

Au cours de l'exercice 2018-2019, 5 287 entreprises et 11 122 individus ont été visés par les mesures et les programmes du Fonds.

LOI SUR LES COMPÉTENCES

(Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre)

Règlement sur les dépenses de formation admissibles

- Énumère les dépenses de formation que les employeurs assujettis peuvent comptabiliser.
- Formule les règles de calcul.
- Précise les pièces justificatives à conserver.
- Oblige l'employeur à remplir le formulaire *Déclaration des activités de formation*.

Règlement sur l'exemption applicable aux titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation

- Établit les conditions de délivrance et de maintien d'un certificat de qualité des initiatives de formation (CQIF).

Règlement sur les mutuelles de formation

- Définit le rôle d'une mutuelle.
- Énonce les conditions et les obligations que doit respecter le demandeur pour la constitution et le maintien d'une mutuelle de formation.

Règlement sur l'agrément et la déontologie des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation

- Édicte les conditions et les obligations à respecter pour obtenir et conserver un agrément à titre d'organisme formateur, de formatrice, de formateur ou de service de formation.
- Régit ou interdit certaines pratiques liées à la conduite professionnelle des formatrices, des formateurs et des organismes formateurs.
- Prévoit un processus de plainte et de sanction.

Règlement sur la détermination de la masse salariale

- Détermine le seuil d'assujettissement des employeurs à l'article 3 de la loi sur les compétences.

Règlement sur les frais exigibles en vertu de l'article 5 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

- Détermine les frais exigibles pour la délivrance d'un certificat d'activité de formation admissible.

Règlement sur les placements du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

- Détermine les placements qui peuvent être effectués à l'égard des sommes versées au Fonds.

LOI SUR LES COMPÉTENCES ET RÈGLEMENTS AFFÉRENTS

Pour atteindre les objectifs de la loi sur les compétences, diverses dispositions réglementaires sont instaurées. Ces règlements sont brièvement présentés dans le schéma ci-dessus.

1 DÉTERMINATION DE LA MASSE SALARIALE

Le Règlement sur la détermination de la masse salariale établit la masse salariale à partir de laquelle un employeur est tenu de participer, à l'égard d'une année civile, au développement de la formation de la main-d'œuvre comme le prescrit l'article 3 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RLRQ, chapitre D-8.3). Le seuil d'assujettissement est actuellement de 2 millions de dollars.

2 DÉPENSES DE FORMATION ADMISSIBLES

Le Règlement sur les dépenses de formation admissibles énumère les dépenses liées aux activités de formation que les employeurs assujettis peuvent comptabiliser pour se conformer à la loi sur les compétences. Il précise également les règles de calcul à appliquer et les pièces justificatives à conserver aux fins de vérification par Revenu Québec.

Une révision du Règlement a été entreprise en 2015-2016 pour répondre à deux préoccupations ministérielles :

1. Utiliser le Règlement sur les dépenses de formation admissibles comme un levier pour encourager les stages en entreprise et ainsi contribuer à l'effort d'adéquation formation-compétences-emploi.
2. Encadrer davantage les dépenses de formation admissibles liées aux colloques, aux congrès et aux séminaires.

La première de ces propositions exigeait d'abord de modifier la loi sur les compétences. Une modification a été apportée à la Loi en novembre 2016 afin de permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi que de favoriser l'intégration en emploi. Le projet de règlement modifiant le Règlement sur les dépenses de formation admissibles a été adopté pour donner suite à ces changements. Il a fait l'objet d'une publication à titre de projet dans la *Gazette officielle du Québec* et pourra entrer en vigueur une fois qu'il aura été approuvé par le Conseil des ministres.

2.1 INVESTISSEMENTS EN FORMATION EN 2017

Les 9 651 employeurs assujettis de 2017 ont déclaré avoir investi un total de 1 145 millions de dollars dans la formation de leur personnel. Ainsi, le taux d'investissement déclaré représente toujours 1 % de la masse salariale de ces employeurs.

Seulement 10,1 % des employeurs assujettis ont versé une cotisation au Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, pour un total de 26 millions de dollars.

Notons que le total dans tous les tableaux du document peut diverger en raison des arrondissements successifs.

TABLEAU 1

Données relatives aux dossiers conciliés des employeurs assujettis à la loi sur les compétences (années civiles)⁶

Indicateurs	2016	2017	Variation de 2016 à 2017
Nombre d'employeurs assujettis	9 170	9 651	5,2 %
Masse salariale (en milliards de dollars)	108,3	115,5	6,6 %
Investissement en formation déclaré (en millions de dollars)	1 121	1 145	2,1 %
Taux d'investissement en formation déclaré	1,0 %	1,0 %	0,0 point de pourcentage
Pourcentage d'employeurs assujettis qui déclarent investir l'équivalent d'au moins 1 % de leur masse salariale	89,4 %	89,7 %	0,3 point de pourcentage
Nombre d'employeurs cotisants	970	993	2,4 %
Cotisations totales (en millions de dollars)	25	26	4,0 %
Proportion de la valeur des cotisations au Fonds par rapport à l'ensemble des investissements en formation	2,2 %	2,2 %	0,0 point de pourcentage

6. Les données de 2017 sont extraites des fichiers de Revenu Québec au 29 juin 2019 et peuvent être modifiées sans avis préalable. Les données de chaque année ne tiennent pas compte des renseignements et des rajustements subséquents qui peuvent les modifier pour chacune de ces années civiles. Les entreprises ayant reçu un certificat de qualité des initiatives de formation ne sont pas comptées dans les données de Revenu Québec. En effet, elles sont exemptées de comptabiliser leurs investissements en formation et de les transmettre à Revenu Québec.

2.2 ACTIVITÉS DE FORMATION DÉCLARÉES POUR 2017

Les employeurs assujettis à la loi sur les compétences doivent remplir annuellement le formulaire *Déclaration des activités de formation* en vertu du Règlement sur les dépenses de formation admissibles. Seuls les titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation (CQIF) en sont exemptés. Grâce aux renseignements généraux qui lui sont ainsi transmis, la CPMT est informée des moyens que les employeurs utilisent pour atteindre l'objectif de formation fixé par la loi sur les compétences. Ces renseignements précisent également les catégories d'emploi concernées et indiquent le nombre d'employées ou employés ayant bénéficié de la formation au cours de l'année.

Depuis 2015, les employeurs peuvent remplir le formulaire à une date fixe, soit le 1^{er} février de chaque année pour les activités de formation données au cours de l'année civile précédente. Dans le but d'améliorer le taux de réponse, la période de déclaration a été prolongée d'un mois cette année. La date d'échéance pour remplir le formulaire et déclarer les activités de formation données pour l'année civile 2017 est passée du 31 mai au 30 juin.

Selon les résultats de la déclaration 2017, 59,6 %⁷ des employeurs assujettis ont répondu au formulaire. Ces employeurs regroupaient un peu plus de 1,8 million d'employées ou employés, ce qui représentait 43 % des emplois au Québec pour l'année 2017. Au moins 55 % de ces employées ou employés ont reçu de la formation. Chacun d'eux a suivi, en moyenne, 30 heures de formation.

Les trois moyens de formation les plus utilisés par les employeurs pour répondre aux obligations de la Loi sont : les formations offertes dans le cadre d'un plan de formation de l'entreprise (78 %), les activités de formation offertes lors de colloques, de congrès ou de séminaires (70 %) et les formations offertes par des établissements d'enseignement reconnus (56 %).

7. Ce pourcentage ne tient compte que des déclarations considérées valides, c'est-à-dire celles pour lesquelles l'employeur s'est identifié comme assujetti, qui sont complètes et qui ne contiennent pas de données jugées aberrantes.

3 CERTIFICAT DE QUALITÉ DES INITIATIVES DE FORMATION

En vertu du Règlement sur l'exemption applicable aux titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation, un employeur qui s'engage dans une démarche de formation continue de son personnel en appliquant un processus de développement des compétences peut demander d'être exempté.

L'employeur titulaire d'un certificat de qualité des initiatives de formation n'a pas, en effet, à remplir la Déclaration des activités de formation et à la transmettre à la CPMT. Il est aussi exempté de déclarer annuellement le montant qu'il investit en formation à Revenu Québec et de verser au Fonds, le cas échéant, le montant non investi à ce chapitre, conformément à la loi sur les compétences.

En 2018-2019, 33 nouveaux certificats ont été délivrés et 75 des certificats qui venaient à échéance au 31 décembre 2018 ont été renouvelés. Cela porte à 233 le nombre d'employeurs qui en sont titulaires au 31 mars 2019. Ces titulaires travaillent dans tous les secteurs d'activités économiques. Le secteur d'activité regroupant le plus de titulaires est, de loin, Services aux entreprises (17,5 %). Suivent ensuite les secteurs Commerce de détail de véhicules automobiles, de pièces et d'accessoires (9,4 %) et Sociétés d'investissement (5,5 %).

4 MUTUELLES DE FORMATION

Une mutuelle de formation est un regroupement d'entreprises ou d'organisations constitué en personne morale en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (RLRQ, c. C-38). Elle vise à structurer, à développer et à mettre en œuvre des services de formation répondant aux caractéristiques communes et aux besoins particuliers de la main-d'œuvre d'un secteur d'activité ou d'une clientèle spécifique. La mutualisation des services de formation est un mécanisme visant à aider les employeurs à assurer à leur personnel la formation nécessaire pour maintenir et développer ses compétences, tout en réalisant l'objectif de la loi sur les compétences. Une mutuelle est reconnue pour une période de trois ans, renouvelable sur demande pour la même durée.

En 2018-2019, sept mutuelles de formation étaient reconnues. Notons qu'au cours de l'année, aucune nouvelle demande de reconnaissance n'a été déposée et quatre certificats ont été renouvelés.

Les mutuelles en activité étaient les suivantes :

- Académie des entrepreneurs généraux;
- Centre d'excellence en formation de l'ACQ;
- Comité paritaire d'installation d'équipement pétrolier du Québec;
- Conseil québécois des entreprises adaptées;
- Institut national de l'image et du son (INIS);
- Mutuelle de formation des entreprises d'insertion du Québec;
- Mutuelle de formation Détail Québec.

Les mutuelles de formation sont également reconnues à titre de promoteurs admissibles dans le cadre des programmes Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi, Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions prioritaires par la CPMT et Projets stratégiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en région.

En 2018-2019, cinq projets de mutuelles de formation ont été financés dans le cadre du programme Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi, pour un montant total accordé de 337 373 \$.

TABLEAU 2

Projets des mutuelles de formation financés dans le cadre d'un des programmes du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Programme	Montant accordé 2017-2018	Montant accordé 2018-2019
Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi	613 250 \$	337 373 \$

5 CERTIFICAT D'ACTIVITÉ DE FORMATION ADMISSIBLE

Le certificat d'activité de formation admissible atteste qu'une initiative de formation qu'envisage un employeur peut être considérée comme une dépense admissible aux fins de l'application de la loi sur les compétences. Les coûts d'un tel certificat sont précisés dans le Règlement sur les frais exigibles en vertu de l'article 5 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

La majorité des demandes de certificat proviennent de promoteurs d'événements qui désirent s'assurer de l'admissibilité, au regard de la loi sur les compétences, des activités de formation qu'ils proposent aux employeurs assujettis dans le cadre des activités qu'ils organisent. Ces activités se présentent généralement sous la forme de colloques, de congrès ou de séminaires. Ainsi, au cours de l'exercice, 62 certificats ont été remis à des promoteurs d'événements.

Quoique certaines dépenses engagées pour une formation donnée au personnel à l'occasion de colloques, de congrès ou de séminaires puissent être admissibles selon les critères de la loi sur les compétences, le certificat permet de rassurer les employeurs relativement à l'admissibilité de frais de cette nature. Il n'est toutefois pas obligatoire d'être titulaire du certificat pour déclarer les dépenses engagées.

6 AGRÉMENT ET DÉONTOLOGIE DES ORGANISMES FORMATEURS, DES FORMATRICES ET DES FORMATEURS

Un certificat d'agrément est délivré aux organismes formateurs, aux formatrices et formateurs et aux services de formation des employeurs qui satisfont aux conditions édictées par règlement. Il s'agit essentiellement d'un moyen de faciliter la reconnaissance des dépenses de formation admissibles des employeurs assujettis à la loi sur les compétences.

Le Règlement sur l'agrément et la déontologie des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation, entré en vigueur le 6 septembre 2018, a intégré dans un seul règlement les dispositions des deux règlements qui régissaient jusque-là l'agrément⁸. Ce règlement détermine les conditions et les obligations à remplir pour être agréé, fixe les normes d'éthique et de déontologie visant les titulaires d'un certificat et établit le processus disciplinaire applicable dans les cas où ces normes ne sont pas respectées.

Le tableau suivant montre une baisse continue du nombre d'agréés au cours des quatre dernières années.

TABLEAU 3

Nombre de titulaires d'un agrément de 2015-2016 à 2018-2019

Type d'agrément	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Organismes formateurs (personnes morales, y compris sociétés ou organismes à but non lucratif [OBNL])	2 159	2 044	1 953	1 931
Formatrices et formateurs (individus)	1 893	1 763	1 620	1 478
Services de formation d'un employeur unique	579	488	456	520
Services de formation multi-employeurs	141	115	106	101
Nombre total de titulaires d'un agrément	4 772	4 410	4 135	4 030

8. Règlement sur l'agrément des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation (RLRQ, chapitre D-8.3, r. 1), entré en vigueur le 10 juillet 1997, et Règlement sur la déontologie des formateurs et des organismes formateurs (RLRQ, chapitre D-8.3, r. 2), entré en vigueur le 23 novembre 2000.

7 MISE EN ŒUVRE DU CADRE DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN MILIEU DE TRAVAIL

Le Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (Cadre) a été adopté par la CPMT en juin 2001 et est intégré à la loi sur les compétences depuis 2007.

Le Cadre établit l'ensemble des paramètres balisant le développement des compétences en milieu de travail et la reconnaissance des compétences acquises par la main-d'œuvre dans un métier. Il vise à accroître l'accès à des métiers et à favoriser la transmission des apprentissages au bénéfice des entreprises et de leur main-d'œuvre. Il reconnaît le milieu de travail comme un lieu d'apprentissage.

Quatre buts principaux ont balisé le cheminement du Cadre depuis 2001 :

- permettre à la main-d'œuvre, par un apprentissage structuré et qualifiant, de développer les compétences nécessaires à l'exercice d'un métier;
- permettre à la main-d'œuvre déjà expérimentée d'obtenir une reconnaissance officielle de ses compétences;
- adapter le développement et la reconnaissance des compétences à la réalité des différents secteurs d'activité économique;
- assurer la cohérence des différentes approches de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre en milieu de travail par rapport à la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue de 2002.

Le Cadre fournit aux entreprises et à la main-d'œuvre un dispositif de qualification volontaire – la norme professionnelle – conçu en fonction des besoins du marché du travail.

La norme professionnelle constitue l'assise de la qualification de la main-d'œuvre. Les comités sectoriels de main-d'œuvre sont responsables de déterminer les métiers pour lesquels des normes professionnelles pourraient être développées. Leur élaboration doit répondre à un besoin du marché du travail et faire l'objet d'un large consensus au sein des secteurs où elles sont implantées. À ce jour, 23 des 29 comités sectoriels de main-d'œuvre ont développé une ou des normes professionnelles.

Les normes professionnelles décrivent les compétences spécifiques qui sont requises pour l'exercice autonome et la maîtrise de métiers. Les personnes qui démontrent la maîtrise de toutes les compétences reçoivent un certificat de qualification professionnelle délivré par le ou la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Une attestation de compétences est décernée, sur demande, pour une ou plusieurs compétences d'une norme professionnelle.

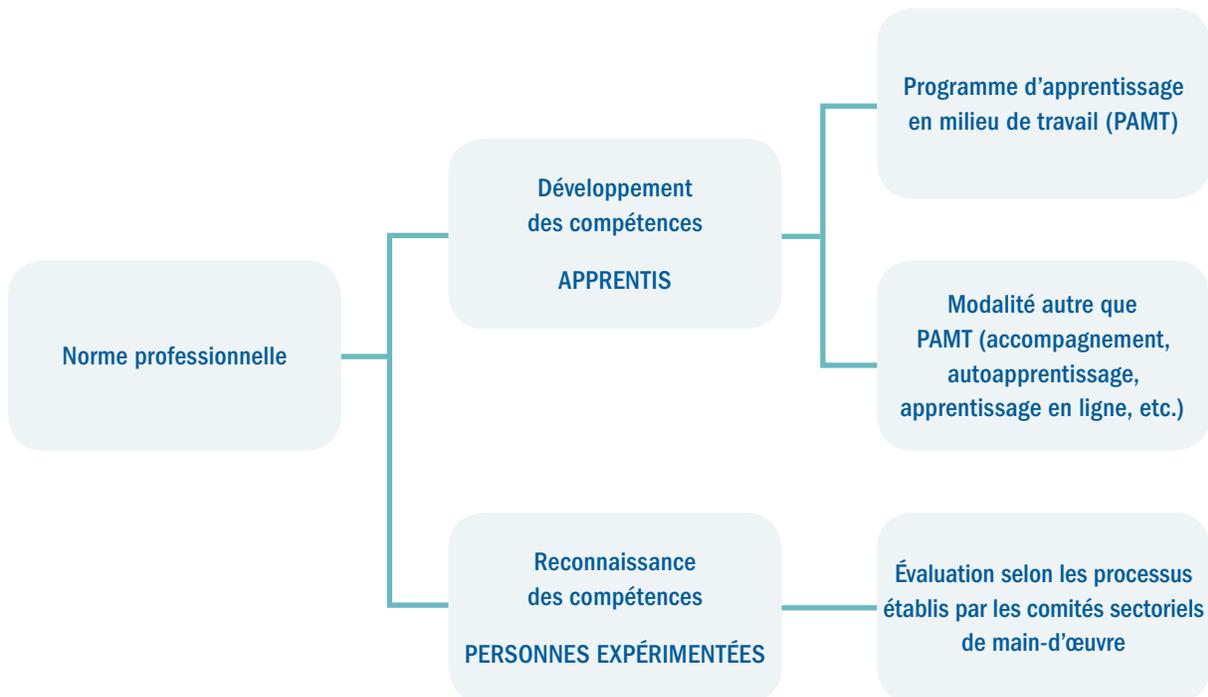
Le Cadre prévoit deux stratégies de qualification pouvant agir sur les déséquilibres du marché du travail : le développement des compétences et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

Le développement des compétences vise les personnes qui débutent dans l'exercice d'un métier ou celles qui veulent parfaire leurs compétences dans un métier spécialisé pour les amener au niveau du plein exercice du métier.

La reconnaissance des compétences s'adresse quant à elle aux personnes qui ont déjà une bonne expérience d'un métier et qui, a priori, n'auraient pas d'apprentissage à faire.

GRAPHIQUE
2

STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE
DES COMPÉTENCES



En 2018-2019, 83 normes professionnelles étaient disponibles et 2 886 certificats de qualification professionnelle ont été délivrés.

Différentes sections de ce rapport font état des volets financés par le Fonds, dont le développement ou la révision des normes professionnelles, le soutien à leur implantation, la reconnaissance des compétences ou le repositionnement du Cadre qui vise à intégrer aux normes professionnelles les savoirs liés à la science, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques.

AFFECTATION DES RESSOURCES ET PROGRAMMATION DU FONDS

1 ÉVOLUTION DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DU FONDS

Au cours des dix dernières années, les décisions stratégiques de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) sur le plan de l'affectation annuelle du Fonds ont tenu compte de plusieurs facteurs, notamment de ceux relatifs à l'évolution des revenus de cotisation des employeurs et des charges, à l'excédent cumulé de même qu'aux engagements financiers pris dans le cadre des programmes de subvention, qui évoluent au fil des années selon le volume de demandes reçues et le nombre de subventions accordées.

En réaction à l'augmentation graduelle de l'excédent cumulé, la CPMT a convenu, en 2011, d'une stratégie d'utilisation optimale du Fonds visant à réduire cet excédent, tout en assurant la pérennité du Fonds.

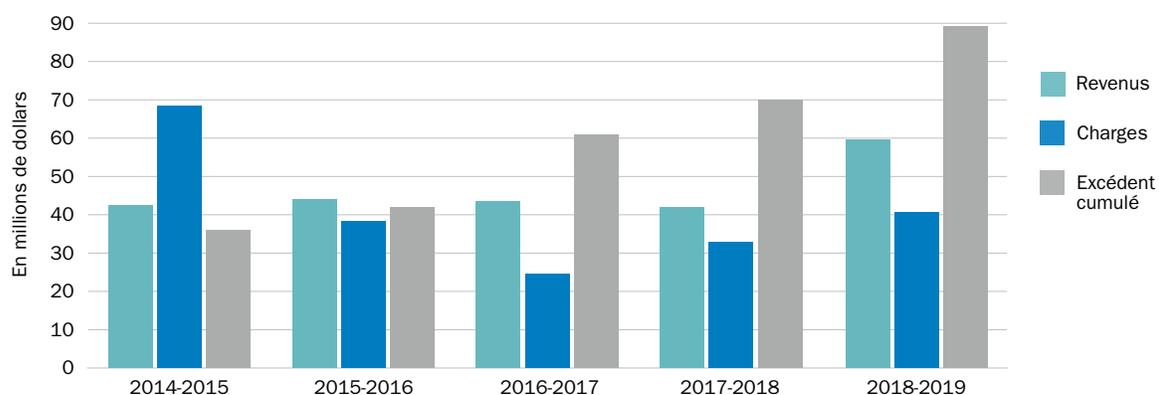
Pour la période 2013-2014 à 2018-2019, la CPMT a adopté des affectations annuelles totalisant près de 366 millions de dollars, frais d'exploitation et d'administration inclus. De 2013-2014 à 2015-2016, les investissements résultant des affectations ont fait passer l'excédent cumulé de 61,9 millions de dollars à 41,9 millions de dollars. Cependant, à partir de 2016-2017, l'excédent cumulé a commencé à augmenter à la suite de la réception des crédits budgétaires annuels provenant du gouvernement du Québec. Cette contribution concerne le Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT ainsi que le programme des Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT. Ces deux programmes ont été mis en œuvre en 2017-2018. À cela s'est ajoutée, à partir de 2018-2019, la contribution du gouvernement du Québec pour le financement du programme Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international.

En 2018-2019, l'excédent cumulé a atteint 88,8 millions de dollars. Le solde des obligations contractuelles s'élève à 39,3 millions de dollars pour les subventions et de 4,0 millions de dollars pour les bourses, ce qui totalise 43,3 millions de dollars pour l'ensemble des programmes et mesures du Fonds. Les versements relatifs à ces obligations seront effectués au cours des quatre prochains exercices financiers.

La CPMT cherche à atteindre l'équilibre entre les revenus et les charges du Fonds, et à maintenir un excédent lui permettant d'agir si la conjoncture économique le demande.

GRAPHIQUE 3

ÉVOLUTION DES REVENUS, DES CHARGES ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DU FONDS DE 2014-2015 À 2018-2019



2 AFFECTATION DES RESSOURCES DU FONDS EN 2018-2019 ET SOMMES ACCORDÉES AU 31 MARS 2019

En vertu de la loi sur les compétences, la Commission des partenaires du marché du travail adopte annuellement le Plan d'affectation des ressources du Fonds. Ce plan, qui découle des priorités qu'elle établit et qui indique les budgets alloués à chaque programme de subvention, est approuvé par le ou la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Dans la perspective d'assurer la pérennité du Fonds à la suite du discours sur le budget 2015-2016, qui a réduit d'un montant estimé à 12 millions de dollars les revenus de cotisation des employeurs, principale source de revenu du Fonds, un plan d'affectation de 44,9 millions de dollars a été approuvé pour les programmes, mesures, Initiatives et priorités stratégiques de la CPMT ainsi que pour les frais d'exploitation et d'administration du Fonds au début de l'exercice financier 2018-2019. Ces affectations incluent la contribution du gouvernement du Canada de 4,8 millions de dollars prévue pour le Programme partenarial pour la formation et l'innovation.

Afin de répondre aux besoins de différents promoteurs collectifs et entreprises, deux réaménagements budgétaires, à somme nulle, ont été effectués au cours de l'année. Aucun changement n'a été apporté aux frais d'exploitation et d'administration.

Le tableau 4 présente la répartition des ressources affectées en début d'année pour 2018-2019.

En plus de la somme de 44,9 millions de dollars prévue pour les programmes, mesures, Initiatives et priorités stratégiques de la CPMT, la contribution de 32 millions de dollars du gouvernement du Québec, résultant des mesures budgétaires 2015-2016 et 2018-2019, a été ajoutée aux revenus du Fonds. Il s'agit des fonds prévus pour l'année 2017-2018 qui ont été reportés ainsi qu'une partie des fonds prévus pour 2018-2019.

Le tableau 4 sur l'affectation des ressources du Fonds de 2018-2019 exclut ce montant de 32 millions de dollars, dont 25 millions sont prévus pour le Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT, 2 millions pour les Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT et 5 millions pour le programme Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international. Ces programmes ont fait l'objet d'un plan d'affectation spécifique que le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et le ministre des Finances ont autorisé conjointement (tableau 5).

TABLEAU 4

Affectation des ressources régulières du Fonds en 2018-2019

Programmes du Fonds, Initiatives de la CPMT et frais d'exploitation et d'administration ⁹	Plan d'affectation approuvé 2018-2019 (en millions de dollars)	Ajustement 2018-2019 (en millions de dollars)	Plan d'affectation modifié 2018-2019 (en millions de dollars)
Programmes du Fonds et Initiatives de la CPMT :			
● Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi	15,00	S. O.	15,00
● Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi	9,50	(1,50)	8,00
● Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires	1,5	1,00	2,50
● Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	1,00	0,50	1,50
● Programme partenarial pour la formation et l'innovation	4,80	S. O.	4,80
● Initiatives de la Commission	1,50	S. O.	1,50
● Priorités stratégiques de la CPMT			
● Projets stratégiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en région	2,70	S. O.	2,70
● Programme visant l'amélioration des connaissances selon les priorités stratégiques de la CPMT	1,00	S. O.	1,00
● Repositionnement du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	0,75	S. O.	0,75
● Stratégie globale de promotion et de valorisation des métiers et des professions	1,15	S. O.	1,15
Total partiel – programmes et mesures du Fonds	38,90	0,00	38,90

9. Excepté la contribution de 32 millions de dollars du gouvernement du Québec pour le Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT (25 millions de dollars), le programme Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT (2 millions de dollars) et le programme Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international (5 millions de dollars), ces derniers faisant l'objet d'un plan d'affectation spécifique.

Programmes du Fonds, Initiatives de la CPMT et frais d'exploitation et d'administration ¹⁰	Plan d'affectation approuvé 2018-2019 (en millions de dollars)	Ajustement 2018-2019 (en millions de dollars)	Plan d'affectation modifié 2018-2019 (en millions de dollars)
Frais d'exploitation et d'administration :			
● Frais attribuables à l'application de la loi sur les compétences	1,90	S. O.	1,90
● Frais attribuables au traitement des demandes de subventions	4,10	S. O.	4,10
Total partiel – frais d'exploitation et d'administration	6,00	S. O.	6,00
TOTAL	44,90		44,90

TABLEAU 5

Affectation des ressources spécifiques du Fonds en 2018-2019

Programmes spécifiques du Fonds	Plan d'affectation spécifique approuvé 2018-2019 (en millions de dollars)	Ajustement 2018-2019 (en millions de dollars)	Plan d'affectation spécifique modifié 2018-2019 (en millions de dollars)
Programmes spécifiques du Fonds¹¹			
● Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT	10,0	15,0	25,0
● Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT	2,0	S. O.	2,0
● Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international	0,0	5,0	5,0
Total programmes spécifiques du Fonds	12,0	20,0	32,0

10. Excepté la contribution de 32 millions de dollars du gouvernement du Québec pour le Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT (25 millions de dollars), le programme Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT (2 millions de dollars) et le programme Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international (5 millions de dollars), ces derniers faisant l'objet d'un plan d'affectation spécifique.

11. Les frais de gestion sont inclus dans les affectations prévues pour les programmes (maximum de 1 % du montant alloué pour le programme de formations de courte durée, de 15 % pour les bourses de promotion et de 10 % pour le Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international).

3 PROGRAMMES, MESURES ET INITIATIVES DE LA CPMT

En vertu de la loi sur les compétences, la CPMT établit des programmes de subvention dont les barèmes et les limites sont soumis à l'approbation du ministre ou de la ministre.

Chaque année, la CPMT conçoit et révisé les programmes de subvention du Fonds. À cette fin, elle prend notamment en compte les objectifs de la loi sur les compétences, les orientations adoptées dans son plan stratégique ainsi que les résultats obtenus grâce à ces subventions. Pour la révision des programmes de subvention, la CPMT prend également en compte les pistes de réflexion définies dans le Rapport quinquennal 2013-2018 sur la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, notamment la priorisation de la formation des personnes en emploi avec les fonds provenant des cotisations des entreprises, tout en appuyant également la formation de la main-d'œuvre future.

Deux nouveaux programmes ont vu le jour en 2018-2019 :

- Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international, destiné aux entreprises qui souhaitent éviter une baisse potentielle de leurs activités;
- Programme partenarial pour la formation et l'innovation, qui appuie l'implantation au Québec du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical du gouvernement du Canada.

3.1 PROGRAMMES 2018-2019

Cette section décrit d'abord chacun des programmes de subvention du Fonds et en présente ensuite les principaux résultats.

3.1.1 Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi

Ce programme vise le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre en emploi au moyen de projets de promoteurs collectifs dont les actions touchent le personnel de plusieurs entreprises. Avec cette approche commune, la CPMT souhaite créer un effet multiplicateur et soutenir des projets qui peuvent s'adresser à des entreprises réparties sur l'ensemble du territoire québécois. Les formations offertes sont adaptées en fonction des besoins des entreprises et répondent aux besoins de main-d'œuvre du marché du travail. En ce sens, le programme permet de renforcer l'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi.

La CPMT a continué de procéder par appel de projets pour deux des volets du programme :

- Volet 3 : Formation continue en entreprise;
- Volet 4 : Développement des compétences au moyen de stages rémunérés en entreprise.

Les demandes de subventions présentées dans les autres volets du programme Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi ont été traitées en continu. Il s'agit des volets suivants :

- Volet 1 : Formation de base et alphabétisation;
- Volet 2 : Francisation des milieux de travail.

3.1.2 Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi

Ce programme est le moyen que le Fonds privilégie pour aider les entreprises individuellement. Déployé en région par Services Québec, il élargit l'offre de services de ce réseau en lui donnant la possibilité de répondre à des besoins complémentaires à ceux déjà couverts par la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Entreprises que finance le Fonds de développement du marché du travail.

Chaque année, les ressources affectées au programme Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi sont réparties entre les 17 régions administratives du Québec, notamment en fonction du nombre d'employeurs dans chacune d'elles. La proximité du personnel de Services Québec avec les entreprises et la qualité de son rôle-conseil facilitent le déploiement du programme en région.

Les volets du programme sont les suivants :

- Formation de base;
- Francisation des milieux de travail;
- Rehaussement des compétences dans un contexte de mobilité interne;
- Développement de la main-d'œuvre dans un contexte de croissance et de création d'emplois.

3.1.3 Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires¹²

Ce programme permet à la CPMT d'accorder un soutien financier aux entreprises qui accueillent des stagiaires en vertu d'un programme de formation professionnelle, technique ou universitaire offert par un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Le programme octroie un incitatif financier aux entreprises pour les outiller et les aider à se structurer lorsqu'elles accueillent un ou des stagiaires. Les superviseuses ou superviseurs de stage doivent suivre une formation en supervision donnée dans un établissement d'enseignement du réseau des commissions scolaires et du réseau des cégeps ou des universités afin d'être mieux outillés pour accompagner les stagiaires qu'ils accueillent.

12. Le nom du programme a été changé en 2018-2019. L'ancienne appellation était *Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires en formation professionnelle et technique*.

3.1.4 Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT

Le Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT permet de soutenir l'élaboration, l'adaptation et la diffusion de formations professionnelles ou techniques qualifiantes de courte durée intégrant des stages en entreprise. Le programme vise ainsi :

- à répondre aux besoins des entreprises qui vivent des difficultés de recrutement de main-d'œuvre professionnelle ou technique;
- à augmenter l'engagement des entreprises dans la formation de la main-d'œuvre actuelle et future.

Les formations données par les établissements d'enseignement reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur mènent à l'une des attestations ou à l'un des diplômes suivants qui sont admissibles :

- attestation d'études professionnelles (AEP);
- diplôme d'études professionnelles (DEP);
- attestation de spécialisation professionnelle (ASP);
- attestation d'études collégiales (AEC).

Exceptionnellement, d'autres formations apparentées peuvent être admissibles.

3.1.5 Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT

Le programme Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT permet d'inciter la main-d'œuvre future à s'orienter vers des domaines où la main-d'œuvre est insuffisante et ainsi :

- d'encourager les inscriptions dans les programmes de formation professionnelle ou technique menant à des professions que la CPMT priorise et où les candidatures font défaut;
- d'encourager la persévérance scolaire et l'obtention d'un diplôme dans ces programmes d'études.

3.1.6 Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Le programme Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre permet aux comités sectoriels de main-d'œuvre d'obtenir une subvention pour les projets visant

- l'élaboration ou la révision de normes professionnelles ou de stratégies d'apprentissage ou de reconnaissance des compétences;
- l'implantation de normes professionnelles dans des entreprises par l'intermédiaire d'activités de promotion macrosectorielles;
- la formation de compagnes et de compagnons;
- la mise en œuvre d'outils de reconnaissance des compétences de personnes en emploi, y compris les outils pour l'évaluation de la main-d'œuvre actuelle et de la main-d'œuvre future¹³;
- l'accès à une formation visant l'acquisition des compétences nécessaires à l'obtention d'un certificat de qualification lié à une norme professionnelle.

3.1.7 Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international

Ce programme offre aux entreprises un soutien financier afin de leur permettre de développer les compétences de leur main-d'œuvre en matière de diversification des marchés, des produits, des services ou des fournisseurs ainsi qu'en matière de commerce international. Il est destiné aux entreprises qui souhaitent éviter une baisse potentielle de leurs activités en étant proactives et en agissant en amont afin de diversifier leurs produits, leurs services, leurs marchés ou leurs fournisseurs, et ce, de manière structurante et durable.

Ce programme est déployé par Services Québec.

3.1.8 Programme partenarial pour la formation et l'innovation

Le Programme partenarial pour la formation et l'innovation s'adresse aux commissions scolaires et aux établissements d'enseignement professionnel et technique reconnus par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Il vise à :

- améliorer la qualité de la formation grâce à des investissements dans l'équipement;
- soutenir des approches novatrices de développement des compétences et des partenariats avec d'autres intervenants, y compris les employeurs.

13. Par main-d'œuvre future, on entend l'ensemble des personnes qui n'occupent pas un emploi et qui entreprennent une démarche à titre individuel, ou encore qui occupent un emploi et qui souhaitent faire reconnaître leurs compétences liées à un emploi qu'elles occupaient précédemment.

Le programme comprend les volets suivants :

- l'investissement dans le matériel de formation qui vise l'acquisition à coûts partagés de ce matériel;
- l'innovation dans l'apprentissage qui vise à éliminer les obstacles et les défis en ce qui a trait aux résultats de l'apprentissage, en mettant à l'essai des approches novatrices et en élargissant les meilleures pratiques.

Les projets doivent :

- cibler les métiers désignés Sceau rouge;
- tirer profit des contributions des partenaires;
- encourager les associations avec des partenaires;
- mieux favoriser la participation des femmes et des Autochtones dans les programmes d'apprentissage et les métiers spécialisés;
- démontrer le besoin de main-d'œuvre dans le métier en question. À ce titre, les professions pour lesquelles il y a une rareté de main-d'œuvre et qui ont été répertoriées par la CPMT seront priorisées. Celles qui ne connaissent pas de rareté de main-d'œuvre peuvent également être prises en compte si les promoteurs prouvent le besoin en présentant des données pertinentes (étude, analyse ou diagnostic sectoriel), par exemple relativement au nombre de travailleuses et travailleurs en emploi et aux remplacements annuels.

3.2 INITIATIVES DE LA COMMISSION ET AUTRES MESURES

3.2.1 Initiatives de la CPMT

Les Initiatives de la CPMT sont financées à l'aide d'une enveloppe budgétaire prévue au plan d'affectation annuel du Fonds, qui permet d'accorder des subventions aux partenaires du marché du travail afin de parrainer ou de réaliser des projets spéciaux et innovants qui répondent à des besoins stratégiques de la CPMT. Ces projets renforcent le partenariat entre les membres et servent à expérimenter, entre autres, de nouvelles approches et pratiques pertinentes pour améliorer l'adéquation formation-compétences-emploi – par exemple, des sujets d'intérêt tels le développement des compétences numériques ou des stages dans les entreprises, ou encore le partenariat entre les entreprises et les établissements d'enseignement.

3.2.2 Programme visant l'amélioration des connaissances selon les priorités stratégiques de la CPMT

Le Programme visant l'amélioration des connaissances selon les priorités stratégiques de la CPMT soutient des analyses, des études ou des diagnostics relatifs à l'amélioration des connaissances, selon les priorités stratégiques de la CPMT.

En conformité avec ces priorités, les projets portent sur :

- des besoins de compétences liés au marché du travail régional ou sectoriel, ou relatifs à une ou plusieurs professions;
- les conditions facilitant la mise en œuvre et l'atteinte des objectifs de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre ainsi que sur les pratiques qui en découlent.

Les résultats des projets permettent de mieux connaître et d'améliorer les pratiques en matière de formation et de qualification de la main-d'œuvre, tout en fournissant aux preneurs de décisions de l'information utile.

3.2.3 Projets stratégiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en région

Depuis l'adoption de la Loi visant à permettre une meilleure adéquation entre la formation et l'emploi ainsi qu'à favoriser l'intégration en emploi, les conseils régionaux des partenaires du marché du travail ont un rôle accru dans la détermination des besoins et des déséquilibres dans leur région, la priorisation de ces besoins et la mise en œuvre des actions requises pour corriger les déséquilibres trouvés.

En réponse à ce nouveau rôle, la CPMT a offert aux conseils régionaux un levier financier afin qu'ils agissent comme structure de concertation pour lancer des projets qui répondent aux besoins spécifiques du marché du travail à l'échelle régionale. Ces projets concertés et à caractère innovant ciblent des secteurs d'activité prometteurs pour le développement économique et le développement de l'emploi régional.

Ces projets ont pour objectifs :

- de favoriser l'arrimage entre le développement des compétences de la main-d'œuvre actuelle et future, le développement de l'emploi et le développement économique, au niveau local ou régional;
- de répondre à des problématiques de rareté de main-d'œuvre et de compétences en région;
- de favoriser une plus grande adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi.

3.2.4 Repositionnement du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Depuis 2001, le Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre balise le développement des normes professionnelles. Le Programme d'apprentissage en milieu de travail est la plus importante stratégie. Le Cadre ne prévoit pas de formation prescrite concernant les savoirs liés à la science, à la technologie, à l'ingénierie et aux mathématiques (STGM correspondant au sigle pour Science, Technologie, Génie et Mathématiques) propres à un métier ou à un secteur (ce que les Anglo-Saxons nomment les « STEM »). Ainsi, l'absence de formation liée à ces savoirs, généralement couverte par un diplôme d'études professionnelles, constitue un frein à la capacité du Programme d'apprentissage en milieu de travail à former les travailleuses et les travailleurs dans les métiers spécialisés.

Ces projets ont pour objectifs :

- de développer, d'adapter ou de revoir le contenu des STGM (pour des métiers ou des secteurs couverts par une norme professionnelle);
- d'expérimenter des outils numériques pour la formation des apprenties et apprentis dans des secteurs ciblés en fonction des besoins;
- de déterminer des modalités d'offre de formation sur les STGM (approche à distance, temps partiel, alternance travail-études, webinaire, etc.). La durée ou le contenu pourront varier selon les cheminements et les connaissances à acquérir par les apprenties et apprentis.

À terme, les résultats de ces travaux pourraient permettre de revoir les paramètres d'application du Cadre afin d'intégrer les STGM comme partie constituante des normes professionnelles.

3.3 RÉSULTATS

Cette section présente le nombre de projets acceptés et les montants accordés pour chacun des programmes, mesures et initiatives du Fonds.

Le tableau 6 démontre que les subventions accordées et le nombre de projets acceptés au cours de l'exercice financier 2018-2019 ont augmenté par rapport à l'année précédente. Ces résultats sont attribuables à la popularité de certains programmes de subvention, comme le Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires, qui a été bonifié avec l'ajout des stages universitaires. De plus, deux nouveaux programmes sont entrés en vigueur en 2018-2019, soit le Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international et le Programme partenarial pour la formation et l'innovation.

TABLEAU 6

Projets acceptés et subventions accordées en 2017-2018 et en 2018-2019 pour l'ensemble des programmes de subvention, des Initiatives de la CPMT et des autres mesures, sauf les bourses de promotion

Exercice financier	Nombre de projets acceptés	Subvention accordée (en M\$)
2017-2018 ¹⁴	889	46,0
2018-2019 ¹⁵	1 064	49,3

Les tableaux 6, 8 et 9 présentent la répartition des projets acceptés et des montants accordés par programme, ainsi que le nombre d'entreprises et d'individus visés pour certains programmes. Ces tableaux montrent, entre autres, le succès des programmes du Fonds. Ainsi, une augmentation tant du nombre de projets que des montants alloués est observée, ce qui concorde avec l'augmentation des sommes affectées aux programmes du Fonds.

14. En 2017-2018, le nombre de projets exclut les 14 ententes de services professionnels conclues entre la Commission des partenaires du marché du travail et les organismes nationaux qui en sont membres, soit une valeur totale de 145 000 \$.

15. En 2018-2019, le nombre de projets exclut les 14 ententes de services professionnels conclues entre la Commission des partenaires du marché du travail et les organismes nationaux qui en sont membres, soit une valeur totale de 145 000 \$.

RÉSULTATS PAR PROGRAMME

3.3.1 Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi

Le nombre de projets acceptés et les subventions accordées ont augmenté en 2018-2019 par rapport à l'année précédente. La plupart des projets ont été déposés par les comités sectoriels de main-d'œuvre et par les associations d'employeurs (84 %). Les volets de ce programme : Formation continue en entreprise et Développement des compétences au moyen de stages rémunérés en entreprise sont les plus populaires. Ils totalisent 93 % des subventions accordées.

Les subventions accordées en 2018-2019 dans le cadre de ce programme permettront de former 6 773 travailleuses et travailleurs provenant de 3 921 entreprises issues de différents secteurs d'activité.

Des tableaux en annexe présentent la répartition des projets acceptés et des sommes accordées, selon les volets du programme et selon le type de promoteur.

3.3.2 Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi

Comparativement à 2017-2018, on constate une diminution du montant accordé au soutien régionalisé. Ainsi, près de 66 % du montant total accordé dans le programme est alloué à la francisation des milieux de travail, 152 entreprises¹⁶ ayant bénéficié d'une aide financière à cet effet.

Des tableaux en annexe présentent la répartition des projets acceptés et des sommes accordées selon les volets du programme et les régions.

3.3.3 Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires

Le nombre de projets acceptés dans le cadre du Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires a connu une augmentation de 76 %, passant de 333 projets en 2017-2018 à 586 en 2018-2019. Cette situation est due à un ensemble de facteurs, notamment la promotion effectuée par la CPMT pour faire connaître le programme, la hausse du montant forfaitaire accordé par superviseure ou superviseur de stage pour les stages de mise en œuvre des compétences et l'ajout des stages universitaires. Ainsi, le nombre de superviseures et superviseurs de stage visés en 2018-2019 est de 785 comparativement à 390 l'année précédente.

En 2018-2019, les subventions accordées concernent surtout les stages de développement des compétences (80 %), dont la majorité se déroule lorsque la personne suit un programme de formation professionnelle. Les stages de mise en œuvre des compétences qui se déroulent lorsque la personne suit un programme de formation technique ou de niveau universitaire représentent 20 % des subventions accordées.

16. Les ententes de service avec les établissements d'enseignement ne sont pas considérées ici.

3.3.4 Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT

Le nombre de projets acceptés en 2018-2019 dans le programme de formations de courte durée a augmenté comparativement à 2017-2018. Selon les objectifs prévus, les subventions accordées en 2018-2019 permettront de former 1 306 travailleuses et travailleurs provenant de 596 entreprises dans différents secteurs d'activité. Le nombre de promoteurs ayant bénéficié d'une subvention s'élève à 17, alors que 8 d'entre eux ont reçu plusieurs subventions totalisant plus de 12 millions de dollars.

Le montant accordé par projet dépasse 500 000 \$ dans 20 % des projets (huit projets) et le coût moyen par participant s'établit à 12 357 \$, comparativement à 17 750 \$ en 2017-2018. Cet écart s'explique par le fait qu'en 2017-2018, le nombre de projets financés qui incluent des coûts associés à l'adaptation du contenu de la formation était plus élevé qu'en 2018-2019 (66 % des projets en 2017-2018 par rapport à 55 % en 2018-2019). Compte tenu de la nature des projets, le coût moyen par participant est généralement plus élevé que dans les autres programmes du Fonds.

3.3.5 Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Le nombre de projets acceptés a augmenté de 22 %, alors que le montant accordé a connu une hausse de près de 50 %. Cela s'explique, entre autres, par l'augmentation en 2018-2019 du nombre de projets acceptés et de subventions accordées pour l'utilisation des dispositifs de reconnaissance des compétences pour les personnes en emploi. Des tableaux en annexe présentent la répartition des projets subventionnés en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du programme Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.

3.3.6 Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international

Le programme Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international n'est entré en vigueur que le 28 septembre 2018. Malgré le début tardif du programme, les subventions accordées, totalisant 77 289 \$, ont permis le développement des compétences de la main-d'œuvre de 44 travailleuses et travailleurs dans 5 entreprises.

3.3.7 Programme partenarial pour la formation et l'innovation

Dans le cadre du Programme partenarial pour la formation et l'innovation, un montant de 4,5 millions de dollars a été accordé aux établissements d'enseignement pour 27 projets de financement dans l'équipement et le matériel de formation.

3.3.8 Initiatives de la CPMT

Un montant de 1,2 million de dollars a été accordé en 2018-2019 dans le cadre des Initiatives de la CPMT, comparativement à 534 840 \$ l'année précédente. Cette différence s'explique par le nombre de projets reçus ainsi que les montants accordés en subventions.

3.3.9 Programme visant l'amélioration des connaissances selon les priorités stratégiques de la CPMT

Quatre projets ont été acceptés en 2018-2019 comparativement à un seul projet l'année précédente dans le Programme visant l'amélioration des connaissances selon les priorités stratégiques de la CPMT. Les subventions accordées ont augmenté de près de 126 % par rapport à l'année 2017-2018.

3.3.10 Projets stratégiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en région

Dans le cadre des Projets stratégiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en région, 14 conseils régionaux des partenaires du marché du travail ont recommandé l'approbation de 25 projets stratégiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en région. Ainsi, 14 des 17 régions administratives du Québec ont reçu 2,1 millions de dollars, soit une moyenne de 152 028 \$ par région. Bien que la majorité des régions aient soumis des projets, certaines ont été plus actives que d'autres, dont la région de Chaudière-Appalaches, avec un montant accordé correspondant à près de 13 % des subventions accordées.

3.3.11 Repositionnement du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Finalement, quatre projets ont été acceptés dans le programme Repositionnement du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, les subventions accordées totalisant 86 % du montant affecté à cette mesure, soit 750 000 \$.

3.3.12 Nombre d'entreprises et d'individus visés en 2018-2019 pour certains programmes de subvention

Le tableau 7 présente l'ampleur des interventions de la CPMT pour le développement de la main-d'œuvre, tant en ce qui concerne les entreprises qu'en ce qui concerne les travailleuses et travailleurs bénéficiaires des subventions octroyées. Ainsi, le programme collectif est de loin le plus porteur des programmes de la CPMT étant donné qu'il s'adresse aux promoteurs collectifs dont les actions touchent plusieurs entreprises et personnes en emploi.

TABLEAU 7

Nombre d'entreprises et d'individus visés¹⁷ en 2018-2019 pour certains programmes¹⁸ de subvention

Programme	Nombre d'individus visés	Nombre d'entreprises visées
Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi	6 773	3 921
Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi	2 214	231
Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires	785	534
Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions prioritaires par la CPMT	1 306	596
Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international	44	5
TOTAL	11 122	5 287

17. Nombre d'entreprises ou d'individus visés dans les projets acceptés.

18. Le choix des programmes est basé sur la disponibilité et la pertinence des données. Pour certains programmes, il est impossible de déterminer le nombre d'entreprises et d'individus touchés puisque ces programmes visent l'entièreté d'un ou plusieurs secteurs.

TABLEAU 8

Répartition des projets acceptés en 2017-2018 et en 2018-2019 pour les programmes de subvention, les Initiatives de la CPMT et les autres mesures, sauf les bourses de promotion

Programme de subvention	2017-2018 Nombre (%)	2018-2019 Nombre (%)
Soutien collectif à l'adéquation formation emploi	102 (11,30)	107 (9,93)
Soutien régionalisé à l'adéquation formation emploi	364 (40,30)	242 (22,45)
Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires	333 (36,90)	586 (54,36)
Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT	38 (4,20)	40 (3,71)
Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	18 (2,00)	22 (2,04)
Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international ¹⁹	0 (0,00)	5 (0,46)
Programme partenarial pour la formation et l'innovation ²⁰	0 (0,00)	27 (2,50)
Initiatives de la CPMT ²¹	17 (1,90)	16 (1,48)
Priorités stratégiques de la CPMT		
Programme visant l'amélioration des connaissances selon les priorités stratégiques de la CPMT ²²	1 (0,10)	4 (0,37)
Projets stratégiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en région	28 (3,10)	25 (2,32)
Repositionnement du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	2 (0,20)	4 (0,37)
TOTAL	903 (100,00)	1 078 (100,00)

19. Ce programme est entré en vigueur en 2018-2019.

20. Ce programme est entré en vigueur en 2018-2019.

21. Pour 2017-2018 et 2018-2019, le nombre de projets inclut les 14 ententes de services professionnels conclues entre la Commission des partenaires du marché du travail et les organismes nationaux qui en sont membres.

22. Le nom du programme a été modifié en 2017-2018.

TABLEAU 9

Répartition des subventions accordées en 2017-2018 et en 2018-2019 pour les programmes de subvention, les Initiatives de la CPMT et les autres mesures, sauf les bourses de promotion

Programme de subvention	2017-2018 \$ (%)	2018-2019 \$ (%)
Soutien collectif à l'adéquation formation emploi	12 987 065 (28,10)	14 840 685 (30,00)
Soutien régionalisé à l'adéquation formation emploi	8 133 582 (17,60)	5 611 051 (11,34)
Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires	1 246 000 (2,70)	2 284 000 (4,62)
Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions prioritaires par la CPMT	19 808 834 (42,90)	16 137 705 (32,62)
Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	1 010 402 (2,20)	1 511 092 (3,05)
Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international	0 (0,00)	77 289 (0,16)
Programme partenarial pour la formation et l'innovation	0 (0,00)	4 534 374 (9,16)
Initiatives de la CPMT ²³	534 840 (1,20)	1 202 615 (2,43)
Priorités stratégiques de la CPMT		
Programme visant l'amélioration des connaissances selon les priorités stratégiques de la CPMT	221 660 (0,50)	500 625 (1,01)
Projets stratégiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en région	2 134 097 (4,60)	2 128 390 (4,30)
Repositionnement du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre	85 841 (0,20)	648 654 (1,31)
TOTAL	46 162 321 (100,00)	49 476 480 (100,00)

23. Pour 2017-2018 et 2018-2019, les montants accordés incluent les 14 ententes de services professionnels conclues entre la Commission des partenaires du marché du travail et les organismes nationaux qui en sont membres.

3.3.13 Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT

En 2018-2019, la CPMT a continué à remettre des Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT. Ainsi, 1 100 bourses ont été distribuées parmi 114 établissements d'enseignement offrant des programmes d'études menant à l'exercice d'une profession inscrite sur la liste des professions à prioriser et pour lesquels il y avait un déficit d'inscriptions.

La nouveauté pour 2018-2019 est que le programme s'adresse désormais aux établissements d'enseignement au lieu d'être destiné aux élèves. Ainsi, les établissements d'enseignement ont la responsabilité de sélectionner les boursières et boursiers et de leur remettre la bourse. La CPMT effectuera les versements aux établissements d'enseignement. À titre comparatif, en 2017-2018, la sélection des boursiers et boursières se faisait au hasard sans droit de regard de la part de l'établissement d'enseignement. La CPMT versait la bourse directement à l'élève.

De plus, lors du lancement du programme en 2017-2018, les établissements d'enseignement avaient jusqu'au 31 octobre 2018 pour transmettre le nom des boursières et boursiers au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Cet élément explique pourquoi tous les premiers versements n'ont pas été effectués pendant l'année financière 2017-2018 et se sont étalés sur l'année financière 2018-2019.

Des tableaux présentant la répartition des bourses 2018-2019 par programme d'études et par établissement d'enseignement sont fournis en annexe, ainsi que la liste des bénéficiaires des bourses réparties en 2017-2018 et dont le premier versement a été effectué durant l'année financière 2018-2019.

TABLEAU 10

Éléments liés aux Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT

	2017-2018	2018-2019
Nombre de bourses à distribuer	2 000	1 100
Nombre d'établissements d'enseignement contactés	119	114
Nombre d'établissements d'enseignement qui ont signé les ententes	117	107
Nombre de bourses réparties dans le réseau scolaire	1 993	1 074

ADMINISTRATION DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES ET DU FONDS

Comme chaque année, les états financiers audités²⁴ sont intégrés au présent rapport. Ils rendent compte notamment de la situation financière du Fonds et présentent les revenus et les charges liés à la gestion du Fonds et à l'administration de la loi sur les compétences.

1 REVENUS ET CHARGES

Les revenus du Fonds pour l'exercice 2018-2019 totalisent 59,3 millions de dollars, comparativement à 42,0 millions de dollars en 2017-2018.

Les charges de 40,4 millions de dollars sont constituées des subventions relatives aux programmes et mesures du Fonds (35,2 millions de dollars), des bourses de promotion (1,0 million de dollars) et des frais d'exploitation et d'administration associés à l'administration de la loi sur les compétences et à l'administration des subventions (4,2 millions de dollars) [voir la note complémentaire 8 des états financiers].

Les charges ont augmenté de 7,5 millions de dollars (23 %) en 2018-2019 par rapport à 2017-2018.

Cette augmentation résulte d'une hausse des charges relatives aux subventions et aux bourses (8,4 millions de dollars) et d'une baisse des frais d'exploitation et d'administration (0,9 million de dollars). La hausse relative aux subventions est attribuable à l'augmentation des charges dans plusieurs programmes et mesures dont le Programme incitatif pour l'accueil des stagiaires, les Initiatives de la CPMT ainsi que la mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Les charges attribuées aux principaux programmes du Fonds, soit le Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi, le Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT et le Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi, sont semblables à celles de 2017-2018.

Les frais d'exploitation et d'administration ont diminué de 0,9 million de dollars en 2018-2019. La diminution est répartie ainsi : 0,3 million de dollars pour les frais associés à l'administration de la loi sur les compétences et 0,6 million de dollars pour les frais associés à l'administration des subventions et des bourses. L'exercice qui a pris fin le 31 mars 2019 fait état d'un excédent cumulé de 88,8 millions de dollars. Comme les revenus représentent 59,3 millions de dollars et les charges, 40,4 millions de dollars, l'exercice 2018-2019 présente un excédent de 18,9 millions de dollars, alors que celui de 2017-2018 en présentait un de 9,1 millions de dollars.

24. Voir les états financiers audités aux pages 45 à 63.

2 EFFECTIFS

Pour l'exercice 2018-2019, le Fonds a financé 38,6 effectifs en équivalents temps complet (ETC) pour la réalisation de ses activités. Parmi ces effectifs, 25,4 ont été attribués à la Direction générale du développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, 7,0 aux directions régionales de Services Québec et 6,2 aux autres unités de la CPMT et du Ministère. Les ressources sont affectées à l'administration de la loi sur les compétences et à la mise en œuvre des plans d'affectations régulier et spécifique.

3 FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES

Les normes comptables du secteur public exigent que la présentation des charges dans les notes complémentaires des états financiers se fasse par objets. Ainsi, et conformément à l'article 41 de la loi sur les compétences, les frais associés à l'administration de cette loi et ceux associés à l'administration des subventions et des bourses ont été présentés distinctement selon les principales catégories de charges (voir la note complémentaire 8 des états financiers du Fonds).

Les frais d'exploitation et d'administration (4,2 millions de dollars) associés à l'administration de la loi sur les compétences, au traitement des demandes de subvention et des bourses ainsi qu'à la gestion budgétaire et financière du Fonds sont imputés à deux grandes activités :

1. administration de la loi sur les compétences (34 %);
2. administration des subventions et des bourses (66 %).

Les variations les plus importantes par rapport à l'année 2017-2018 sont :

- une diminution de 0,4 million de dollars des frais associés à la rémunération, majoritairement ceux associés aux subventions et aux bourses;
- une diminution de 0,2 million de dollars des frais liés aux prêts de services, due en majeure partie à la baisse des activités effectuées par les directions régionales de Services Québec pour la réalisation des programmes du Fonds déployés en région ;
- une diminution de 0,2 million de dollars des frais associés aux créances douteuses, majoritairement celles associées aux subventions et aux bourses.



ÉTATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2019

FONDS DE DÉVELOPPEMENT

ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

DE LA MAIN-D'ŒUVRE



TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE LA DIRECTION	47
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	48
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ	50
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	51
ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS	52
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	53
NOTES COMPLÉMENTAIRES	54

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (Fonds) ont été dressés par la direction responsable de la gestion du Fonds, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'information financière contenue ailleurs dans le rapport d'activité est conforme à ces états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Fonds reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et aux règlements qui le régissent et elle a approuvé les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Fonds, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit de même que l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer la direction du Fonds pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Roger Tremblay, sous-ministre associé
Secteur Emploi-Québec et secrétaire général de la Commission des partenaires du marché du travail
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale



Brigitte Pelletier, sous-ministre
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Québec, 9 septembre 2019



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance,

qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique à la direction notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Louise Carrier, CPA auditrice, CA
Directrice principale

Montréal, 9 septembre 2019

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019 (en milliers de dollars)

	2019		2018
	Budget	Résultats réels	Résultats réels
REVENUS			
Cotisations des employeurs (note 4)	30 000	30 099	27 976
Contribution du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (note 5)	17 000	22 000	12 000
Contribution du gouvernement du Canada (note 6)	4 800	4 773	-
Droits et frais	900	737	849
Intérêts	400	1 109	542
Autres	200	613	612
	53 300	59 331	41 979
CHARGES			
Subventions aux employeurs	36 500	30 420	27 614
Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT	1 700	1 034	207
Programme partenarial pour la formation et l'innovation (note 7)	4 800	4 773	-
Frais d'exploitation et d'administration (note 8)	6 000	4 219	5 085
	49 000	40 446	32 906
EXCÉDENT ANNUEL	4 300	18 885	9 073
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	69 880	69 880	60 807
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	74 180	88 765	69 880

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE
DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2019

(en milliers de dollars)

	2019	2018
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 9)	68 145	37 633
Débiteurs (note 10)	29 640	38 112
	<u>97 785</u>	<u>75 745</u>
PASSIFS		
Créditeurs et charges à payer (note 11)	9 020	5 865
	<u>9 020</u>	<u>5 865</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS ET EXCÉDENT CUMULÉ	<u>88 765</u>	<u>69 880</u>
OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 12)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Roger Tremblay, sous-ministre associé

Secteur Emploi-Québec et secrétaire général de la Commission des partenaires du marché du travail
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale



Brigitte Pelletier, sous-ministre

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE
DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE**

**ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**
(en milliers de dollars)

	2019		2018
	Budget	Résultats réels	Résultats réels
ACTIFS FINANCIERS NETS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	69 880	69 880	60 807
EXCÉDENT ANNUEL	4 300	18 885	9 073
ACTIFS FINANCIERS NETS À LA FIN DE L'EXERCICE	74 180	88 765	69 880

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE
DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019**
(en milliers de dollars)

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent annuel	18 885	9 073
Variation des actifs et des passifs liés au fonctionnement :		
Débiteurs	8 472	(11 522)
Créditeurs et charges à payer	3 155	1 908
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	30 512	(541)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	37 633	38 174
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 9)	68 145	37 633

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (Fonds) est institué par la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre* (RLRQ, c. D-8.3). Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale est chargé de l'administration du Fonds. En vertu de l'entente de partenariat intervenue le 10 février 2017 entre le ministre et la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), il a été convenu que le sous-ministre associé du secteur Emploi-Québec est responsable de l'administration du Fonds.

Le Fonds a pour objet la promotion et le soutien financier ou technique des actions de développement des compétences de la main-d'œuvre et des initiatives prises en ces matières.

En vertu de l'article 985 de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. 1-3) et de l'article 149 (1) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. [1985], c. 1 [5^e suppl.]), le Fonds n'est pas assujéti aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Fonds utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers du Fonds, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses ont trait :

- aux revenus et débiteurs liés aux cotisations des employeurs;
- à la provision pour créances douteuses;
- aux dépenses de subventions;
- aux créditeurs et charges à payer ainsi qu'aux obligations contractuelles.

Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions établies par la direction.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises.

REVENUS

Cotisations des employeurs

En vertu des dispositions de la loi constitutive du Fonds, les cotisations des employeurs sont perçues par le ministre du Revenu, au bénéfice du Fonds. Ces recettes fiscales sont comptabilisées en fonction des montants déclarés par les employeurs, pour la dernière année civile. Elles demeurent sujettes à vérification et rectification. Les rectifications sont, le cas échéant, portées aux revenus liés aux cotisations des employeurs dans l'exercice au cours duquel elles sont connues. Par conséquent, les résultats réels pourraient varier significativement des résultats estimés.

Contribution du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS)

Les revenus de contribution du MTESS sont constatés au moment où la contribution est autorisée, que le Fonds a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible d'estimer raisonnablement les montants en cause.

Contribution du gouvernement du Canada

Les revenus de contribution du gouvernement du Canada sont constatés au moment où la contribution est autorisée, que le Fonds a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible d'estimer raisonnablement les montants en cause.

Droits et frais

Les revenus de droits et frais sont constatés lorsqu'ils sont exigibles.

Intérêts

Les intérêts sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Autres

Les autres revenus sont comptabilisés au moment où ces derniers sont gagnés, lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré et que les montants en cause peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable. Les subventions qui sont recouvrées au cours de l'exercice et qui ont été octroyées lors d'exercices antérieurs sont comptabilisées dans ce poste.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

CHARGES

Subventions et bourses

Les subventions aux employeurs, les subventions liées au programme partenarial pour la formation et l'innovation et les bourses sont des paiements de transfert et sont comptabilisées à titre de charges dans la mesure où elles ont été autorisées et que les bénéficiaires ont satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il en est, et qu'il est possible de faire une estimation raisonnable des montants en cause.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que les débiteurs (à l'exception des débiteurs relatifs aux cotisations des employeurs) sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les créditeurs et charges à payer sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie sont composés de l'avance au fonds général du fonds consolidé du revenu ainsi que d'acceptations bancaires et de billets à escompte au porteur rachetables en tout temps, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Le 1^{er} avril 2018, le Fonds a adopté la nouvelle norme SP 3430, Opérations de restructuration. Le chapitre SP 3430 définit ce qu'est une opération de restructuration et établit des normes sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et des passifs transférés dans le cadre d'une opération de restructuration. L'adoption de cette norme est prospective et n'a eu aucune incidence sur les résultats et sur la situation financière du Fonds.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

4. COTISATIONS DES EMPLOYEURS

	2019	2018
Cotisations des employeurs estimées pour l'exercice	31 012	26 520
Ajustements liés à des cotisations des exercices antérieurs	(913)	1 456
	30 099	27 976

5. CONTRIBUTION DU MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Dans le cadre du discours sur le budget 2015-2016, le ministre des Finances a annoncé une hausse du seuil d'assujettissement des entreprises à la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre. Ce seuil, antérieurement de 1 000 000 \$, est passé à 2 000 000 \$ le 1^{er} janvier 2015. Afin de compenser le manque à gagner que représente cette mesure pour le Fonds, le ministre des Finances a attribué au Fonds une enveloppe de 60 000 000 \$ répartie sur 5 ans et devant être affectée au financement de toute initiative visant la promotion et le soutien financier ou technique de l'acquisition et du développement des compétences par la main-d'œuvre actuelle et future ainsi que la connaissance des besoins de compétences du marché du travail.

Aussi, dans le cadre du discours sur le budget 2018-2019, le ministre des Finances a annoncé une hausse de 5 000 000 \$ de la contribution du gouvernement du Québec pour le programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT.

De plus, le gouvernement a autorisé le MTESS à verser au Fonds une contribution financière de 5 000 000 \$ pour l'exercice financier 2018-2019 afin de soutenir le Fonds pour la mise en œuvre du nouveau programme Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international de la CPMT.

Ainsi, la contribution attribuée au Fonds finance les initiatives suivantes :

	2019	2018
Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions priorisées par la CPMT	15 000	10 000
Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT	2 000	2 000
Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international	5 000	-
	22 000	12 000

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

6. CONTRIBUTION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Dans la présente note, les chiffres sont présentés au dollar près.

Dans le cadre du programme fédéral « Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical », le gouvernement du Canada a accordé une contribution financière au Fonds d'un montant maximum de 11 920 000 \$ pour les trois prochaines années, dont un montant de 4 780 000 \$ pour l'exercice financier 2018-2019. Cette contribution vise uniquement le financement des dépenses admissibles au programme provincial « Programme partenarial pour la formation et l'innovation » mis en place au sein de la programmation du Fonds. Ce programme partenarial qui se déroulera du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2023 comprend les deux volets suivants :

- volet 1 — Investissement dans l'équipement et le matériel de formation
- volet 2 — Innovation dans l'apprentissage

Lorsque les paiements reçus excèdent le montant auquel le Fonds est admissible dans le cadre du Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical, le montant excédentaire constitue une créance envers le gouvernement du Canada. Au 31 mars 2019, un montant de 6 971 \$ représentant l'excédent des paiements reçus sur les dépenses admissibles a été comptabilisé au poste Crédoiteurs et charges à payer.

7. PROGRAMME PARTENARIAL POUR LA FORMATION ET L'INNOVATION

Dans la présente note, les chiffres sont présentés au dollar près.

	2019
Coûts administratifs	238 651
Coûts administratifs des sous-projets	110 595
Coûts des sous-projets du volet 1	4 423 783
Coûts des sous-projets du volet 2	-
	4 773 029

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

8. FRAIS D'EXPLOITATION ET D'ADMINISTRATION

Comme le prévoit l'article 41 de la *Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre*, les frais associés à l'administration de la Loi, soit les frais engagés pour l'administration des règlements afférents à la Loi, sont présentés distinctement dans les états financiers du Fonds.

	2019	2018
Frais associés à l'administration de la Loi		
Rémunération du personnel affecté au Fonds	822	935
Prêts de services	243	343
Honoraires professionnels : études, enquêtes et vigie	-	85
Autres honoraires professionnels	4	1
Créances douteuses	202	206
Loyers	116	116
Autres	35	40
	1 422	1 726
Frais associés à l'administration des subventions et des bourses		
Rémunération du personnel affecté au Fonds	688	974
Prêts de services	1 858	1 945
Autres honoraires professionnels	23	-
Créances douteuses	57	275
Loyers	131	121
Autres	40	44
	2 797	3 359
	4 219	5 085

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

9. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	2019	2018
Acceptations bancaires et billets à escompte au porteur, rachetables en tout temps, échéant entre avril 2019 et mars 2020 (avril et décembre 2018 pour 2018), à des taux variant de 1,98 % à 2,33 % (de 0,93 % à 1,91 % pour 2018)	63 310	32 717
Avance au fonds général du fonds consolidé du revenu, portant intérêt au taux d'emprunt du Québec à 1 jour lequel représente un taux de 1,75 % (1,25 % pour 2018 au taux préférentiel réduit)	4 835	4 916
	68 145	37 633
Intérêts encaissés au cours de l'exercice	682	431

10. DÉBITEURS

	2019	2018
Cotisations des employeurs	29 219	25 962
Contribution du MTESS	-	12 000
Subventions aux employeurs versées en trop	1 500	1 517
Autres	325	108
Intérêts	37	12
	31 081	39 599
Provision pour créances douteuses	(1 441)	(1 487)
	29 640	38 112

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

11. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018
Subventions et bourses à payer	8 933	5 485
Traitements et avantages sociaux à payer	80	70
Autres créditeurs et frais courus	7	310
	9 020	5 865

12. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans la présente note, les chiffres sont présentés au dollar près.

Le Fonds s'est engagé à appuyer financièrement des projets visant à promouvoir et à soutenir des actions et des initiatives de développement des compétences de la main-d'œuvre. Le solde des obligations contractuelles au 31 mars 2019 s'établit à 39 250 925 \$ (30 293 181 \$ pour 2018).

Les versements des obligations contractuelles du Fonds s'effectueront de la façon suivante pour les trois prochains exercices :

2020	2021	2022
29 419 357 \$	8 352 985 \$	1 478 583 \$

En plus de ces obligations contractuelles, le Fonds s'est également engagé à verser des bourses d'études en vertu d'ententes conclues avec des établissements d'enseignement échéant au plus tard le 31 mars 2023. Au 31 mars 2019, les obligations contractuelles liées à ces ententes s'élèvent à 4 010 500 \$ (3 174 300 \$ en 2018).

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Fonds est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à son principal dirigeant, ses proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Le principal dirigeant du Fonds est le sous-ministre associé du secteur Emploi-Québec et secrétaire général de la CPMT.

Le Fonds n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Fonds et son principal dirigeant, ses proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

14. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à différents risques, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La direction a mis en place des procédures en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les répercussions potentielles.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit peut découler de la possibilité qu'une partie manque à ses obligations financières et, de ce fait, qu'elle amène l'autre partie à subir une perte financière. Il peut aussi survenir s'il y a concentration d'opérations avec une même partie ou concentration d'obligations financières de tierces parties ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par l'évolution de la conjoncture. L'exposition maximale du Fonds au risque de crédit correspond à la valeur comptable de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses débiteurs.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie est essentiellement réduit au minimum en s'assurant que ceux-ci sont placés dans des institutions financières réputées et dans le fonds général du fonds consolidé du revenu.

Le risque de crédit lié à la contribution à recevoir du MTESS incluse dans les débiteurs est réduit au minimum, puisque cette somme provient d'une entité gouvernementale.

Le Fonds enregistre une provision pour tenir compte des pertes potentielles liées aux subventions aux employeurs versées en trop et, à ce jour, ces pertes n'ont pas excédé les prévisions de la direction.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT ET DE RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2019

(en milliers de dollars, sauf indication contraire)

Le tableau suivant présente un résumé des mouvements liés à la provision pour créances douteuses du Fonds :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	1 487	1 670
Créances douteuses	57	275
Montant radié	(103)	(458)
Solde à la fin de l'exercice	1 441	1 487

La direction du Fonds est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance.

Le Fonds évalue à faible son risque de liquidité, puisqu'il détient suffisamment de trésorerie et équivalents de trésorerie pour honorer ses engagements financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. À cet effet, le Fonds paie généralement ses créditeurs et charges à payer à l'intérieur d'un délai de 30 jours.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou que les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Il comprend trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Fonds considère qu'il est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt du Fonds est attribuable à la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les billets à escompte et les acceptations bancaires sont rachetables en tout temps, leurs échéances sont rapprochées et sont émis à des taux d'intérêt fixes réduisant ainsi au minimum le risque de taux d'intérêt. Ainsi, le Fonds considère qu'il est exposé à un faible risque de taux d'intérêt.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2018 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 2019.

ANNEXES

TABLEAU DES SERVICES TARIFÉS

Biens et services actuellement tarifés	Certificat de qualité des initiatives de formation (CQIF)	Mutuelle de formation	Agrément	Certificat d'activité de formation admissible
Revenus perçus	102 000 \$	1 000 \$	624 150 \$	10 125 \$
Coût des biens et des services	116 057 \$	11 652 \$	277 302 \$	16 212 \$
Méthode de fixation des tarifs	<p>Tarif fixé par le Règlement sur l'exemption applicable aux titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation, article 8</p> <p>Tarif en vigueur : 1 000 \$</p>	<p>Tarif fixé par le Règlement sur les mutuelles de formation, article 17</p> <p>Tarif en vigueur : 250 \$</p>	<p>Tarifs fixés par le Règlement sur l'agrément et la déontologie des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation, article 23</p> <p>Tarifs en vigueur : Organisme formateur : 550 \$ OBNL : 200 \$ Formatrice ou formateur : 300 \$ Service de formation d'un employeur : 250 \$ Service de formation multiemployeur : 500 \$</p>	<p>Tarifs fixés par le Règlement sur les frais exigibles en vertu de l'article 5 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre</p> <p>Tarifs en vigueur : 111 \$ pour un colloque, un congrès ou un séminaire organisé par un établissement d'enseignement reconnu, un organisme formateur, une formatrice agréée ou un formateur agréé ou un ordre professionnel, et 223 \$ dans tous les autres cas</p>

Biens et services actuellement tarifés	Certificat de qualité des initiatives de formation (CQIF)	Mutuelle de formation	Agrément	Certificat d'activité de formation admissible
Niveau de financement atteint (revenus par rapport aux coûts)	100 % des coûts de traitement ou de renouvellement	S. O.	100 % des coûts de traitement ou de renouvellement	100 % des coûts de traitement
Niveau de financement visé par la tarification	100 % des coûts de traitement ou de renouvellement	100 % des coûts de traitement ou de renouvellement	100 % des coûts de traitement ou de renouvellement	100 % des coûts de traitement
Justification du niveau de financement visé par la tarification	Couvrir les coûts du traitement du dossier ou du renouvellement	Couvrir les coûts du traitement du dossier ou du renouvellement	Couvrir les coûts du traitement du dossier ou du renouvellement	Couvrir les coûts du traitement du dossier
Date de la dernière révision tarifaire	Non révisé depuis son entrée en vigueur en 2008	Non révisé depuis son entrée en vigueur en 2008	1 ^{er} janvier 2008	1 ^{er} avril 2018
Mode d'indexation	Aucun article dans le règlement sur l'exemption ne prévoit l'indexation des droits exigibles.	Aucun article dans le Règlement sur les mutuelles de formation ne prévoit l'indexation des droits exigibles.	L'article 23 du Règlement sur l'agrément et la déontologie des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation prévoit l'indexation annuelle des frais exigibles.	Le Règlement sur les frais exigibles en vertu de l'article 5 de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre prévoit l'indexation des frais exigibles le 1 ^{er} avril de chaque année.

TABLEAUX DES RÉSULTATS DES PROGRAMMES DE SUBVENTION DU FONDS

Répartition des projets acceptés en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du programme Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi, selon le type de promoteur

Type de promoteur	2017-2018 Nombre (%)	2018-2019 Nombre (%)
Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO)	56 (54,90)	61 (57,01)
Association d'employeurs	22 (21,60)	29 (27,10)
Comité (organisme) paritaire	4 (3,90)	4 (3,74)
Mutuelle de formation	9 (8,80)	5 (4,67)
Association de travailleuses et de travailleurs	7 (6,90)	7 (6,54)
Franchiseur	1 (1,00)	1 (0,93)
Créneau d'excellence	3 (2,90)	0 (0,00)
Fournisseur de services	0 (0,00)	0 (0,00)
TOTAL	102 (100,00)	107 (100,00)

Répartition des subventions accordées en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du programme Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi, selon le type de promoteur

Type de promoteur	2017-2018 \$ (%)	2018-2019 \$ (%)
Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO)	7 569 170 (58,30)	9 574 614 (64,52)
Association d'employeurs	2 948 356 (22,70)	3 529 586 (23,78)
Association de travailleuses et de travailleurs	909 140 (7,00)	792 605 (5,34)
Comité (organisme) paritaire	306 683 (2,40)	506 707 (3,41)
Mutuelle de formation	613 250 (4,70)	337 373 (2,27)
Créneau d'excellence	463 966 (3,60)	0 (0,00)
Franchiseur	176 500 (1,40)	99 800 (0,67)
Fournisseur de services	0 (0,00)	0 (0,00)
TOTAL	12 987 065 (100,00)	14 840 685 (100,00)

Répartition des projets subventionnés en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du programme Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi, selon le volet

Volet du programme	2017-2018 Nombre (%)	2018-2019 Nombre (%)
1. Formation de base et alphabétisation	0 (0,00)	1 (0,93)
2. Francisation des milieux de travail	2 (2,00)	4 (3,74)
3. Formation continue en entreprise	85 (83,30)	91 (85,05)
4. Développement des compétences au moyen de stages rémunérés en entreprise	15 (14,70)	11 (10,28)
TOTAL	102 (100,00)	107 (100,00)

Répartition des subventions accordées en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du programme Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi, selon le volet

Volet du programme	2017-2018 \$ (%)	2018-2019 \$ (%)
1. Formation de base et alphabétisation	0 (0,00)	291 143 (1,96)
2. Francisation des milieux de travail	647 768 (5,00)	813 788 (5,48)
3. Formation continue en entreprise	7 849 431 (60,40)	9 874 819 (66,54)
4. Développement des compétences au moyen de stages rémunérés en entreprise	4 489 866 (34,60)	3 860 935 (26,02)
TOTAL	12 987 065 (100,00)	14 840 685 (100,00)

Répartition des projets subventionnés en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du programme Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi, selon le volet

Volet du programme	2017-2018 Nombre (%)	2018-2019 Nombre (%)
1. Formation de base	16 (4,40)	10 (4,13)
1.1 Alphabétisation ²⁵	S. O.	S. O.
1.2 Formation de base	16 (4,40)	10 (4,13)
2. Francisation des milieux de travail	270 (74,20)	164 (67,77)
3. Rehaussement des compétences dans un contexte de mobilité interne	64 (17,60)	54 (22,32)
3.1. Compétences clés (départ à la retraite) / Développement de la relève entrepreneuriale	6 (1,70)	5 (2,07)
3.2. Compétences clés	58 (15,90)	49 (20,25)
4. Développement de la main-d'œuvre dans un contexte de croissance et de création d'emplois (10 à 49 emplois)	14 (3,90)	14 (5,79)
TOTAL	364 (100,00)	242 (100,00)

25. En 2018-2019, ce volet était financé par Services Québec dans le cadre de la Mesure de formation de la main-d'œuvre, volet Entreprises.

Répartition des subventions accordées en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du programme Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi, selon le volet

Volet du programme	2017-2018 \$ (%)	2018-2019 \$ (%)
1. Formation de base	379 160 (4,70)	177 034 (3,16)
1.1 Alphabétisation ²⁶	S. O.	S. O.
1.2 Formation de base	379 160 (4,70)	177 034 (3,16)
2. Francisation des milieux de travail	5 669 999 (69,70)	3 681 664 (65,61)
3. Rehaussement des compétences dans un contexte de mobilité interne	1 537 135 (18,90)	1 174 252 (20,92)
3.1. Compétences clés (départ à la retraite) / Développement de la relève entrepreneuriale	49 923 (0,60)	39 481 (0,70)
3.2. Compétences clés	1 487 212 (18,3)	1 134 771 (20,22)
4. Développement de la main-d'œuvre dans un contexte de croissance et de création d'emplois (10 à 49 emplois)	547 288 (6,70)	578 101 (10,30)
TOTAL	8 133 582 (100,00)	5 611 051 (100,00)

26. En 2018-2019, ce volet était financé par Services Québec dans le cadre de la Mesure de formation de la main-d'œuvre, volet Entreprises.

Répartition par région des projets acceptés en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du programme Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi

Région administrative	2017-2018 Nombre (%)	2018-2019 Nombre (%)
1. Bas-Saint-Laurent	3 (0,80)	3 (1,24)
2. Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 (1,10)	2 (0,83)
3. Capitale-Nationale	61 (16,80)	38 (15,70)
4. Mauricie	2 (0,60)	14 (5,79)
5. Estrie	8 (2,20)	10 (4,13)
6. Montréal	126 (34,60)	38 (15,70)
7. Outaouais	3 (0,80)	1 (0,41)
8. Abitibi-Témiscamingue	10 (2,80)	4 (1,65)
9. Côte-Nord	5 (1,40)	4 (1,65)
10. Nord-du-Québec	3 (0,80)	4 (1,65)
11. Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	7 (1,90)	0 (0,00)
12. Chaudière-Appalaches	15 (4,10)	22 (9,09)
13. Laval	38 (10,40)	12 (4,96)
14. Lanaudière	24 (6,60)	15 (6,20)
15. Laurentides	19 (5,20)	20 (8,26)
16. Montérégie	20 (5,50)	39 (16,12)
17. Centre-du-Québec	16 (4,40)	16 (6,61)
TOTAL	364 (100,00)	242 (100,00)

Répartition par région des subventions accordées en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du programme Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi

Région administrative	2017-2018 \$ (%)	2018-2019 \$ (%)
1. Bas-Saint-Laurent	108 915 (1,30)	102 958 (1,83)
2. Saguenay–Lac-Saint-Jean	195 024 (2,40)	132 466 (2,36)
3. Capitale-Nationale	743 055 (9,10)	512 479 (9,13)
4. Mauricie	99 049 (1,20)	274 758 (4,90)
5. Estrie	149 522 (1,80)	307 873 (5,49)
6. Montréal	3 440 224 (42,30)	1 355 063 (24,15)
7. Outaouais	186 905 (2,30)	74 157 (1,32)
8. Abitibi-Témiscamingue	329 999 (4,10)	181 660 (3,24)
9. Côte-Nord	73 605 (0,90)	24 178 (0,43)
10. Nord-du-Québec	36 010 (0,40)	35 816 (0,64)
11. Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	300 477 (3,70)	0 (0,00)
12. Chaudière-Appalaches	232 723 (2,90)	285 157 (5,08)
13. Laval	782 663 (9,60)	468 218 (8,34)
14. Lanaudière	252 667 (3,10)	277 953 (4,95)
15. Laurentides	425 819 (5,20)	680 884 (12,13)
16. Montérégie	618 875 (7,60)	729 924 (13,01)
17. Centre-du-Québec	158 050 (1,90)	167 507 (2,99)
TOTAL	8 133 582 (100,00)	5 611 051 (100,00)

Répartition des projets subventionnés en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires, selon le volet

Volet du programme	2017-2018 Nombre (%)	2018-2019 Nombre (%)
Stages de mise en œuvre des compétences ²⁷	55 (16,50)	124 (21,16)
Stages de développement des compétences d'une durée de moins de 300 heures	160 (48,10)	291 (49,66)
Stages de développement des compétences d'une durée de 300 à 540 heures	77 (23,10)	109 (18,60)
Stages de développement des compétences d'une durée de plus de 540 heures	41 (12,30)	62 (10,58)
TOTAL	333 (100,00)	586 (100,00)

Répartition des subventions accordées en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires, selon le volet

Volet du programme	2017-2018 Nombre (%)	2018-2019 Nombre (%)
Stages de mise en œuvre des compétences ²⁸	111 000 (8,90)	447 000 (19,57)
Stages de développement des compétences d'une durée de moins de 300 heures	522 000 (41,90)	944 000 (41,33)
Stages de développement des compétences d'une durée de 300 à 540 heures	403 000 (32,30)	568 000 (24,87)
Stages de développement des compétences d'une durée de plus de 540 heures	210 000 (16,90)	325 000 (14,23)
TOTAL	1 246 000 (100,00)	2 284 000 (100,00)

27. En 2017-2018, ce volet était composé des volets suivants : Stages d'une durée de moins de 300 heures et Stages d'une durée de 300 heures ou plus.

28. Idem.

Répartition des Bourses de promotion de programmes de formation menant à des professions prioritaires par la CPMT, par programme d'études

Programme d'études	Nombre de bourses
Aménagement de la forêt	1
Arpentage et topographie	2
Assistance à la personne en établissement de santé	17
Assistance à la personne en établissement et à domicile	65
Boucherie de détail	1
Carrosserie	6
Conduite de machines de traitement du minerai	1
Conseil en assurances et en services financiers	21
Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé	3
Cuisine	22
Décoration intérieure et présentation visuelle	1
Électromécanique de systèmes automatisés	35
Environnement, hygiène et sécurité au travail	6
Gestion et technologies d'entreprise agricole	41
Grandes cultures	6
Graphisme	1
Horticulture et jardinerie	3
Industrial Drafting (Dessin industriel)	1
Mécanique agricole	10
Mécanique automobile	33
Mécanique de véhicules lourds routiers	37
Mécanique d'engins de chantier	32
Mécanique industrielle de construction et d'entretien	33
Mécanique marine	2
Montage de câbles et de circuits	1

Programme d'études	Nombre de bourses
Opération d'équipements de production	4
Pêche professionnelle	1
Production animale	55
Production horticole	6
Réalisation d'aménagements paysagers	4
Santé, assistance et soins infirmiers	4
Soins infirmiers	107
Soins préhospitaliers d'urgence	1
Soudage-montage	52
Techniques de bureautique	3
Techniques de comptabilité et de gestion	5
Techniques de diététique	4
Techniques de génie aérospatial	6
Techniques de génie chimique	4
Techniques de génie mécanique	60
Techniques de la logistique du transport	6
Techniques de la plasturgie	3
Techniques de laboratoire	6
Techniques de l'informatique	104
Techniques de santé animale	10
Techniques d'éducation à l'enfance	4
Techniques d'inhalothérapie	1
Techniques d'intégration multimédia	33
Techniques d'intervention en délinquance	3
Techniques d'usinage	96
Technologie de la géomatique	3
Technologie de la mécanique du bâtiment	14

Programme d'études	Nombre de bourses
Technologie de l'architecture	9
Technologie de l'électronique	14
Technologie de l'électronique industrielle	37
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	3
Technologie de maintenance industrielle	7
Technologie de systèmes ordines	5
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	3
Technologie du génie civil	13
Technologie du génie industriel	17
Technologie du génie métallurgique	1
Technologie du génie physique	5
Technologie forestière	1
Technologie minérale	4
Transport par camion	1
TOTAL	1 100

Répartition des projets subventionnés en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du programme Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, selon le volet

Volet	2017-2018 Nombre (%)	2018-2019 Nombre (%)
Élaboration de normes professionnelles	0 (0,00)	0 (0,00)
Révision de normes professionnelles	5 (27,80)	2 (9,09)
Implantation de normes professionnelles	5 (27,80)	4 (18,18)
Utilisation des dispositifs de reconnaissance des compétences pour les personnes en emploi	8 (44,40)	13 (59,09)
Formation de compagnes et de compagnons	0 (0,00)	3 (13,64)
Formation visant à combler les compétences manquantes	0 (0,00)	0 (0,00)
TOTAL	18 (100,00)	22 (100,00)

Répartition des subventions accordées en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du programme Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, selon le volet

Volet	2017-2018 \$ (%)	2018-2019 \$ (%)
Élaboration de normes professionnelles	0 (0,00)	0 (0,00)
Révision de normes professionnelles	236 458 (23,40)	183 036 (12,11)
Implantation de normes professionnelles	376 611 (37,30)	245 885 (16,27)
Utilisation des dispositifs de reconnaissance des compétences pour les personnes en emploi	397 333 (39,30)	914 577 (60,52)
Formation de compagnes et de compagnons	0 (0,00)	167 594 (11,09)
Formation visant à combler les compétences manquantes	0 (0,00)	0 (0,00)
TOTAL	1 010 402 (100,00)	1 511 092 (100,00)

Répartition des projets subventionnés en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du programme Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international, selon le volet

Volet	2017-2018 Nombre (%)	2018-2019 Nombre (%)
Diversification des marchés et des biens	S. 0.	0 (0,0)
Commerce international	S. 0.	5 (100,0)
TOTAL	S. 0.	5 (100,0)

Répartition des subventions accordées en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du programme Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international, selon le volet

Volet	2017-2018 \$ (%)	2018-2019 \$ (%)
Diversification des marchés et des biens	S. 0.	0 (0,0)
Commerce international	S. 0.	77 289 (100,0)
TOTAL	S. 0.	77 289 (100,0)

Répartition des projets subventionnés en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du Programme partenarial pour la formation et l'innovation, selon le volet

Volet	2017-2018 Nombre (%)	2018-2019 Nombre (%)
Investissements dans l'équipement et le matériel de formation	S. 0.	27 (100,0)
Innovation dans l'apprentissage	S. 0.	0 (0,0)
TOTAL	S. 0.	27 (100,0)

Répartition des subventions accordées en 2017-2018 et en 2018-2019 dans le cadre du Programme partenarial pour la formation et l'innovation, selon le volet

Volet	2017-2018 \$ (%)	2018-2019 \$ (%)
Investissements dans l'équipement et le matériel de formation	S. 0.	4 534 374 (100,0)
Innovation dans l'apprentissage	S. 0.	0 (0,0)
TOTAL	S. 0.	4 534 374 (100,0)

LISTE DES BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS ET SOMMES ACCORDÉES PAR LE FONDS EN 2018-2019, PAR PROGRAMME

Soutien collectif à l'adéquation formation-emploi

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Académie des entrepreneurs généraux	127 588
AGRlcarrières, le comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole	1 100 699
Association des agences de communication créative	64 131
Association des entrepreneurs en revêtements métalliques du Québec inc.	66 781
Association des libraires du Québec	47 261
Association québécoise des centres de la petite enfance	184 129
AXTRA Alliance des centres-conseils en emploi	1 090 801
Camo-route inc.	567 672
Collectif autonome des Carrefour jeunesse-emploi du Québec	169 802
Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean	98 447
Comité paritaire de l'industrie de l'automobile des régions Lanaudière-Laurentides	258 165
Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Montréal	24 215
Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Québec	125 880
Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle	411 454
Comité sectoriel de la main-d'œuvre de l'industrie électrique et électronique	874 223
Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins personnels	312 500
Comité sectoriel de main-d'œuvre en aérospatiale au Québec (CAMAQ)	341 839
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement	344 241
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines du Québec	224 726

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie du caoutchouc du Québec	476 768
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie textile du Québec	568 293
Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec	90 073
Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine	148 167
Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de détail	34 532
Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier	1 226 710
Comité sectoriel de main-d'œuvre en culture (Compétence Culture)	14 394
Comité sectoriel de main-d'œuvre en horticulture ornementale – commercialisation et services	520 796
Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire	469 937
Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation	133 710
Conseil des métiers d'art du Québec	297 231
Conseil québécois des entreprises adaptées	26 694
Conseil québécois des ressources humaines en tourisme	39 579
Conseil québécois du loisir	23 241
Conseil québécois du patrimoine vivant	94 384
CSMO de l'économie sociale et de l'action communautaire du Québec	111 616
Fédération des coopératives québécoises en milieu scolaire	59 419
Formabois – Comité sectoriel de main-d'œuvre du bois	1 119 418
Groupe BMR inc.	99 800
Institut de la maçonnerie du Québec	22 384
Institut national de l'image et du son (INIS)	103 182
L'Association des commerçants de piscines au Québec	197 227

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
L'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction	128 351
La Coop fédérée	84 728
La danse sur les routes du Québec	26 530
La fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec	685 977
Mutuelle de formation des entreprises d'insertion du Québec	79 909
Plasticompétences inc.	443 267
Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec inc.	12 113
Regroupement du conte au Québec	88 807
Réseau de la coopération du travail du Québec	45 795
Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre	81 451
Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) inc.	167 850
Réseau québécois des organismes sans but lucratif d'habitation	188 424
Union des employés et employées de service, section locale 800	495 374
TOTAL GÉNÉRAL	14 840 685

Soutien régionalisé à l'adéquation formation-emploi

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
121352 Canada inc. (Technosub)	32 000
133876 Canada inc. (Étalage AD)	4 228
2958-3465 Québec inc. (Hôtel Universel)	13 770
6340288 Canada Itée (Aliments Québec Express [2004])	16 850
8083851 Canada inc.	1 225
9090-5449 Québec inc.	850
9091-8558 Québec inc.	8 845
9100-1610 Québec inc. (Les rabotages L'Islet Nord)	1 005
9103-8034 Québec inc.	14 047
9115-8774 Québec inc. (Forme et concept)	7 432
9125-3484 Québec inc.	6 373
9137-0619 Québec inc.	7 874
9150-6584 Québec inc. (RPR Hydro)	7 510
9192-0702 Québec inc.	600
9208-3401 Québec inc. (Phoenixx stratégies et solutions d'affaires)	11 000
9211-8645 Québec inc. (Benny & Co. [MC] – Berthier)	4 107
9231-9250 Québec inc. (T.A.P. Mécanique)	29 951
9306-4954 Québec inc. (Kaffein Média)	39 000
9326-1519 Québec inc.	24 380
9379-6084 Québec inc.	2 389
A.T.L.A.S. Aéronautique inc.	20 268

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
ABB inc.	29 300
Accessoires d'autos nordiques inc.	5 604
Airy3D inc.	26 850
Alaya Soins inc.	93 417
AMEC Usinage inc.	22 441
Armatures Bois-Francs inc.	4 415
ARYZTA	35 913
Atelier d'usinage Gomex inc.	3 830
Aurel Harvey & Fils inc.	21 873
B.H.S. Composites inc.	20 208
Beez Créativité média inc.	24 358
Benny & Co. (MC) – St-Félix	4 131
Béton Chevalier inc.	32 400
Bombardier Produits récréatifs inc.	32 400
Boulangerie Auger (1991) inc.	99 998
Busbud inc.	20 980
C&D Aerospace Canada Co.	95 085
Canam Ponts Canada inc.	1 600
Cardinal Health Canada	19 919
Centre d'action bénévole le Nordest	6 678
Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	78 547
Centre de soudure Côté & Frères inc.	2 486

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Charl-Pol inc.	15 027
Chemise Empire Itée	58 998
Cinesite inc.	23 500
CMC Électronique inc.	21 800
Cofomo Québec inc.	33 250
Compagnie Rocktenn du Canada inc.	5 215
Conception Impack DTCl inc.	8 050
Conception M.B. Meubles en bois inc.	27 639
Construction BML, division de Sintra inc.	12 710
Coopérative forestière la Nord-Côtière	7 849
COREM	8 500
Corporation aurifère Monarques	62 657
Corporation des aliments I-D	1 220
Corporation Interactive Eidos	84 600
Corporation internationale Masonite	62 830
Créaform inc.	31 061
Cuscini Design inc.	20 341
Damotech inc.	20 800
Dassault Systèmes Canada inc.	11 000
Davidstea inc.	65 481
Desjardins Sécurité financière	8 265
Dispomed Itée	52 965

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
D-Trois-Pierres	4 800
Duchesne et Fils ltée	30 535
Eddyfi NDT inc.	12 000
Emballages SXP inc.	36 000
Engrenages spécialisés inc.	21 150
Équipements Lafontaine inc.	9 201
Expérience Statera (RIRERST)	3 495
Ferme des Voltigeurs inc.	5 400
Ferme G. Rompré inc. (Bovibec)	16 840
Ferme M. et G. L'Heureux inc.	8 009
Ferme Parisbel S.E.N.C.	4 465
Fermes Boréales S.E.C.	65 542
Fertibeauce inc.	11 660
Fibrotek Matériaux avancés inc.	9 985
Fime inc.	28 150
Fives Liné Machines inc.	47 036
FLS Transportation Services Ltd.	61 966
Fonderie Poitras ltée	9 042
Fonds d'action québécois pour le développement durable	5 573
Fortin Simard, Avocats inc.	35 820
Fresche Solutions inc.	63 000
GA International inc.	10 080

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Garderie La maison des enfants inc.	7 933
Gelpac Poly inc.	16 116
Gestion D.D.G. inc.	2 740
Gestion Proxima inc.	9 600
Groupe Cambli inc.	33 802
Groupe Épiciers Angus inc.	3 456
Groupe Foodarom Inc.	21 730
Groupe In-RGY Consultation inc.	32 834
Groupe Nexio inc.	27 230
Groupe Nexio Québec inc.	9 550
Groupe Onepoint inc.	82 820
Groupe Pro-B inc.	3 338
Groupe R.Y. Beaudoin inc.	28 665
Groupe Spiritours inc.	2 723
Honco inc.	7 184
Hutchinson Aéronautique & industrie limitée	27 584
Hydrolico International inc.	23 351
Industrie de palettes standard (IPS) inc.	9 160
Industrie gastronomique Cascajares (IGC) inc.	21 354
Industries Chronox inc.	8 500
Innovations Voltflex inc.	64 355
Inspecteur Canin inc.	13 250

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Isocanmed inc.	16 922
J.E. Michaud Automobiles inc.	6 911
Jardins Groupe Design inc.	3 881
JPL Après sinistre inc.	74 157
Kaeser Compresseurs Canada inc.	46 400
Kinova inc.	9 618
Kiva Design et communication	13 050
Kongsberg inc.	2 385
Kontron Canada inc.	32 800
L'association pour l'intégration sociale (région de Québec)	8 469
La compagnie 2 Amériks inc.	18 728
La compagnie américaine de fer et métaux inc.	9 379
La corporation Cité-Joie inc.	6 071
L'arche Joliette	13 389
Laser médical Canada	1 600
Le Vélo vert inc.	11 500
Lécuyer & Fils ltée	12 527
Les aciers J.P. inc.	5 571
Les aliments BCI inc.	3 060
Les aliments Mise en bouche inc.	1 450
Les aliments Trans Gras inc.	15 975
Les chevrons Vigneault inc.	6 104

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Les contenants Durabac inc.	8 701
Les cuisines Nutri-Déli inc.	10 841
Les diamants Stornoway (Canada) inc.	5 250
Les entreprises Gilles Benny inc.	7 629
Les entreprises Robert Charette inc.	8 052
Les équipements Lapierre inc.	56 288
Les industries fil métallique Major Itée	14 400
Les industries Flexpipe inc.	19 725
Les industries Lassonde inc.	49 808
Les industries Spectra Premium inc.	60 000
Les jardins Vegibec inc.	8 000
Les produits Fraco Itée	18 212
Les produits métalliques Roy inc.	42 169
Les produits Versaprofiles inc.	2 994
Les recettes Cook it inc.	50 070
Les services conseils Systématix inc.	15 950
Les spécialités Prodal (1975) Itée	52 001
Les systèmes médicaux Intelerad inc.	41 350
Les vannes Famco inc.	7 045
Levio Conseils inc.	22 000
Location NRJ Itée	7 600
LTG Rail Canada Itée	7 200

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Lumen, division de Sonepar Canada inc.	1 600
Machinage Gagné (1981) inc.	14 513
Maje+Cie inc.	7 675
Manufacturiers de moules & matrices Sirius inc.	56 225
Marchand Houle & Associés inc.	3 222
Marquis Gagné	37 395
Mathias Marine Sports inc.	5 906
MBI Plastique inc.	23 526
Metalliage inc.	20 054
Meunerie Charlevoix inc.	21 480
Minière Osisko inc.	18 000
Miralis inc.	79 378
Mobilier de bureau Logiflex inc.	17 840
Modulus Data inc.	7 200
Momentum technologies inc.	12 200
Nordia inc.	16 651
NovIQ Intégration inc.	9 700
Omegachem inc.	4 200
Omnitrans inc.	21 738
Optel Vision inc.	18 250
Outillages K & K Itée	17 765
Parmalat Canada inc.	5 215

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Patates Dolbec inc.	9 181
Pâtisseries Jessica inc.	89 140
Patoine & Frères inc.	4 660
Perfection inc.	19 019
PF Résolu Canada inc.	94 976
Pharmascience inc.	99 275
Plastiques Berry Canada inc.	14 093
Bateaux Princecraft inc.	6 845
Produits de construction Derby inc.	6 194
Produits Étang.ca Itée	20 590
Produits pâtisserie Michaud inc.	14 316
R. Robitaille et Fils inc.	9 270
Redondo Iglesias inc.	3 480
Ressources Globales Aéro inc.	6 660
Ressources Santé L.M. inc.	19 208
S.A. Construction inc.	30 736
SADC du Kamouraska	9 810
Saputo Produits laitiers Canada S.E.N.C.	42 533
Savoir-faire Linux inc.	45 010
Sciage de béton St-Léonard Itée	18 670
Services et solutions TWM Canada inc.	15 000
Shoei Canada Corporation	57 780

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Simard Suspensions inc.	9 611
Société Conseil Groupe LGS	29 450
Société en commandite Avions C Series	100 000
Solutions Infobec inc.	9 750
Solutions Processia inc.	6 400
Soudure G.A.M.	11 716
Stedfast inc.	19 842
Structures St-Joseph Itée	16 667
Studios Framestore inc.	28 750
Super marché Clément Louiseville inc.	5 089
Supermétal Québec inc.	11 324
Sural Québec inc.	11 395
Syncreon Canada inc.	9 000
Systèmes d'emballage sécuritaire Nelmar inc.	17 100
TandemLaunch inc.	32 390
Teledyne Dalsa Semiconducteur inc.	4 730
Transcontinental Saint-Hyacinthe	14 120
Tremcar Saint-Césaire inc.	13 358
Trica inc.	95 472
Unidindon inc.	12 956
Usinage et fabrication Dulac inc.	35 682
Usitech Précision inc.	8 140

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Ventil-air 2001 inc.	37 490
Veolia Eau Technologies Canada inc.	4 680
Verger Lacroix inc.	864
Vétoquinol N.-A. inc.	4 980
Viandes Seficlo inc.	5 195
V-NEO inc.	8 500
Von Arx Outillage et matrice inc.	17 780
Zetec Québec (3089554 Nova Scotia ULC)	8 500
Total partiel entreprises	5 019 261
Total partiel fournisseurs²⁹	591 790

29. Quatre ententes de service ont été réalisées sur une base régionale. Le fournisseur est l'organisme reconnu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Programme incitatif pour l'accueil de stagiaires

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
1170391438 (Christine Piché, Consultante)	3 000
156023 Canada inc. (Planète Mazda)	3 000
2416-9948 Québec inc. (La lunetterie Dre René Verret & Associés)	3 000
2633-8467 Québec inc.	5 000
2635-8853 Québec inc. (Services d'entretien ménager Mathile)	6 000
30&1 Pub + Design	3 000
3104-0611 Québec inc.	3 000
3579000 Canada inc. (Fix Auto Carrefour Laval)	4 000
4479564 Canada inc. (Peinture – AMD)	3 000
6005438 Canada inc. (DWB Consultants)	3 000
6423264 Canada inc. (Les résidences Boisé Notre-Dame)	3 000
6482066 Canada inc.	3 000
7526032 Canada inc. (Hôtel Super 8 Québec)	4 000
8160104 Canada inc.	3 000
8546924 Canada inc. (Rhino Clé)	3 000
9006-4346 Québec inc. (Lunët Espace vision)	6 000
9030-1243 Québec inc. (Luc M. Allard Architecte)	3 000
9042-4987 Québec inc. (Voyage Vasco Rock Forest)	4 000
9086-3440 Québec inc.	5 000
9096-2614 Québec inc. (Aérosport Carrefour d'aventures)	3 000
9114-9526 Québec inc. (Kia Beauport)	8 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
9118-8706 Québec inc. (Mazda Beauport)	3 000
9119-6832 Québec inc.	8 000
9120-5880 Québec inc.	3 000
9153-7639 Québec inc. (Kia Ste-Foy)	8 000
9154-7323 Québec inc. (Kia Québec)	5 000
9164-4906 Québec inc. (Hôtel Champlain)	4 000
9172-0177 Québec inc. (Fix Auto Vaudreuil)	4 000
9175-5116 Québec inc. (Audi Ste-Foy)	3 000
9179-6300 Québec inc. (Garage St-Antoine [2007])	5 000
9180-2397 Québec inc. (Fermes Antares)	3 000
9180-6166 Québec inc. (Honda de la Capitale)	8 000
9186-2243 Québec inc. (Vasco La Prairie)	4 000
9195-8736 Québec inc. (Garage Martin Henri)	5 000
9208-2338 Québec inc. (Carstar Montréal-Ahuntsic)	5 000
9212-8263 Québec inc. (Voyage Vasco Deux-Montagnes)	4 000
9219-3382 Québec inc. (Groupe Trylea)	3 000
9220-9733 Québec inc.	3 000
9221-1093 Québec inc. (Agence de voyages Roy)	4 000
9225-1693 Québec inc. (Hôpital vétérinaire Henri-Bourassa)	6 000
9246-6721 Québec inc. (École de conduite de Sainte-Marthe-sur-le-Lac)	3 000
9252-6698 Québec inc. (Mercedes-Benz St-Nicolas)	3 000
9264-4038 Québec inc. (Voyage Vasco)	12 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
9267-3029 Québec inc. (Carrossier ProColor Deux-Montagnes)	8 000
9272-6546 Québec inc. (SBR Signalisation)	3 000
9274-8706 Québec inc. (J.D. Dodge Chrysler)	9 000
9275-1254 Québec inc. (Fix Auto St-Eustache)	4 000
9286-8504 Québec inc.	3 000
9287-7372 Québec inc. (Démocratik)	6 000
9291-7806 Québec inc. (Bureau comptable Beaubien)	6 000
9300-9637 Québec inc.	8 000
9307-7220 Québec inc. (L'Échelle européenne)	3 000
9311-9089 Québec inc. (Hyundai Val-Bélair)	3 000
9336-0105 Québec inc. (La Grange Récup)	3 000
9339-9921 Québec inc. (Honda St-Nicolas)	8 000
9341-0918 Québec inc. (Voyages Vasco Fabreville)	4 000
9342-6310 Québec inc. (Centre canin La Patte Champêtre)	6 000
9344-9668 Québec inc. (Voyage Vasco La Plaine)	4 000
9345-5368 Québec inc. (Voyage Vasco Rawdon)	4 000
9358-5677 Québec inc. (Kia Val-Bélair)	5 000
9358-5875 Québec inc. (Voyage Vasco Boucherville)	4 000
9366-5891 Québec inc. (St-Nicolas Nissan)	3 000
9370-9921 Québec inc. (Ferme Piroco et Fils)	3 000
9379-8940 Québec inc.	3 000
A L Création et Revalorisation	3 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
À la boîte à fleurs de Laval inc.	3 000
A.B.E.L Design	3 000
Absolu	3 000
Académie Édith Serei	3 000
AccellLAB inc.	6 000
Accès Vet Blainville Hôpital vétérinaire inc.	3 000
Acier Détail Plus inc.	3 000
Acier Nordfab inc.	3 000
Adesa Montréal Corporation	3 000
Aérospatiale Devtek inc.	5 000
Agence de services en techniciens carrosserie inc.	4 000
Agile marketing (Groupe marketing autonome)	3 000
AIKI Informatique	3 000
Amplisys inc.	3 000
Andra Zaharia (Andra Zaharia, notaire)	3 000
Anick Éthier (Jardin d'Anick)	3 000
Applications Bamboo Soft inc.	8 000
Aqua Physio Loretteville	3 000
Aspirabec inc.	3 000
Association de gymnastique Méga-Gym Blainville	4 000
Association Renaissance des Appalaches	3 000
Atelier d'usinage Gomex inc.	5 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Atelier d'usinage Gélinas inc.	5 000
Atelier d'usinage Poudrier inc.	3 000
Atelier d'usinage Tifo	5 000
Atelier de mécanique Fast Tuning inc.	3 000
Atelier mécanique Pierre Mondou inc.	3 000
Au coin de Sophie inc.	3 000
Auberge du cœur Le Transit	3 000
Audi Lauzon	11 000
Auto Bugatti inc.	8 000
Auto Classique de Laval inc.	6 000
Auto Frank et Michel inc.	3 000
Autoénergie Canada inc.	6 000
Automobiles A. Gosselin inc.	3 000
Automobiles Boisvert inc.	11 000
Automobiles Nord Sud inc.	5 000
Autos Jean-François Hamel ltée	9 000
Autos Martel & Heroux inc.	5 000
B. Lepage Auto Service inc.	5 000
Belvédère Nissan Ste-Agathe inc.	4 000
Benson Pièces d'auto	3 000
Beslogique inc.	20 000
Bio-K Plus International inc.	3 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Blainville Ford inc.	3 000
Blondin Fortin inc.	6 000
BMA Architecture de paysage inc.	3 000
Boisvert Chevrolet Buick GMC Itée	6 000
Bonetti Canada inc.	3 000
Boucherie des Praz	3 000
Boutique d'animaux Chico Sainte-Agathe	3 000
Brûlerie de l'Est inc.	3 000
C.B.R. Laser inc.	3 000
C.I.A. Concept mécanique du bâtiment inc.	6 000
Ça c'est chiens	3 000
Café la Mosaïque	3 000
Canneberges Atoka inc.	4 000
Carole Croteau inc.	4 000
Carrefour informatique Laval inc.	6 000
Carrosserie B.G. inc.	16 000
Carrosserie Body Pro (9371-6462 Québec inc.)	5 000
Carrosserie Idéale Chomedey inc.	4 000
Carrosserie Idéale internationale inc.	8 000
Carrosserie Lafontaine (9085-5248 Québec inc.)	4 000
Carrosserie NCL inc.	3 000
Carrosserie Vaudreuil-Dorion inc.	4 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Cascades CS+ inc.	4 000
Centre Canin Traks	9 000
Centre communautaire pour ainés Relais santé Matane	3 000
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) Côte-Nord	6 000
Centre d'entraide d'Argenteuil	3 000
Centre de collision centre-ville inc.	5 000
Centre de collision certifié Europa inc.	4 000
Centre de collision Rive-Nord	8 000
Centre de la petite enfance Vire-Crêpe inc.	9 000
Centre de l'auto Martin Lepage inc.	5 000
Centre d'hébergement Tipinuaikan	3 000
Centre d'intervention le Rond-Point	3 000
Centre DMV	3 000
Centre Domrémy des Appalaches inc.	6 000
Centre du sport Alary inc.	3 000
Centre équestre de Bellefeuille	3 000
Centre équestre Mirabel	3 000
Centre TESS inc.	3 000
Centre-collision Henri-Bourassa inc.	5 000
Centre-collision RDP inc. (Fix Auto Henri-Bourassa)	5 000
Céramique l'entrepôt 1740 St-Jérôme inc.	3 000
CGO mécanique S.E.N.C.	3 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Chambre de commerce et d'industrie St-Jérôme	3 000
Chambre de commerce et d'industrie Thérèse de Blainville	3 000
Chambre de commerce et d'industrie de Mirabel	3 000
Chambre de commerce et d'industrie de Saint-Laurent – Mont-Royal	4 000
Charpentier Meubles	3 000
Châssis d'auto Idéal (Montréal) inc.	5 000
Chaussures Panda St-Jérôme inc.	3 000
Chocolaterie Mathilde Fays inc.	3 000
Cirque du Soleil inc.	3 000
Citoxlab Amérique du Nord inc.	6 000
Claude Joyal inc.	3 000
Clinique médicale Humani	3 000
Clinique vétérinaire Cartier des Laurentides inc.	3 000
Clinique vétérinaire du Domaine Vert inc.	6 000
Clinique vétérinaire du Kamouraska	6 000
Clinique vétérinaire La Providence inc.	3 000
Clinique vétérinaire Quartier animal de Longueuil	3 000
Clinique vétérinaire Val-des-Monts	3 000
Clinique visuelle Nathalie Picard inc.	3 000
Club de golf Rosemère	3 000
Cogeco Connexion inc.	3 000
Commandare Technologies	3 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Communications Dialexia inc.	9 000
Compagnie USNR / Kockums Cancar	3 000
Comptabilité Carrier inc.	3 000
Concept mode Cap-de-la-Madeleine inc.	4 000
Concept mode Chicoutimi inc.	4 000
Concept mode Sherbrooke inc.	4 000
Concept mode Ste-Foy inc.	4 000
Concept mode Victoriaville inc.	4 000
Concept Neufchatel inc.	8 000
Concept Québec inc.	4 000
Concept St-Constant inc.	4 000
Conserta inc.	3 000
Coopérative de solidarité Bon Ménage des Basses-Laurentides	6 000
Coopérative multiservices de Sacré-Cœur-de-Marie	3 000
Corporation pour la protection de l'environnement à Mirabel (CPEM) inc.	3 000
Couche-Tard inc.	3 000
Courtier Innovasens inc.	3 000
Couvertures J.D.M. inc.	3 000
Créagine	3 000
Créations L3D (S.E.N.C.)	3 000
Croque Paysage inc.	3 000
Cuisine Beaujoly	3 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Cyclone Design Communications inc.	3 000
D. L. Technologies inc.	3 000
Darcom Innovations inc.	3 000
Davion Canada	3 000
Décoration horticole Guy Lajoie inc.	3 000
Denis Auto électrique	3 000
Denis Breton Chevrolet Buick GMC Itée	6 000
Denis-R. Cantin Itée (Canadian Tire de Laval)	4 000
DGK.ca inc.	3 000
Dimensions Portes et fenêtres inc.	3 000
Distribution Adéo inc.	6 000
Distribution P. Lamothe inc.	3 000
DMS Détail inc.	3 000
Domaine Berthiaume	3 000
Domaine J.M.G. Trottier	3 000
Doucet Machineries inc.	4 000
Duo Énergie Graphique – Lettreur Nord-Sud inc.	3 000
Ébénisterie Rénova inc.	3 000
EBI Électric inc.	3 000
Équation Groupe conseil inc.	3 000
Études logistiques transport Logfret inc.	5 000
Évolupharma inc.	5 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
FAB 3R inc.	3 000
Fabrication Tek-Nic inc.	3 000
Farzin Asgari, Architecte inc.	3 000
Ferme Clerinda enr.	3 000
Ferme Couvrette & Fils	3 000
Ferme Demetane (2005) inc.	3 000
Ferme Dexpro senc.	3 000
Ferme du bonheur Roux S.E.N.C.	3 000
Ferme Entre Ciel et Terre	3 000
Ferme Éric Couvrette et Fille inc.	3 000
Ferme Ethiac D.J. S.E.N.C.	6 000
Ferme familiale Marien Sansfaçon inc.	3 000
Ferme Frédéric Chollet	3 000
Ferme Karodou	3 000
Ferme Laitoibleu	6 000
Ferme l'AngéluS S.E.N.C.	3 000
Ferme LL Warmblood	3 000
Ferme Mades	3 000
Ferme Milauka enr.	3 000
Ferme Pioui	3 000
Ferme Vachalê	3 000
Fines cuisines inc.	3 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Fix Auto Longueuil	5 000
Fix Auto Montréal Ouest	5 000
Fix Auto St-Léonard	5 000
Fix Auto Terrebonne	8 000
Fleuriste Cléome	3 000
Fleuriste Fleurs d'époque (Giroux, Mélanie)	3 000
Fleuriste L'Atelier du Nord	3 000
Fleuriste St-Eustache	6 000
Focus Paysage	3 000
Franchise A&W (Investissement G. L. Lauzon inc.)	3 000
Fruit d'Or inc.	4 000
Gardium Sécurité inc.	3 000
Gariépy Bussière CPA inc.	6 000
GCT S.E.N.C.R.L.	3 000
GEA Farm Technologies Canada inc.	3 000
Gestion douanière W2C inc.	3 000
Gestion G. LE DÛ inc.	4 000
Gestion Gérald Savard inc.	12 000
Gestion immobilière HVP inc.	3 000
Gestion Jean Paquette (Canadian Tire Saint-Eustache)	24 000
Gestion LSHPK inc.	4 000
Gestion M.L.B. Cardinal Itée (Canadian Tire de Victoriaville)	8 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Gestion Marc-André Lord inc.	8 000
Gestion Voyages Marychel inc.	4 000
Gestions Jean Leblond Itée	4 000
Gestions Jean-Marc Gagné Itée	4 000
Gestions Réal Jutras inc.	4 000
GFDA inc.	3 000
Giasson Farregut Architectes inc.	3 000
Giclocept inc.	3 000
GOX Technologies	3 000
Grégoire Sport inc.	3 000
Grenier Chrysler Dodge Jeep inc.	3 000
Groupe Anderson inc.	3 000
Groupe autos Ste-Foy inc.	8 000
Groupe Carbonic inc.	6 000
Groupe Contant inc.	3 000
Groupe Gestic services informatiques inc.	6 000
Groupe PureSphera inc.	3 000
Guillaume Gariépy (Paysagement Gariépy)	3 000
H2O Innovation inc.	4 000
Haus Design intérieur	3 000
Hommes Sept-Îles	3 000
Honda de Blainville	3 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Hôpital vétérinaire Vellerive inc.	3 000
Hôpital vétérinaire Blainville	3 000
Hôpital vétérinaire de Rivière-du-Loup inc.	3 000
Hôpital vétérinaire Duvernay inc.	3 000
Hôpital vétérinaire Passion Compassion inc.	3 000
Horizon Arpenteurs-géomètres inc.	9 000
Hôtel Alt Québec	4 000
Hôtel Bernières (Normandin inc.)	4 000
Hôtel Château Mont-Sainte-Anne inc.	4 000
Hôtel Clarendon inc.	4 000
Hôtel Pur Québec	4 000
Hôtel-Musée Premières Nations	4 000
Hulix Conseil inc.	3 000
Hyper Accès inc.	3 000
i2p Informatique d'entreprise inc.	3 000
ICO Technologies inc.	6 000
Ideo-Concepts incorporée	3 000
Imausar inc.	3 000
Impôt Multi services plus inc.	3 000
Industries Canatal inc.	3 000
Industries Machinex inc.	4 000
Indy Auto inc.	3 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Informatrixx Ordinateurs	3 000
Infovirtuel inc.	3 000
Investissements Patrick J. Mercier inc.	12 000
Isolation éclair inc.	6 000
J. René Lafond inc.	9 000
Jacques Olivier Ford inc.	5 000
Jardin Dion inc.	6 000
Jean Croteau (2011) inc.	8 000
Jean Peters Architecte	3 000
Jeune Chambre de commerce de Drummond	3 000
Jinca Experts-Conseils	3 000
JMG Informatique	3 000
JPMA Global inc.	5 000
Karine Larouche (Un bain de folie)	3 000
L'Audi-C Sonorisation inc.	3 000
La compagnie Commonwealth Plywood Itée	3 000
La maison Chrysler de Charlesbourg Itée	3 000
La maison des familles de la Mitis	3 000
La maison des femmes de Sept-Îles inc.	3 000
La société préventive de cruauté envers les animaux Laurentides-Labelle inc.	6 000
La solution facile inc.	12 000
Labcan (1989) Itée	6 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Laboratoires Abbott Itée	4 000
Lachute Ford inc.	3 000
Lallier Automobile (Québec) inc. (Lallier Ste-Foy)	3 000
L'Ange-Gardien Ford	5 000
L'Arrimage, Centre de traitement des dépendances	9 000
L'Âtre de Sept-Îles	4 000
Le 1313 Chomedey	3 000
Le Duc des Monts inc.	3 000
Le Génie en Herbe	3 000
Le groupe Restos Plaisirs inc.	24 000
Le Vallon des Sources	3 000
L'effet Boomerang inc.	3 000
Légaré, Dupérré inc.	3 000
Lépine & Lépine inc.	3 000
Les ateliers S.W.A.P inc.	5 000
Les automobiles André Arbour inc. (Complexe Volkswagen 440)	3 000
Les automobiles L.F.B. inc. (Grenier Volkswagen)	3 000
Les bijoutiers Doucet 1993 inc. (bijouterie Doucet Latendresse)	3 000
Les boutiques PopaVape	3 000
Les carrosseries de LaSalle A.M. inc.	5 000
Les carrosseries M. St-louis inc.	8 000
Les conseillers Axelan inc.	3 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Les constructions Hub inc.	3 000
Les consultants en environnement Progestech inc.	3 000
Les croustilles Yum Yum enr.	4 000
Les dessins de structure d'acier Steltec inc.	9 000
Les entreprises D-MAC 2011 inc.	3 000
Les entreprises François Michel inc.	3 000
Les entreprises Jean-Guy Breton inc.	3 000
Les entreprises Michel Choinière inc. (Magasin associé Canadian Tire)	4 000
Les entreprises Paul Woodstock Itée	4 000
Les entreprises Vivre en forme inc.	3 000
Les Grands amis de Rimouski	3 000
Les industries Raymor inc.	3 000
Les jardins de la Pinède	6 000
Les Pétards	3 000
Les placements Michel Mayrand inc.	4 000
Les planchers Mercier (Drummondville) inc.	4 000
Les productions Expert'ease inc.	4 000
Les produits nationaux pour l'environnement Itée.	10 000
Les serres Aquafolia	3 000
Les serres Marc et Danielle Charbonneau	3 000
Les serres Michel Jetté et Réjeanne Huot S.E.N.C.	3 000
Les solutions BlackIP 360 inc.	3 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Les technologies Polycontrôles inc.	3 000
Les technologies SLAPP inc.	3 000
Les transports Maggy Beaudet inc.	6 000
Les voyages D'Accoste inc.	4 000
Lévis Subaru enr.	5 000
Libre Emploi, centre libre-service d'aide à la recherche d'emploi	3 000
LMB Automobile inc.	8 000
L'Oasis de Lotbinière inc.	3 000
Logesco Informatique inc.	3 000
Longueuil Kia (4058569 Canada inc.)	9 000
LR Tech inc.	3 000
Lunetterie St-Augustin inc.	3 000
Lunettes Dépôt inc.	3 000
MD Mécaniques et carrosseries	5 000
Maçonnex	3 000
Magasin Alain St-Jean inc.	4 000
Magasin Léopold Fontaine inc.	8 000
Magasin Poulin inc.	8 000
Maison Parenfant des Basses Laurentides inc.	3 000
Maison Roger Croteau (1986) inc.	4 000
Maisons des jeunes de Saint-Eustache (Le Spot)	6 000
Manoir Victoria	4 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Manseau & Perron inc.	3 000
Manufacture Adria inc.	6 000
Marc Carrière	3 000
Marchand Canadian Tire de Rosemère (J-P Larochelle inc.)	6 000
Marie-Claude Décarie (MCDécarie Joaillerie)	3 000
Marie-Claude Jetté (La ferme des bons-bons légumes bio)	3 000
Mazda Chatel (Automobiles Maurice Parent inc.)	5 000
Mazout G. Bélanger inc.	3 000
Mécachrome Canada inc.	3 000
Mécanique pro Henri Gauvin inc.	5 000
Medial Conseil santé sécurité inc.	3 000
Mercedes-Benz de Québec	5 000
Métal C.N. inc.	3 000
Métaux DMS inc.	3 000
Métaux Produits D.T. inc.	5 000
Meubl'en Vrac Trois-Rivières	4 000
Meubles Dégelis Itée	4 000
Meubles Gérard Poirier inc.	4 000
Meunerie de St-Frédéric inc.	3 000
Mickanic	3 000
Microbytes Centre-ville	3 000
Mobilier Flirt	3 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Modal logistique inc.	6 000
Modécole Internationale	3 000
Mon Mécano HP	5 000
Moto Repentigny	3 000
Musique sur mesure S.E.N.C.	3 000
N.G. Informatique inc.	6 000
Nautika	3 000
Normandin inc. (Hôtel & Suites Normandin)	4 000
Nouveau Monde Graphite inc.	3 000
Novologik inc.	3 000
Ordinacoeur R.T.	3 000
Origine S.E.N.C.	6 000
Outillages Avitec inc.	5 000
P. Jacob & Fils ltée	8 000
Paquet Nissan inc.	5 000
Parmalat Canada inc.	10 000
Partagec inc.	4 000
Passion fleurie	9 000
PBE, Pharma Bio Expert inc.	3 000
Pemana inc.	6 000
Pépinière R.Y. Locas	3 000
Pierre Davidson Architecte	3 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Placeteco inc.	3 000
Plessitech inc.	7 000
Plomberie et décoration du coteau inc.	3 000
Poneys du Nord	3 000
Porsche Lauzon	5 000
PPD Solution de mousse inc.	3 000
Premium Chrysler de Laval	3 000
Bateaux Princecraft inc.	3 000
Pro-Dev, Stratégies & marketing inc.	3 000
Produits de consommation Fempro	4 000
Promotion du livre S.D.M. inc.	3 000
ProWeb Solutions d'affaires électroniques inc.	3 000
R. Croteau Rimouski inc.	16 000
R.M. Croteau inc.	4 000
Ralik inc.	3 000
Ranch l'Or-Jaune inc.	6 000
Récupération Alex Neveu	3 000
Régulvar inc.	6 000
Remorques 125 (2010) inc.	3 000
Réparation N.N.	3 000
Repentigny Chevrolet Buick GMC inc.	3 000
Résidence Côté Jardin	6 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Résidence du Collège	3 000
Richer et Legault Arpenteurs-Géomètres S.E.N.C.	3 000
Roland Boulanger et Cie Itée	4 000
Rovibec inc.	4 000
Roxanne Nelson enr.	3 000
S. Setlakwe Itée	4 000
Sani-Marc inc.	3 000
Sanuvox Technologies inc.	3 000
Saputo Produits laitiers Canada S.E.N.C.	4 000
Sarah Clermont enr.	3 000
SBSA	3 000
Service de remorquage Maxi inc.	5 000
Services financiers et d'assurance Isabelle Jolicoeur inc.	3 000
Services optométriques (Opt) inc.	3 000
Silencieux Belisle inc.	5 000
Solutions 66 inc.	3 000
Solutions Informatique JL	3 000
Solutions Novika	5 000
Soprema inc.	4 000
Soucy Belgen inc.	3 000
Soucy Rivalair inc.	10 000
SPCA Lanaudière Basses-Laurentides	6 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Stat Park inc.	3 000
Ste-Foy Nissan inc.	5 000
Stelpro Design inc.	5 000
St-Jérôme Chevrolet Buick GMC inc.	5 000
St-Jérôme Chrysler Jeep Dodge inc.	8 000
Structures XL inc.	3 000
Studio Pyxis inc.	3 000
Superbe Culture Rive Nord	4 000
Synaptik Média inc.	3 000
Synovatec inc.	6 000
Technifab GC inc.	3 000
Technique Auto Sylvain Gagné inc.	3 000
Technologie Inovaweld inc.	3 000
Télécon Design inc.	3 000
Tergel inc.	3 000
Tohu Bohu Créations (Geneviève Deslauriers)	3 000
Tôle Art inc.	3 000
Topmed – Centre collégial de transfert de technologie en orthèses, prothèses et équipements médicaux	6 000
Transit Sept-Îles	3 000
Transport chaîné inc.	3 000
Transport O.S.I. inc.	3 000
Tripar inc.	5 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Unix Performance inc.	3 000
Usinage Protech 30-55 inc.	15 000
Usinage Usi-Max inc.	3 000
Utopia Art floral / Solange Roy Fleuriste	3 000
Utopia Image	3 000
VAG Motorsport	3 000
Val Technologies inc.	3 000
Valérie De L'Étoile Design d'intérieur	3 000
Van Pro inc.	3 000
Ventes Ford Elite (1978) inc.	3 000
Version création inc.	3 000
Vibrotech inc.	3 000
Vic Mobilier de magasins inc.	6 000
Victoriaville & Co. inc.	4 000
Vigi Santé Itée	3 000
Volkswagen Lauzon Blainville	3 000
Voyage Piché & Carvalho	4 000
Voyage Vasco Alma	4 000
Voyage Vasco Beauport et La Côte inc.	4 000
Voyage Vasco Drummondville (9159-0596 Québec inc.)	4 000
Voyage Vasco inc.	4 000
Voyage Vasco Ste-Agathe inc.	4 000

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Voyage Vasco Ste-Thérèse inc.	4 000
Voyages La Caravelle	4 000
Voyages sans frontière	4 000
VTT Quadpro (Motoplex Group)	6 000
Web-Cab inc.	3 000
Yves Bilodeau, Dessinateur inc.	6 000
TOTAL GÉNÉRAL	2 284 000

Programme de formations de courte durée privilégiant les stages dans les professions prioritaires par la CPMT

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
ARM Agence de recouvrement inc.	131 380
Association hôtelière de la région de Québec	192 166
Camo-route inc.	1 086 296
Centre d'expertise en fabrication métallique industrielle	469 431
Chambre de commerce de Mont-Tremblant	379 497
Chambre de commerce et d'industrie de St-Jérôme	243 111
Comité paritaire de l'industrie de l'automobile des régions Lanaudière-Laurentides	830 174
Comité paritaire de l'industrie des services automobiles de la région de Québec	440 340
Comité paritaire sur l'industrie des services automobiles des Cantons de l'Est	887 599
Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle	7 281 092
Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec	457 430
Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles	407 740
Conseil québécois des ressources humaines en tourisme	1 140 453
Formabois – Comité sectoriel de main-d'œuvre du bois	675 331
La corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec inc.	292 405
Simetech Environnement inc.	376 732
Tremcar Saint-Césaire inc.	846 528
TOTAL GÉNÉRAL	16 137 705

**Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées
par la CPMT 2018-2019³⁰**

Bénéficiaire	Nombre de bourses
Campus Notre-Dame-de-Foy	2
Cégep André-Laurendeau	7
Cégep Beauce-Appalaches	10
Cégep de Baie-Comeau	2
Cégep de Chicoutimi	13
Cégep de Drummondville	11
Cégep de Granby-Haute-Yamaska	13
Cégep de Jonquière	24
Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue	16
Cégep de l'Outaouais	12
Cégep de la Gaspésie et des Îles	6
Cégep de La Pocatière	9
Cégep de Lévis-Lauzon	34
Cégep de Matane	12
Cégep de Rimouski	19
Cégep de Rivière-du-Loup	8
Cégep de Sainte-Foy	13
Cégep de Saint-Félicien	2

30. En 2018-2019, le programme Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions priorisées par la CPMT a été modifié afin de s'adresser aux établissements d'enseignement au lieu d'être destiné aux élèves. Ainsi, il incombe désormais aux établissements d'enseignement de sélectionner les boursiers et boursières et de leur remettre la bourse.

Bénéficiaire	Nombre de bourses
Cégep de Saint-Hyacinthe	26
Cégep de Saint-Jérôme	14
Cégep de Saint-Laurent	6
Cégep de Sept-Îles	2
Cégep de Sherbrooke	24
Cégep de Sorel-Tracy	8
Cégep de Thetford	15
Cégep de Trois-Rivières	15
Cégep de Valleyfield	9
Cégep de Victoriaville	15
Cégep du Vieux Montréal	5
Cégep Édouard-Montpetit	17
Cégep François-Xavier Garneau	10
Cégep Gérald-Godin	4
Cégep Limoilou	35
Cégep Marie-Victorin	2
Cégep régional de Lanaudière à Joliette	2
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	11
Champlain Regional College – Campus Lennoxville	11
Champlain Regional College – Campus Saint-Lambert–Longueuil	4
Collège Ahuntsic	6
Collège André-Grasset inc.	2

Bénéficiaire	Nombre de bourses
Collège CDI Administration, Technologie, Santé	6
Collège d'Alma	11
Collège Dawson	6
Collège de Bois-de-Boulogne	6
Collège de Maisonneuve	14
Collège de Rosemont	4
Collège Ellis – Campus de Drummondville	1
Collège Ellis – Campus de Trois-Rivières	2
Collège Héritage	4
Collège John Abbott	4
Collège LaSalle	2
Collège Lionel-Groulx	4
Collège Montmorency	32
Collège Shawinigan	5
Commission scolaire crie	1
Commission scolaire de Charlevoix	15
Commission scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup	22
Commission scolaire de l'Énergie	17
Commission scolaire de l'Estuaire	8
Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois	2
Commission scolaire de la Baie-James	3
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	17

Bénéficiaire	Nombre de bourses
Commission scolaire de la Capitale	28
Commission scolaire de la Côte-du-Sud	23
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île	4
Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	17
Commission scolaire de la Riveraine	17
Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	12
Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	13
Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands	14
Commission scolaire de Laval	19
Commission scolaire de Montréal	16
Commission scolaire de Portneuf	21
Commission scolaire de Rouyn-Noranda	2
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe	13
Commission scolaire de Sorel-Tracy	2
Commission scolaire des Appalaches	16
Commission scolaire des Bois-Francs	8
Commission scolaire des Chênes	21
Commission scolaire des Chic-Chocs	1
Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	5
Commission scolaire des Hautes-Rivières	1
Commission scolaire des Hauts-Cantons	4
Commission scolaire des Laurentides	1

Bénéficiaire	Nombre de bourses
Commission scolaire des Monts-et-Marées	12
Commission scolaire des Navigateurs	17
Commission scolaire des Phares	15
Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	2
Commission scolaire des Premières-Seigneuries	12
Commission scolaire des Samares	13
Commission scolaire des Sommets	8
Commission scolaire des Trois-Lacs	2
Commission scolaire du Chemin-du-Roy	14
Commission scolaire du Fer	5
Commission scolaire du Lac-Abitibi	7
Commission scolaire du Lac-Témiscamingue	3
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets	1
Commission scolaire du Val-des-Cerfs	4
Commission scolaire Eastern Townships	13
Commission scolaire English-Montréal	5
Commission scolaire Harricana	9
Commission scolaire Kativik	1
Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	5
Commission scolaire Marie-Victorin	3
Commission scolaire Pierre-Neveu	5
Commission scolaire René-Lévesque	6

Bénéficiaire	Nombre de bourses
Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier	19
Commission scolaire Western Québec	1
École du Routier G.C. inc.	1
Institut de technologie agroalimentaire – Campus de La Pocatière	4
Institut de technologie agroalimentaire – Campus de Saint-Hyacinthe	4
Institut Teccart	3
Séminaire de Sherbrooke	2
Vanier College	4
TOTAL	1 100

Bourses de promotion des programmes de formation menant aux professions prioritaires par la CPMT distribuées en 2017-2018 et dont le premier versement a été effectué au cours de l'exercice financier 2018-2019³¹

01 - BAS-SAINT-LAURENT

Cégep de Rimouski	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de la logistique du transport	Émilie Séry
Techniques de la logistique du transport	Hamidou Diallo
Techniques de la logistique du transport	Hugo Ouellet
Techniques de la logistique du transport	Karine Cinq-Mars
Techniques de la logistique du transport	Marie-Andray Létourneau
Techniques de la logistique du transport	Olivier Poulin
Technologie de maintenance industrielle	Anthony D'Amours
Technologie de maintenance industrielle	Nicolas Voyer

Commission scolaire des Monts-et-Marées	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique automobile	Audrey Durette
Mécanique automobile	Brendon Corbin
Mécanique automobile	Jonathan Chassé

31. En 2017-2018, la sélection des boursiers et des boursières se faisait au hasard sans droit de regard de la part de l'établissement d'enseignement. La bourse était versée directement à l'élève.

Institut de technologie agroalimentaire – Campus La Pocatière	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Anthony Veilleux
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Anthony Couillard
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Justin Caron
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Louis Hamel
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Raphaël Lecours
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Raphaël Rioux
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Rebecca P. Bérubé
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Sarah Pelletier
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Amina Asses
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Anabelle Soucy
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Francis Plante
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Katherine Lecompte
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Pétula Bernier
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Simon Castonguay-Paradis

02 – SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

Cégep de Chicoutimi	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Technologie de l'électronique industrielle	Alex Tremblay
Technologie de l'électronique industrielle	Fabien Bouchard
Technologie de l'électronique industrielle	Nicolas Rodrigue
Technologie du génie métallurgique	Estebane Desgagné
Technologie du génie métallurgique	Lenny Perron
Technologie du génie métallurgique	Marc-André Gagné
Technologie du génie métallurgique	Vincent Gauthier
Technologie du génie métallurgique	William Moreau

Cégep de Jonquière	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Anais Boisvert
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Jérémy Lahaye-Côté
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Kim Valet
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Laurie Simard
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Marguerite Minier
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Nicolas Videault
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Sylvaine Meindu
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Tommy Gauthier
Techniques de génie chimique	Amélie Perras
Techniques de génie chimique	Jacob Cyr

Cégep de Jonquière	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de génie chimique	Kim Boucher
Techniques de génie chimique	Sébastien Bergeron
Techniques de génie chimique	Thomas Bouchard
Techniques de génie mécanique	Félix Côté-Beauchemin
Techniques de laboratoire	Jean-Christophe Fortin
Techniques de laboratoire	Sandrine Doucet-Savard
Techniques d'éducation à l'enfance	Léa Huot
Techniques d'éducation à l'enfance	Sabrina Côté
Techniques d'éducation à l'enfance	Sylvianne Laliberté
Techniques d'intégration multimédia	Amélie Tremblay-Belley
Techniques d'intégration multimédia	Ann-Laurie Lapointe
Techniques d'intégration multimédia	Christopher Harvey
Techniques d'intégration multimédia	Joany Bonneau
Techniques d'intégration multimédia	Nicolas Tremblay
Techniques d'intégration multimédia	Stéphanie Gélinas
Technologie de l'électronique industrielle	Jessy Tremblay
Technologie de l'électronique industrielle	Jordan Fortin
Technologie de l'électronique industrielle	Nicolas Côté
Technologie du génie industriel	Aboubakar Sidick Abdallah Touré
Technologie du génie industriel	Jescika Dufour
Technologie du génie industriel	Maxime Caron
Technologie du génie industriel	Santatra Manant Andriamilala

Collège d'Alma	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Alex Morency
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Félix-Antoine Goulet
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Guillaume Bélanger
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Jean-Michel Filion
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Julien-Charles Côté
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Marc-Olivier Pelletier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Mathias Boulianne-Adams
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Samuel Frigon
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Timmy Gauthier

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique automobile	Billy Gaudreault
Mécanique automobile	Jeremy Gingras
Mécanique automobile	Noah Picard-Simard
Mécanique automobile	Philippe Lavoie
Mécanique automobile	Pier-Alexandre Munger
Mécanique automobile	Pierrot Côté
Mécanique automobile	Simon Larouche
Mécanique de véhicules lourds routiers	Anthony Hudon
Mécanique de véhicules lourds routiers	Christopher Benson
Mécanique de véhicules lourds routiers	Éric Denis

Commission scolaire des Rives-du-Saguenay	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique de véhicules lourds routiers	Francis Gauthier
Mécanique de véhicules lourds routiers	Françoise Villeneuve
Mécanique de véhicules lourds routiers	Guillaume Proulx
Mécanique de véhicules lourds routiers	Jean-Philippe Crevier
Mécanique de véhicules lourds routiers	Jérôme Bouchard
Mécanique de véhicules lourds routiers	Jérôme Pelletier
Mécanique de véhicules lourds routiers	Mathieu Bouchard
Mécanique de véhicules lourds routiers	Pier-Luc Pineault
Mécanique de véhicules lourds routiers	Samuel Truchon Arseneault
Mécanique de véhicules lourds routiers	Simon Boudreault
Mécanique de véhicules lourds routiers	William Fortin
Mécanique de véhicules lourds routiers	Zachary Claveau

Commission scolaire du Lac-Saint-Jean	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques d'usinage	Dave Grenon-Groussette

Commission scolaire du Pays-des-Bleuets	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique automobile	Jérémie Cloutier
Mécanique automobile	Joël Bradette
Mécanique automobile	Maxime Dumais

03 – CAPITALE-NATIONALE

Campus Notre-Dame-de-Foy	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques d'éducation à l'enfance	Lory-Ann Simard-Peruta
Techniques d'éducation à l'enfance	Maude Proulx
Techniques d'éducation à l'enfance	Mireille Côté
Techniques d'éducation à l'enfance	Rosalie Rousseau
Techniques d'éducation à l'enfance	Vicky Couture
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	Philippe Charlebois
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	Pierre Martel

Cégep François-Xavier Garneau	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Alessa Ortiz-Duchesne
Soins infirmiers	Jacky Laverdière
Soins infirmiers	Laurence Mercier
Soins infirmiers	Sarah Lainé
Techniques de la logistique du transport	Ali Sanou
Techniques de la logistique du transport	Alex Goulet
Techniques de la logistique du transport	Catherine Potvin
Techniques de la logistique du transport	Jason Normand
Techniques de la logistique du transport	Mathieu Ouellet
Techniques de la logistique du transport	Samuel Champagne
Techniques de la logistique du transport	Tristan Veilleux

Cégep François-Xavier Garneau	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de l'informatique	Alexis Martin
Techniques de l'informatique	François-Xavier Rousseau
Techniques de l'informatique	Hugo Boisvert
Techniques de l'informatique	Louis Labrecque
Techniques de l'informatique	Philippe Auger-Morin
Techniques de l'informatique	Samuel Massé
Techniques de l'informatique	Simon Marceau
Techniques de l'informatique	Simon Roussel
Techniques de l'informatique	Théodore Leuwat Ngogang
Techniques de l'informatique	Vincent Pellerin
Techniques de l'informatique	William Gagné

Cégep Limoilou	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Claudèle Gauthier-Larocque
Soins infirmiers	Eve Bertrand
Soins infirmiers	Florence Clavet
Soins infirmiers	Julie-Pier Galerneau
Techniques de génie mécanique	Elliot Byrns
Techniques de génie mécanique	François-Olivier Pelletier
Techniques de génie mécanique	Philippe St-Laurent
Techniques de l'informatique	Christophe Nadeau

Cégep Limoilou	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de l'informatique	Étienne Caisse
Techniques de l'informatique	Gabriel St-Amant Morales
Techniques de l'informatique	Jacob Babin
Techniques de l'informatique	Jean-Michel Morin
Techniques de l'informatique	Julien Dumont
Techniques de l'informatique	Maxime St-Amand
Techniques de l'informatique	Nicolas Asselin
Techniques de l'informatique	Pascal Lalonde-Brodeur
Techniques de l'informatique	Simon-Pierre Normand
Techniques de l'informatique	Tristan Lirette
Technologie de l'électronique industrielle	Alexandre Légaré
Technologie de l'électronique industrielle	Alexandre Lepage
Technologie de l'électronique industrielle	Anthony Dono
Technologie de l'électronique industrielle	Cédric Sylvain-Proulx
Technologie de l'électronique industrielle	Charles Auger
Technologie de l'électronique industrielle	David Ahouomto
Technologie de l'électronique industrielle	Guillaume Pitre
Technologie de l'électronique industrielle	Jérémie Catudal
Technologie de l'électronique industrielle	Kian Morot
Technologie de l'électronique industrielle	Marc-Olivier Mimeault
Technologie de l'électronique industrielle	Marie Esther Bédard
Technologie de l'électronique industrielle	Mathieu Leriche

Cégep Limoilou	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Technologie de l'électronique industrielle	Michaël Forgot
Technologie de l'électronique industrielle	Olivier Chouinard
Technologie de l'électronique industrielle	Pascale Alarie
Technologie de l'électronique industrielle	Raphael Genois
Technologie de l'électronique industrielle	Samuel Tourigny
Technologie de l'électronique industrielle	Thomas De Roy
Technologie de l'électronique industrielle	William Daoust
Technologie de l'électronique industrielle	William Fontaine
Technologie de l'électronique industrielle	Yann Moreau
Technologie du génie civil	Alyson Anctil
Technologie du génie civil	Félix Robillard
Technologie du génie civil	Jean-Samuel Guérin
Technologie du génie civil	Jennifer Côté
Technologie du génie civil	Jeremy Alain
Technologie du génie civil	Louis-Charles Maheux
Technologie du génie civil	Samuel Maheux
Technologie du génie civil	Sébastien Cayouette
Technologie du génie industriel	Charles-Étienne Simard
Technologie du génie industriel	David Rochon
Technologie du génie industriel	Elena Gagnon
Technologie du génie industriel	Nicolas Girard

Commission scolaire de Charlevoix	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique automobile	Anne-Clara Boily-Tremblay
Mécanique automobile	Gabriel Desbiens-Ouellet

Commission scolaire de la Capitale	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique automobile	Alexis Nadeau
Mécanique automobile	Delphine Riverin
Mécanique automobile	Mathieu Latulippe
Mécanique automobile	Olivier Drolet
Mécanique de véhicules lourds routiers	Benoît Desrosiers
Mécanique de véhicules lourds routiers	Cédric Drouin
Mécanique de véhicules lourds routiers	Charles Brodrique
Mécanique de véhicules lourds routiers	Daniel Gagnon
Mécanique de véhicules lourds routiers	Jérémy Desaulniers
Mécanique de véhicules lourds routiers	Josyane Richard
Mécanique de véhicules lourds routiers	Julien Landry
Mécanique de véhicules lourds routiers	Maxime Huot
Mécanique de véhicules lourds routiers	Michaël Plamondon
Mécanique de véhicules lourds routiers	Olivier Bouchard-Caron
Mécanique de véhicules lourds routiers	Philippe Pothier
Mécanique de véhicules lourds routiers	Samuel Bonnallie
Mécanique de véhicules lourds routiers	Samuel Savoie

Commission scolaire de la Capitale	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique de véhicules lourds routiers	Stéphane Veilleux
Mécanique de véhicules lourds routiers	Thomas Savary
Mécanique de véhicules lourds routiers	Vincent Racine
Mécanique de véhicules lourds routiers	Vincent Tremblay-Buzzell
Techniques d'usinage	Benoît Plourde
Techniques d'usinage	Sébastien Deschênes

Commission scolaire des Premières-Seigneuries	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Adechian Lisette Omolara
Assistance à la personne en établissement de santé	Andrée Line Bernard
Assistance à la personne en établissement de santé	Anne-Marie Garneau
Assistance à la personne en établissement de santé	Annie Beaupré
Assistance à la personne en établissement de santé	Isabelle Truchon–St-Pierre
Assistance à la personne en établissement de santé	Laury-Ann Laporte
Assistance à la personne en établissement de santé	Lidwine Gloria Tsony Lengdep
Assistance à la personne en établissement de santé	Lucie Merline Megni Nguedia
Assistance à la personne en établissement de santé	Myalee Marcil
Assistance à la personne en établissement de santé	Stéphanie Harvey Huot
Assistance à la personne en établissement de santé	Suzie Veilleux
Assistance à la personne en établissement de santé	Wendyida Jeanette Dabilgou

04 – MAURICIE

Cégep de Trois-Rivières	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Gabryelle Pruneau
Soins infirmiers	Jeanne Caron
Soins infirmiers	Justine Meunier
Techniques de la logistique du transport	Alexandra Marie-Noëlle Plante
Techniques de la logistique du transport	François Gentes
Techniques de la logistique du transport	Gaëlle Anne-Laure Thérèse Boissel
Techniques de la logistique du transport	Julie-Marie-Sandra Plante
Techniques de la logistique du transport	Naomie Raymond
Technologie de l'électronique industrielle	Laurent Vouligny
Technologie de l'électronique industrielle	Samuel Vouligny
Technologie de maintenance industrielle	Alex Duchesne
Technologie de maintenance industrielle	Jérémie Renault
Technologie du génie industriel	Camille Luneau-Gagné
Technologie du génie industriel	Cedric Josue Lamini
Technologie du génie industriel	Kariane Michaud
Technologie du génie industriel	Vincent Gauthier
Technologie du génie métallurgique	David Villeneuve-Benoit
Technologie du génie métallurgique	Dylan Fortin Clément
Technologie du génie métallurgique	Félix-Olivier Audy
Technologie du génie métallurgique	Loïc Caly

Cégep de Trois-Rivières	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Technologie du génie métallurgique	Marc-Antoine Milette
Technologie du génie métallurgique	Marco Girard
Technologie du génie métallurgique	Philip Lafontaine
Technologie du génie métallurgique	Samuel Rambaud
Technologie du génie métallurgique	Sébastien Germain-Careau
Technologie du génie métallurgique	Simon Mercier

Commission scolaire de l'Énergie	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique de véhicules lourds routiers	Edmond Rioux
Mécanique de véhicules lourds routiers	Frédéric Sarrazin
Mécanique de véhicules lourds routiers	Josie-Anne Jacques
Mécanique de véhicules lourds routiers	Karina O'Bomsawin
Mécanique de véhicules lourds routiers	Maxime Desroches
Mécanique de véhicules lourds routiers	Philippe Baillargeon
Mécanique de véhicules lourds routiers	Pierrik-Antony Comtois

Commission scolaire du Chemin-du-Roy	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	David Lamy
Assistance à la personne en établissement de santé	Étienne Gisèle Djoumessi
Assistance à la personne en établissement de santé	Lisanne Martin
Assistance à la personne en établissement de santé	Maely Dumoulin
Assistance à la personne en établissement de santé	Marie-Florence Hébert
Assistance à la personne en établissement de santé	Mélissa Beaudet
Assistance à la personne en établissement de santé	Miryam Dupras

05 – ESTRIE

Champlain Regional College – Campus Lennoxville	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Coralie Bienvenue
Soins infirmiers	Vance Côté

Cégep de Sherbrooke	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Elisabeth Carrier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Jordane Dion
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Magalie Vachon
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Mallory Marois
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Olivier Lachance
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Seneb Miazga
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Simon Volpe
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Vincent Provencher

Cégep de Sherbrooke	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Yannick Riendeau
Soins infirmiers	Samuel Dubois
Soins infirmiers	Yahya Cissé
Techniques de génie mécanique	Charlotte Brasseur-Isabelle
Techniques de génie mécanique	Ibrahim Salem
Techniques de génie mécanique	Jimmy Perras
Techniques de génie mécanique	Mathieu Sammut
Techniques de génie mécanique	Stéphanie Bastille
Techniques de laboratoire	Alexandra Topping
Techniques de laboratoire	Catherine Bronsard
Techniques de laboratoire	Joël Frank Tientcheu Koute
Techniques de l'informatique	Gabrielle Jacques
Techniques d'éducation à l'enfance	Coralie Gougeon
Techniques d'éducation à l'enfance	Mélanie Rodrigue
Techniques d'éducation à l'enfance	Noémie Talbot
Technologie de l'électronique industrielle	Joanie Otis
Technologie de l'électronique industrielle	Philippe Duchesne
Technologie de l'électronique industrielle	Samuel Boisvert
Technologie de l'électronique industrielle	Tom Lorente
Technologie de l'électronique industrielle	William Simoneau
Technologie de maintenance industrielle	Alex Desoroy-Rhéaume
Technologie de maintenance industrielle	Félix Langford

Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Claudia Benoît
Assistance à la personne en établissement de santé	Daphney Langevin-Monette
Assistance à la personne en établissement de santé	Samantha Michaud-Bonsant
Mécanique automobile	Ambroise Pelpel
Mécanique automobile	Jasmin Proulx
Mécanique automobile	Jason Lepître
Mécanique automobile	Jonathan Pothier
Mécanique automobile	Shukran Ahmad
Mécanique automobile	Steve Marchand
Mécanique de véhicules lourds routiers	Anthony Leclerc
Mécanique de véhicules lourds routiers	Gabriel Yergeau
Mécanique de véhicules lourds routiers	Maxime Perreault
Mécanique de véhicules lourds routiers	Mychaël Ash
Mécanique de véhicules lourds routiers	Nicolas Roy
Mécanique de véhicules lourds routiers	Nicolas Chainey
Mécanique de véhicules lourds routiers	Renaud Bachand
Mécanique de véhicules lourds routiers	Thierry Lacasse
Techniques d'usinage	Émilie Boutin
Techniques d'usinage	Jason Huard
Techniques d'usinage	Philip Aubin Jubinville

Commission scolaire Eastern Townships	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Jessica McMorine
Assistance à la personne en établissement de santé	Luz Adriana Atuesta Acosta
Assistance à la personne en établissement de santé	Travis Doyle
Techniques d'usinage	Léo Samuel Veltkamp

06 – MONTRÉAL

Cégep André-Laurendeau	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Aissatou Yéro Baldé
Soins infirmiers	Elena Slobodchikova
Soins infirmiers	Léa Antaya Grimard
Soins infirmiers	Léa Lacasse
Soins infirmiers	Lidya St-Laurent
Techniques de la logistique du transport	Ahmad Rajad
Techniques de la logistique du transport	Anna Boyko
Techniques de la logistique du transport	Charles-Alexandre Girard
Techniques de la logistique du transport	Jaelle Naila Valias-Jean
Techniques de la logistique du transport	Jean-Philippe Daoust
Techniques de la logistique du transport	Jennifer Dye
Techniques de la logistique du transport	Philip Pierscinski
Techniques de la logistique du transport	Pierre Romain Tsafack Tsopnang
Techniques de l'informatique	Amina Mihoubi
Techniques de l'informatique	Benjamin Claveau

Cégep André-Laurendeau	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de l'informatique	Simon Faubert
Techniques d'éducation à l'enfance	Karolanne Beaudoin
Techniques d'éducation à l'enfance	Montserrat Sanchez Monterd
Technologie de l'électronique industrielle	Cheney Saysourinho
Technologie de l'électronique industrielle	Moussa Sangaré
Technologie de l'électronique industrielle	Samuel Dufour
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	Armstrong Legros
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	Joël Martinez-Sirois

Collège Ahuntsic	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de laboratoire	Alexandre Gagné
Techniques de laboratoire	Nicolas Truchon
Techniques de l'informatique	Félix Berny Emmanuel
Techniques de l'informatique	Frederik Chenier
Techniques de l'informatique	Monclès-Junior Hérisse
Technologie de l'électronique industrielle	Cristian Balan
Technologie de l'électronique industrielle	Haïfa Fleurival
Technologie de l'électronique industrielle	Laurence Larocque-Cyr
Technologie du génie industriel	Camilia Alarie-Martinez
Technologie du génie industriel	Kim Martel
Technologie du génie industriel	Maxime Audet
Technologie du génie industriel	Stefan Razvan Stempel

Collège de Bois-de-Boulogne	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Camille Gélinas
Soins infirmiers	Cathya Santiago Valdez
Soins infirmiers	Jade Lalande
Soins infirmiers	Lori-Lyne Francoeur
Soins infirmiers	Lourdjie Dayana Coriolan
Soins infirmiers	Manel Sbei
Soins infirmiers	Marie Blandine Tchouhoukou Fangue
Techniques de l'informatique	Kevin Nelson Moudio Kwakep

Collège de Rosemont	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Georgette Djoukep Simo
Soins infirmiers	Kamelia Ammarkhodja
Soins infirmiers	Lysandra Marrero
Soins infirmiers	Ritania Nazaire
Soins infirmiers	Stéphanie Leblanc
Techniques de l'informatique	Alex Duong
Techniques de l'informatique	Antoine Brouillette
Techniques de l'informatique	Lian Faustin

Cégep de Saint-Laurent	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Christian Drouin
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Emma Dazé
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Frédéric Rouleau
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Houria Tarafi
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Leslie Arisbeth Becera Guzman
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Nicole Mukadi Kavumbu
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Samantha Rosine Tchaleu
Environnement, hygiène et sécurité au travail	Yasmin El Darrat
Soins infirmiers	Danielle Stéphanie Ngo Beth
Soins infirmiers	Edmond Websthely
Soins infirmiers	Éric Beaulieu
Soins infirmiers	Laura Yulieth Castrillon Escobar
Soins infirmiers	Sadki Rachida

Cégep du Vieux Montréal	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Conseil en assurances et en services financiers	Béatrice Belley Duchesne
Conseil en assurances et en services financiers	Justine Tamaro
Conseil en assurances et en services financiers	Mathieu Moojjekind
Conseil en assurances et en services financiers	Nassima Benzemam
Soins infirmiers	Isabelle Gagnon
Soins infirmiers	Léa Sheferaw

Cégep du Vieux Montréal	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Mardoché Dorsainvil
Techniques de l'informatique	Christian Fortin-Desrosiers
Techniques de l'informatique	Danilo Robado Madore
Techniques d'éducation à l'enfance	Lou-Ann Dumoulin-Laurin
Techniques d'éducation à l'enfance	Laila Moustauoui
Technologie de l'électronique industrielle	Alexandre Tanguay-Moncion
Technologie de l'électronique industrielle	Kevin Aubry
Technologie de l'électronique industrielle	Raphaël Hohly
Technologie de maintenance industrielle	Loïc Dubé-Saint-Pierre
Technologie de maintenance industrielle	Nicolas Thiffeault

Cégep Gérald-Godin	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Gabrielle Renaud
Soins infirmiers	Mégane Legault
Soins infirmiers	Sébastien Kishi
Soins infirmiers	Valérie Jacques
Soins infirmiers	Xavier Morin
Techniques de l'informatique	Pierre-Alexandre Roy
Techniques de l'informatique	Ribensky Nader Merzius
Techniques de l'informatique	William Spinney
Techniques d'éducation à l'enfance	Clauzette Laure Noél
Techniques d'éducation à l'enfance	Marie-Claude Leroux

Collège John Abbott	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Amanda Mcleod
Soins infirmiers	Francis Lemire
Soins infirmiers	Kayla Donaldson
Soins infirmiers	Rebecca Bleasdille
Soins infirmiers	Yi Wei
Techniques de l'informatique	Alex-James Stewart
Techniques de l'informatique	James Lee
Techniques de l'informatique	Joshua Reinhart

Cégep Marie-Victorin	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques d'éducation à l'enfance	Glenda Élizabeth Guevara
Techniques d'éducation à l'enfance	Mégane Paul-Vézeau

Collège André-Grasset (1973) inc.	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de l'informatique	André De Oliveira Carvalho
Techniques de l'informatique	Carlos Henrique Lopes
Techniques de l'informatique	Joao Carlos Fernandes Neto
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	Badr Tamsamani
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	Eddyrick Pong

Collège Dawson	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	David Nkengateh Lekeaka
Soins infirmiers	Hewan Teshome
Soins infirmiers	Jessica Ren
Soins infirmiers	Kathleen Ofosuah Asae
Soins infirmiers	Modupeola Folake Adelusi
Techniques de laboratoire	Fahimeh Bolandi
Techniques de laboratoire	Julian Escobar
Techniques de l'informatique	Mogeet Nadeem
Techniques de l'informatique	Tudor Hanganu
Techniques de l'informatique	Vadim Kukushkin

Collège LaSalle	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de l'informatique	Antonio Domenico Hamrat
Techniques de l'informatique	Julian Bernardo Grajales Sekulits
Techniques de l'informatique	Lixing Shi
Techniques de l'informatique	Ming Wei
Techniques d'éducation à l'enfance	Ana Paola Aguayo Limon
Techniques d'éducation à l'enfance	Amy Chow

Commission scolaire de Montréal	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Calorifugeage	Jonathan Myre
Calorifugeage	Julie Lachance-Bolduc
Ferblanterie-tôlerie	Mohamed Abdou Aziber
Ferblanterie-tôlerie	Phi Long Ho
Mécanique de véhicules lourds routiers	Aissa Kaci
Mécanique de véhicules lourds routiers	Jamil Aris
Mécanique de véhicules lourds routiers	Jean-Keller Don
Mécanique de véhicules lourds routiers	Khoa Vuong
Mécanique de véhicules lourds routiers	Marc-Antoine Labrie
Mécanique de véhicules lourds routiers	Mathieu Plasse
Mécanique de véhicules lourds routiers	Oscar Fernando Miranda Cleto
Mécanique de véhicules lourds routiers	Pierre-Alexandre Martineau
Préparation et finition de béton	Alexandre Grenon

Commission scolaire de Montréal

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Préparation et finition de béton	Jean-Bernard Victor
Préparation et finition de béton	Jose Luiz Del Cid
Préparation et finition de béton	Juan Carlos Vivanco Malache
Préparation et finition de béton	Leonardo Delle Donne
Préparation et finition de béton	Richard Bouvier
Préparation et finition de béton	Xavier Lewiss

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique de machines fixes	Jacob Bertose
Mécanique de machines fixes	Jonathan Chartier
Mécanique de machines fixes	Marc-Olivier Martin
Mécanique de machines fixes	Salah Daiboun Sajel
Mécanique de machines fixes	Stéphane D'Érico
Mécanique de machines fixes	Yannick Aubin

Institut Teccart (2003)

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de l'informatique	Rose Hely Brandao
Techniques de l'informatique	Sokhatil Diongue
Technologie de l'électronique industrielle	Joël Pelletier

Vanier College	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Conseil en assurances et en services financiers	Cynthia Khan
Conseil en assurances et en services financiers	Denis Ivanov
Conseil en assurances et en services financiers	Jemimah Temtema
Conseil en assurances et en services financiers	Marisa Gagnon
Soins infirmiers	Aruna Singh
Soins infirmiers	Elisha Ritchie-Rawlins
Soins infirmiers	Erica Bugarin
Soins infirmiers	Kristine Lazaris
Soins infirmiers	Luz Tulip Nguyen
Techniques de l'informatique	Khalid Sadat
Techniques de l'informatique	Mark Antonio Soliman
Techniques d'éducation à l'enfance	Demetria Zollo-loakimidis
Techniques d'éducation à l'enfance	Mayooran Sivapathasundaram
Technologie de l'électronique industrielle	Daniel David Huamani Huilca
Technologie de l'électronique industrielle	Karam Hamwi
Technologie de l'électronique industrielle	Marissa Armoogan

07 – OUTAOUAIS

Cégep de l'Outaouais	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Camille Demers
Soins infirmiers	Éléna Rémy
Soins infirmiers	Erika Lance Quispe
Soins infirmiers	Rachelle Batat Yatchou
Soins infirmiers	Rostand Prod'Homme
Soins infirmiers	Stéphanie Côté
Techniques de laboratoire	Mai-Kim Nguyen
Techniques de laboratoire	Sandra Rincon
Techniques de l'informatique	Alexandre Côté
Techniques de l'informatique	Anthony Éric Garand
Techniques de l'informatique	Félix Parent
Techniques de l'informatique	Humberto Campos
Techniques de l'informatique	Jean-Sébastien Trudel
Techniques de l'informatique	Jimmy Beaulieu
Techniques de l'informatique	Joël Roussel Denault
Techniques de l'informatique	Julien Lapointe
Techniques de l'informatique	Maxim Nicastro
Techniques de l'informatique	Michaël Thibault
Techniques de l'informatique	William Migneault
Techniques de l'informatique	Yan Ha Routhier-Chevrier

Cégep de l'Outaouais	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques d'éducation à l'enfance	Eli Afefa Agbobli
Techniques d'éducation à l'enfance	Fatou Kassé
Techniques d'éducation à l'enfance	Lydie Bonnier
Techniques d'éducation à l'enfance	Mélanie Aubé
Techniques d'intégration multimédia	Alexandre Séguin
Techniques d'intégration multimédia	Alexis Danis
Techniques d'intégration multimédia	Félix Legros
Techniques d'intégration multimédia	Guillaume Gendron-Lamothe
Techniques d'intégration multimédia	Isaac Roy
Techniques d'intégration multimédia	Sophie Bauer
Technologie du génie civil	Cédric Blanchet-Potvin
Technologie du génie civil	Reine Maalouf

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Tanya Paquette

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique de véhicules lourds routiers	Alexandre Olivetra
Mécanique de véhicules lourds routiers	Benjamin Malouin
Mécanique de véhicules lourds routiers	Gabriel Prévost
Mécanique de véhicules lourds routiers	Janvier Kabengera

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique de véhicules lourds routiers	Mathieu Boudreau
Mécanique de véhicules lourds routiers	Maxime Ouellet
Mécanique de véhicules lourds routiers	Oualid Khedher

08 – ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Commission scolaire Harricana	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques d'usinage	Alexandre Bélanger-Plamondon

09 – CÔTE-NORD

Cégep de Baie-Comeau	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques d'éducation à l'enfance	Jonathan Beaulieu-Fournier
Techniques d'éducation à l'enfance	Laurie Chamberland
Techniques d'éducation à l'enfance	Raphaël Boisvert
Technologie de l'électronique industrielle	Audrey Desmeules
Technologie de l'électronique industrielle	Charles Cousineau
Technologie de l'électronique industrielle	Jean-Benoit Guérin-Dubé
Technologie de l'électronique industrielle	Thomas Chrétien
Technologie du génie civil	Allyson Plouffe
Technologie du génie civil	Ariane Lavoie
Technologie du génie civil	Karl Racine
Technologie du génie civil	Olivier Imbeault

Cégep de Sept-Îles	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de l'informatique	Daniel Jerusalmy
Techniques d'éducation à l'enfance	Arthur Lacroix
Techniques d'éducation à l'enfance	Gabrielle Petitpas
Techniques d'éducation à l'enfance	India Chénard
Technologie de l'électronique industrielle	Carl Bernatchez
Technologie de l'électronique industrielle	Darren Collin
Technologie de l'électronique industrielle	Maxime Boudreault
Technologie de l'électronique industrielle	Miguel Bélanger
Technologie de maintenance industrielle	Marius Cédric Tamo
Technologie de maintenance industrielle	Sarah-Louise Ouellet

Commission scolaire de l'Estuaire	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique automobile	Alexandre Houde
Mécanique automobile	Dominic Noël

10 – NORD-DU-QUÉBEC

Aucune bourse accordée pour le moment.

11 – GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Aucune bourse accordée pour le moment.

12 – CHAUDIÈRE-APPALACHES

Cégep Beauce-Appalaches	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Amy Turcotte
Soins infirmiers	Élise Makouam-Kam
Soins infirmiers	Justine Poulin
Soins infirmiers	Marie-Michèle Lessard
Soins infirmiers	Marjorie Breton
Soins infirmiers	Stacy Cloutier
Techniques d'éducation à l'enfance	Andréanne Bouchard
Techniques d'éducation à l'enfance	Angélique Bigot-Tremblay
Techniques d'éducation à l'enfance	Caroline Weinsberg
Techniques d'éducation à l'enfance	Emmanuelle Blais
Techniques d'éducation à l'enfance	Jérémy Chassagne
Techniques d'éducation à l'enfance	Julie Boulanger
Techniques d'éducation à l'enfance	Karine Calpetard-Chassagne
Techniques d'éducation à l'enfance	Kassandra Gagnon
Techniques d'éducation à l'enfance	Kévin Bonneau
Techniques d'éducation à l'enfance	Laura Pelletier
Techniques d'éducation à l'enfance	Leïla Dulac
Techniques d'éducation à l'enfance	Madyson Bouchard
Techniques d'éducation à l'enfance	Maude Ducharme
Techniques d'éducation à l'enfance	Megan Fortin

Cégep Beauce-Appalaches	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques d'éducation à l'enfance	Mélissa Lebel
Techniques d'éducation à l'enfance	Nancy Richard
Techniques d'éducation à l'enfance	Noémie Quirion
Techniques d'éducation à l'enfance	Pamela Thibodeau
Techniques d'éducation à l'enfance	Rosalie Giguère
Techniques d'éducation à l'enfance	Sarah Cornichon
Techniques d'éducation à l'enfance	Sarah Faucher
Techniques d'éducation à l'enfance	Véronique Loranger
Technologie du génie civil	Noémi Tremblay
Technologie du génie industriel	Cédric Fecteau
Technologie du génie industriel	Jean-Michaël Labbé Bourque
Technologie du génie industriel	Maxime Cloutier
Technologie du génie industriel	William Dallaire

Cégep de Lévis-Lauzon	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Conseil en assurances et en services financiers	David Lavoie
Conseil en assurances et en services financiers	Félicia Aubé
Conseil en assurances et en services financiers	Raphaël Hénault
Conseil en assurances et en services financiers	Xavier Croteau
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Catherine Duplain
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Christopher Turgeon

Cégep de Lévis-Lauzon	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Dominique Daigle
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Dominique Vallée
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Emilia Fillion
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Laurie Guérard
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Manon Gauthier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Noémie Nadeau
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Sarah Desjardins
Soins infirmiers	Justine Chabot
Soins infirmiers	Keven Roy
Soins infirmiers	Kim Labrecque
Soins infirmiers	Laurie-Ann Demers
Soins infirmiers	Mathilde Lachance
Soins infirmiers	Nonh Malasensy
Techniques de génie chimique	Cédric Jacques
Techniques de génie chimique	Vincent Pouliot
Techniques de génie chimique	Vincent Michaud
Techniques de génie mécanique	Edmond Gilbert
Techniques de génie mécanique	Francis Lavertu
Techniques de génie mécanique	Jessy Bergeron
Techniques de génie mécanique	Thomas Marceau
Techniques de laboratoire	Adam-Emmanuel Tremblay

Cégep de Lévis-Lauzon	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de laboratoire	Nathaël Bussières
Technologie de l'électronique industrielle	Louis-David Roy
Technologie de maintenance industrielle	Jacob Roy
Technologie de maintenance industrielle	Steeven Tardif

Cégep de Thetford	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Jeffrey Charbonneau
Soins infirmiers	Karelle Fortin-Goulet
Soins infirmiers	Lorie Desjardins
Soins infirmiers	Marianne Auger
Soins infirmiers	Natalie Tanguay
Soins infirmiers	Sandrine Laroche
Techniques de génie mécanique	Bryan Lachance
Techniques de génie mécanique	Jessy Marcoux
Techniques de génie mécanique	Jordan Nadeau
Techniques de génie mécanique	Vincent Poulin

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Diane Bélanger
Assistance à la personne en établissement de santé	Estelle Flora Amoussan Motti
Assistance à la personne en établissement de santé	Jessica Grimard
Mécanique automobile	Antoinio Loiselle
Mécanique automobile	Guillaume Paquet
Mécanique automobile	Martin Quirion
Mécanique automobile	Samuel Poulin
Techniques d'usinage	Alex Gagné-Poulin
Techniques d'usinage	Jacob Poulin

Commission scolaire des Navigateurs	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Laurie-Ann Paquin
Assistance à la personne en établissement de santé	Mélina Giasson
Assistance à la personne en établissement de santé	Mélissa Amyot-Leblanc
Mécanique de véhicules lourds routiers	Jonathan Roy

13 – LAVAL

Collège Montmorency	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Conseil en assurances et en services financiers	Anas Douihi
Conseil en assurances et en services financiers	Ines Jbara
Conseil en assurances et en services financiers	Jean-Philippe Payette
Conseil en assurances et en services financiers	Natalia Romankiewicz
Soins infirmiers	Catherine Martins
Soins infirmiers	Jessica Mathieu
Soins infirmiers	Laurie Morneau
Soins infirmiers	Megan Chenard
Soins infirmiers	Perceval Lachance
Soins infirmiers	Sahira Varela-Paquette
Soins infirmiers	Solveig Verreault
Soins infirmiers	Tetiana Novikova Beida
Soins infirmiers	Vaïna Ingrid Charlumeau
Soins infirmiers	Vivianne Legault
Techniques de l'informatique	Andrew Abou Antoun
Techniques de l'informatique	Andrew Idehen
Techniques de l'informatique	Antoine Michaud
Techniques de l'informatique	Bruce Ethier-Ouellette
Techniques de l'informatique	Daryl Jean-Charles
Techniques de l'informatique	David Ringuet

Collège Montmorency	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de l'informatique	Eric Brassard
Techniques de l'informatique	Eric Lalonde-Thorne
Techniques de l'informatique	Gregson Destin
Techniques de l'informatique	Hugo Bouchard
Techniques de l'informatique	Isaac David Zolana
Techniques de l'informatique	Jean-Félix Dagenais
Techniques de l'informatique	Jean-Sébastien Beaulne
Techniques de l'informatique	Joël Pimparé-Larocque
Techniques de l'informatique	Loïc Voyer
Techniques de l'informatique	Maxime Déry
Techniques de l'informatique	Maxime Ouellette
Techniques de l'informatique	Ming Shi Sun
Techniques de l'informatique	Philippe Lalonde
Techniques de l'informatique	Philippe Héту
Techniques de l'informatique	Pierre-Luc De Tilly
Techniques de l'informatique	Rayane Taleb
Techniques de l'informatique	Samuel Tremblay
Techniques de l'informatique	Simon Matteau
Techniques de l'informatique	Yassine Choujaa
Techniques d'éducation à l'enfance	Alisa Oudomseng
Techniques d'éducation à l'enfance	Céline Auzet

Collège Montmorency	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques d'éducation à l'enfance	Emma Martineau
Techniques d'éducation à l'enfance	Eve-Marie Doré
Techniques d'éducation à l'enfance	Jorie-Gaëlle Pierre
Techniques d'éducation à l'enfance	Mariam Saleh
Techniques d'éducation à l'enfance	Marianne Bourget
Techniques d'éducation à l'enfance	Mary-Lee Assn
Techniques d'éducation à l'enfance	Maxine Coté
Techniques d'éducation à l'enfance	Melissa Fanoni-Lebeau
Techniques d'éducation à l'enfance	Noémi Vaugeois
Techniques d'éducation à l'enfance	Paola Tamarà Suárez Cajamarca
Techniques d'éducation à l'enfance	Rebecca Branco
Techniques d'éducation à l'enfance	Sandra Adipietro
Techniques d'éducation à l'enfance	Stéphanie Piccolo
Techniques d'éducation à l'enfance	Violetta Mielnik
Technologie de l'électronique industrielle	Antoine Labelle
Technologie de l'électronique industrielle	Benjamin Frenette
Technologie de l'électronique industrielle	Charles Lang
Technologie de l'électronique industrielle	Ngoyi Jean De Dieu Mbuyi
Technologie de l'électronique industrielle	Paul Ayoub
Technologie de l'électronique industrielle	Vincent Deschamps

Commission scolaire de Laval	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	France Hamelin
Assistance à la personne en établissement de santé	Ordine Bosenge Bokongo
Ferblanterie-tôlerie	Kevin Germain
Ferblanterie-tôlerie	Lawrence Lanni
Mécanique automobile	Axel Fraser
Mécanique automobile	Cassandra Sylvestre-Ravary
Mécanique automobile	Christian Mallous
Mécanique automobile	Edgar Pardo-Cruz
Mécanique automobile	Gabriel Cusson-Guemon
Mécanique automobile	Gino Paul Zavaleta Martinez
Mécanique automobile	Jade Sobhié
Mécanique automobile	Jean-Gardy Sainrilus
Mécanique automobile	Rémi Lavigne

14 – LANAUDIÈRE

Cégep régional de Lanaudière à Joliette	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Alexandrine Crevier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Amélie Charbonneau
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Kimberly Lefebvre
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Olivier Hénault
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Rosalie Laroche
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Samuel Gauthier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Sandra Lanctôt
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Tommy Coulombe
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Vanessa Lambert
Soins infirmiers	Amélie Robillard
Soins infirmiers	Audrey-Ann Guilbault
Soins infirmiers	Bianca Bourgeois-Dalpé
Soins infirmiers	Delphine Champoux
Soins infirmiers	Éliane Huet
Soins infirmiers	Elizabeth Albert
Soins infirmiers	Ève Lavigne
Soins infirmiers	Indya Morin
Soins infirmiers	Isabelle Rondeau
Soins infirmiers	Jolianne Fafard
Soins infirmiers	Julie Poulin
Soins infirmiers	Kim Grégoire

Cégep régional de Lanaudière à Joliette	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Laurie Lapointe
Soins infirmiers	Marc-Antoine Dubé
Soins infirmiers	Marie-Christine Dufort
Soins infirmiers	Noémie Papillon
Soins infirmiers	Océanne Déziel
Soins infirmiers	Sarah-Jade Lafrenière
Techniques de l'informatique	Alexandre Martigny
Techniques de l'informatique	Dylan Sicard Smith
Techniques de l'informatique	Kim Douthwright-Bouchard
Techniques de l'informatique	Marc-Antoine Griffiths Lorange
Techniques de l'informatique	Alex Tarte
Techniques de l'informatique	Eugène-Emanuel Dubuc
Techniques de l'informatique	François Goyette-Pelletier
Techniques de l'informatique	Gabriel Goulet
Techniques de l'informatique	Gabriel Audette
Techniques de l'informatique	Jean-Thomas Plouffe
Techniques de l'informatique	Jesse Galarneau
Techniques de l'informatique	Jonathan Pelletier
Techniques de l'informatique	Mathieu Coutu
Techniques de l'informatique	Olivier Brissette
Techniques de l'informatique	Rachel Hince

Cégep régional de Lanaudière à Joliette

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de l'informatique	Samuel Girard-Paquet
Techniques de l'informatique	Tommy Prud'Homme
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Alexandre Lagarde
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Bryan Boutin
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Laurie Robidoux
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Marie-Anne Roy
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Michaël Bourgeois-Dalpé
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Sarah-Maude Martin-Gaudreau
Technologie du génie civil	Antoine Poirier
Technologie du génie civil	Dominic Parent
Technologie du génie civil	Elisabeth Godin

Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Conseil en assurances et en services financiers	David Lemelin
Conseil en assurances et en services financiers	Gabriel Roy
Conseil en assurances et en services financiers	Maxime Vaillancourt
Conseil en assurances et en services financiers	Samuel Picard
Techniques d'éducation à l'enfance	Amélie Boisvert
Techniques d'éducation à l'enfance	Camille Leblanc
Techniques d'éducation à l'enfance	Carol-Ann Heese
Techniques d'éducation à l'enfance	Charlienne Lapierre

Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques d'éducation à l'enfance	Cristine Cerrato
Techniques d'éducation à l'enfance	Cynthia Lavoie
Techniques d'éducation à l'enfance	Elisabeth Boucher
Techniques d'éducation à l'enfance	Emeraude Bisson
Techniques d'éducation à l'enfance	Félix Robillard
Techniques d'éducation à l'enfance	Frédérique Pimparé
Techniques d'éducation à l'enfance	Heidy Bureau
Techniques d'éducation à l'enfance	Jemmy Reglin
Techniques d'éducation à l'enfance	Katerine Daigneault-Roy
Techniques d'éducation à l'enfance	Laurence Downing
Techniques d'éducation à l'enfance	Lorie-Ann Labrie
Techniques d'éducation à l'enfance	Marie-Éve Desautels
Techniques d'éducation à l'enfance	Marie-Ève Dumontier
Techniques d'éducation à l'enfance	Marilou Germain-Taillefer
Techniques d'éducation à l'enfance	Myriam Dion
Techniques d'éducation à l'enfance	Nathalie Leclerc
Techniques d'éducation à l'enfance	Shanelle Boisvin
Techniques d'éducation à l'enfance	Tania Perreault
Techniques d'éducation à l'enfance	Valéry Gauthier-Grenier

Cégep régional de Lanaudière à Terrebonne	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Technologie de l'électronique industrielle	Cédric Cyr-Chévrier
Technologie de l'électronique industrielle	Cédrick Dumouchel
Technologie de l'électronique industrielle	Daniel Bilodeau
Technologie de l'électronique industrielle	Dmitry Kniazev
Technologie de l'électronique industrielle	Félix Lachapelle
Technologie de l'électronique industrielle	Gabriel Auclair
Technologie de l'électronique industrielle	Jérémy Larrivée
Technologie de l'électronique industrielle	Nicolas Faguy
Technologie de l'électronique industrielle	Sidney Robillard
Technologie de l'électronique industrielle	Xavier Lachaine

Commission scolaire des Samares	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Angélique Ledoux
Assistance à la personne en établissement de santé	Audrey Giroux
Assistance à la personne en établissement de santé	Audrey-Anne Duquette
Assistance à la personne en établissement de santé	Bouakeo Panyachack
Assistance à la personne en établissement de santé	Chantal Daigle
Assistance à la personne en établissement de santé	Cheryl-Ann Carrier
Assistance à la personne en établissement de santé	Domiano Olympio Romeo
Assistance à la personne en établissement de santé	Hermance Kouadio Affoué
Assistance à la personne en établissement de santé	Jean-Michaël Héту

Commission scolaire des Samares	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Jerry Darcy
Assistance à la personne en établissement de santé	Jessyka Pronovost
Assistance à la personne en établissement de santé	Joël Barrette
Assistance à la personne en établissement de santé	Josée Roch
Assistance à la personne en établissement de santé	Kathy Papoy Rivest
Assistance à la personne en établissement de santé	Julie Brisebois
Assistance à la personne en établissement de santé	Kim Bourassa
Assistance à la personne en établissement de santé	Laurie De Lamirande
Assistance à la personne en établissement de santé	Loukia Blanchard-Langlois
Assistance à la personne en établissement de santé	Marissa Toupin-Bélisle
Assistance à la personne en établissement de santé	Maude Nadeau
Assistance à la personne en établissement de santé	Maude Ouellet-Lévesque
Assistance à la personne en établissement de santé	Nadine Fraser
Assistance à la personne en établissement de santé	Nicole Lapointe
Assistance à la personne en établissement de santé	Paul Ikounga
Assistance à la personne en établissement de santé	Sébastien Jacques-Simard
Assistance à la personne en établissement de santé	Sue-Lyne Duchesne
Mécanique automobile	Antoine Ouimet
Mécanique automobile	Arianne St-Germain
Mécanique automobile	Jonathan Laborde
Mécanique automobile	Keven Brodeur

Commission scolaire des Samares	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique automobile	Louis-Philippe Audet
Mécanique automobile	Marc-Antoine Gagné
Mécanique automobile	Martin Bertrand
Mécanique automobile	Maxime St-Pierre
Mécanique automobile	Mickaël Viens-Landerman
Mécanique automobile	Sébastien Beaulieu-Lépine
Mécanique automobile	Sébastien Devoyault
Mécanique automobile	Simon Lambert
Techniques d'usinage	Alexandre Labine
Techniques d'usinage	Frédéric Leblanc
Techniques d'usinage	Ismaël Fisette

15 – LAURENTIDES

Cégep de Saint-Jérôme	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Laurianne Millette
Soins infirmiers	Myriam Harvey
Soins infirmiers	Sabrina Leblanc
Soins infirmiers	Sabrina Therrien
Soins infirmiers	Virginie Gagnon-Lapointe
Techniques de génie mécanique	Alexandre Forget
Techniques de génie mécanique	Amélie Prévost-Desrosiers
Techniques de génie mécanique	Antoine Castonguay-Justum

Cégep de Saint-Jérôme	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de génie mécanique	David Rainville-Lasnier
Techniques de génie mécanique	Domenic Laurin
Techniques de génie mécanique	Frédéric Merrette
Techniques de génie mécanique	Jonathan Hamelin
Techniques de génie mécanique	Léonie Groulx
Techniques de génie mécanique	William Crête
Techniques de l'informatique	Alexis Lauzon
Techniques de l'informatique	Jeremy Poliquin
Techniques de l'informatique	Jérôme Borcard
Techniques de l'informatique	Marc-Antoine Dompierre
Techniques de l'informatique	Maxime Marchand
Techniques de l'informatique	William Goulet
Techniques d'éducation à l'enfance	Daphnée Héroux
Techniques d'éducation à l'enfance	Emie Loubier
Techniques d'éducation à l'enfance	Houda Dridi
Techniques d'éducation à l'enfance	Jennifer Blondin
Techniques d'éducation à l'enfance	Katherine Mondou
Techniques d'éducation à l'enfance	Maëlle Fasseau
Techniques d'éducation à l'enfance	Mégan Rousseau
Techniques d'éducation à l'enfance	Mélissa Turcotte
Techniques d'éducation à l'enfance	Stéphanie Legault

Cégep de Saint-Jérôme	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques d'éducation à l'enfance	Valérie Ménard
Techniques d'éducation à l'enfance	Vanessa Séguin-Mousseau
Techniques d'intégration multimédia	Carolyne Rochon-Alary
Techniques d'intégration multimédia	Christophe Demers
Techniques d'intégration multimédia	Dominik Lalonde
Techniques d'intégration multimédia	Félix Laliberté
Techniques d'intégration multimédia	Thomas Desautels
Techniques d'intégration multimédia	Vincent Demers

Collège Lionel-Groulx	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Amélie Charlebois
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Cassandra Pamela Langis
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Cindy Gravel
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Éloïse Leduc
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Émie Brault-Vallée
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Francis Gagnon
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Olivier Savard
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Samuel Poirier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	William M. Panneton
Techniques de la logistique du transport	Felipe Gauthier
Techniques de la logistique du transport	Félix Clément

Collège Lionel-Groulx	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de la logistique du transport	Francis Turner
Techniques de la logistique du transport	Julien Thibault
Techniques de la logistique du transport	Justin Chansina
Techniques de la logistique du transport	Kassandra Cloutier
Techniques de la logistique du transport	Marianne Hamilton
Techniques de la logistique du transport	Marie Goudreau
Techniques de l'informatique	Alexandre Bussière
Techniques de l'informatique	Antoine Lefrancois
Techniques de l'informatique	Charles Sénécal
Techniques de l'informatique	Jérémy Pellerin
Techniques de l'informatique	Julien Dumulong
Techniques de l'informatique	Kim Archambault-Paquin
Technologie du génie industriel	Félix Bureau
Technologie du génie industriel	Marianne Ross-Chouinard
Technologie du génie industriel	Mathias Bastien
Technologie du génie industriel	Olivier Lledo

Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Roxanne Chayer-Beaumont
Mécanique automobile	Alyson Soulière
Mécanique automobile	Bernard Hébert
Mécanique automobile	Cynthia Favron
Mécanique automobile	David Grandmaison
Mécanique automobile	Maxime Castonguay
Mécanique automobile	William Dufour Girard
Mécanique de véhicules lourds routiers	Alexandre Prévost
Mécanique de véhicules lourds routiers	Alexandre St-Jacques
Mécanique de véhicules lourds routiers	Alexis Caron
Mécanique de véhicules lourds routiers	Anthony Rivard
Mécanique de véhicules lourds routiers	Bobby Colette
Mécanique de véhicules lourds routiers	Cynthia Faubert
Mécanique de véhicules lourds routiers	Daphné Guénette Séguin
Mécanique de véhicules lourds routiers	Jacques-André Oligny Blanchette
Mécanique de véhicules lourds routiers	Jérémy Grenier
Mécanique de véhicules lourds routiers	Jonathan Beaulne Lacoste
Mécanique de véhicules lourds routiers	Justin Gagnon-Cady
Mécanique de véhicules lourds routiers	Maxime Blouin St-Laurent
Mécanique de véhicules lourds routiers	Michaël Soucy
Mécanique de véhicules lourds routiers	Michel Couture
Mécanique de véhicules lourds routiers	Sébastien Lacombe

Commission scolaire de la Rivière-du-Nord	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique de véhicules lourds routiers	Sébastien Moiroud
Mécanique de véhicules lourds routiers	William Boivin

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Félix Beaudry
Mécanique automobile	Alexandre Quenneville
Mécanique automobile	Attila Balint Nagy
Mécanique automobile	Étienne Parisien
Mécanique automobile	Mathieu Ouellet
Mécanique automobile	Mathieu Roy
Mécanique automobile	Maxime Rouillard
Mécanique automobile	Olivier Morin
Mécanique automobile	Simon Vincent-Poulin
Mécanique automobile	Vincent Thériault
Préparation et finition de béton	Antoine Beaudoin
Préparation et finition de béton	Gabriel Granger-Fafard
Préparation et finition de béton	Jeffrey Mireault
Préparation et finition de béton	Jonathan Dumont
Préparation et finition de béton	Maxime Guilbault
Préparation et finition de béton	Pierre-Olivier Marticotte
Préparation et finition de béton	Renaud Hamon

Commission scolaire Pierre-Neveu

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Carolane Bondu-Grenier

Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Préparation et finition de béton	Domenico Pelle
Préparation et finition de béton	Gabriel Paquette Turgeon
Préparation et finition de béton	Jérémie Larose
Préparation et finition de béton	Jonathan Dionne
Préparation et finition de béton	Marc-Olivier Harvey
Préparation et finition de béton	Mitchell Hodgkins
Préparation et finition de béton	Sébastien Léger

16 – MONTÉRÉGIE

Cégep de Granby-Haute-Yamaska

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Ahlem Mahmoudi
Soins infirmiers	Amélie Courtemanche-Brouillette
Soins infirmiers	Audrey-Maud P. Tardif
Soins infirmiers	Camille Morin
Soins infirmiers	Karine Tétreault
Soins infirmiers	Marie-Josée Méthot
Soins infirmiers	Sarah Polynice
Techniques de l'informatique	Daniel Desmarais

Cégep de Granby–Haute-Yamaska	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de l'informatique	David-Alexander Charron
Techniques de l'informatique	Jonathan Beauregard
Techniques de l'informatique	Kévin Lamontagne
Techniques de l'informatique	Olivier Jacques
Techniques de l'informatique	Vincent Dagenais
Techniques d'éducation à l'enfance	Andréann Charlebois
Techniques d'éducation à l'enfance	Cloé Dion
Techniques d'éducation à l'enfance	Jasmine Brilvicas
Techniques d'éducation à l'enfance	Kristelle Couillard
Techniques d'éducation à l'enfance	Marie-Pier Brien
Techniques d'éducation à l'enfance	Megan Tardif
Techniques d'éducation à l'enfance	Naomi Lemonde
Techniques d'éducation à l'enfance	Vicky Carignan
Technologie de l'électronique industrielle	Alexis Gélinau

Cégep de Granby–Haute-Yamaska	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Technologie de l'électronique industrielle	Félix Choinière
Technologie de l'électronique industrielle	Kevin Lisé
Technologie de l'électronique industrielle	Louis-Charles Beaupré
Technologie de l'électronique industrielle	Marc Bergeron
Technologie de l'électronique industrielle	Miguël Tétreault-Beaudry
Technologie de l'électronique industrielle	Samuel Deschamps
Technologie du génie industriel	Charles Beauregard
Technologie du génie industriel	Mélina Rochon
Technologie du génie industriel	Tristan Goyer

Cégep de Sorel-Tracy	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de l'informatique	Bryan Gasse
Technologie de l'électronique industrielle	William Doyon

Cégep de Valleyfield	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Audrey Caron
Soins infirmiers	Carolane Lortie
Soins infirmiers	Jérémie Aerts
Soins infirmiers	Juliette Larouche
Soins infirmiers	Laurence Brodeur
Soins infirmiers	Lisa Belalouache
Soins infirmiers	Sunny Deniger
Techniques de génie mécanique	Alex Robichaud
Techniques de génie mécanique	Caleb Dupras
Techniques de génie mécanique	Étienne Sauvageau
Techniques de génie mécanique	Gabriel Lecavalier
Techniques de génie mécanique	Jacob Goyette
Techniques de génie mécanique	Mickael Gagné-Juillet
Techniques de génie mécanique	Olivié Dupuis
Techniques de génie mécanique	Philippe Bouffard
Techniques de génie mécanique	Samuelle Bourgeois
Techniques de génie mécanique	Thomas Otis
Techniques de génie mécanique	Vincent Lepage
Techniques de laboratoire	Etienne Robitaille
Techniques de laboratoire	Martine Boulanger
Techniques de l'informatique	Alex Côté Lajoie

Cégep de Valleyfield	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de l'informatique	Guillaume-Alexandre Gravel-Lescard
Techniques de l'informatique	Hanz Schepens
Techniques de l'informatique	Jean-Benoît Boutin
Techniques de l'informatique	Jean-Philippe Thibault
Techniques de l'informatique	Luis Alejandro Chica Herrera
Techniques d'éducation à l'enfance	Caroline Gagnon-Leclair
Techniques d'éducation à l'enfance	Kim Sorel
Techniques d'éducation à l'enfance	Marianne Harrisson
Techniques d'éducation à l'enfance	Marie-Pier Vézina
Techniques d'éducation à l'enfance	Megan Allard
Techniques d'éducation à l'enfance	Melissa St-Germain
Techniques d'éducation à l'enfance	Méliza Barr
Techniques d'éducation à l'enfance	Zoé Perreault
Technologie de l'électronique industrielle	Cédric Hinse
Technologie de l'électronique industrielle	Charles-Olivier Gauthier
Technologie de l'électronique industrielle	Danick Bélanger
Technologie de l'électronique industrielle	David Aubé
Technologie de l'électronique industrielle	Dérick Prince
Technologie de l'électronique industrielle	Guillaume Burnham
Technologie de l'électronique industrielle	Jacob Carrière

Cégep de Valleyfield	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Technologie de l'électronique industrielle	Jean-Philippe Cloutier-Gagnon
Technologie de l'électronique industrielle	Julianne Leroux
Technologie de l'électronique industrielle	Mathieu Sauvé
Technologie de l'électronique industrielle	Sarah Currier
Technologie de l'électronique industrielle	Tristan Daoust
Technologie de l'électronique industrielle	William Boily

Cégep Édouard-Montpetit	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Catherine Laliberté
Soins infirmiers	Laury Morissette
Soins infirmiers	Raphaëlle Tremblay
Soins infirmiers	Rosalie Filion
Soins infirmiers	Roxane Boucher
Techniques d'avionique	Camille Richard
Techniques d'avionique	Camille Beaulieu-France
Techniques d'avionique	Jérémy Gulyas
Techniques d'avionique	Raphaël Jacques
Techniques d'avionique	Ricardo Phildor
Techniques d'avionique	Simon Perrin
Techniques d'avionique	Thierry Larocque-Sauvé
Techniques d'avionique	Vicky Reed-Potvin

Cégep Édouard-Montpetit	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques de l'informatique	Hugo Rhéaume-Simard
Techniques de l'informatique	Keven Gelesko
Techniques de l'informatique	Laurent Bouchard
Techniques de l'informatique	Riveros-Ceron
Techniques de l'informatique	Vincent Bégin-Brodeur
Techniques de l'informatique	Vincent De Cooman
Techniques de maintenance d'aéronefs	Arnaud Gaillard
Techniques de maintenance d'aéronefs	Guang Hua Wang
Techniques de maintenance d'aéronefs	Isaac Ricardo Silva Gonzalez
Techniques de maintenance d'aéronefs	Jan Bouthillier Sathian
Techniques de maintenance d'aéronefs	Jérémi Grelier
Techniques de maintenance d'aéronefs	Justin Descheneaux
Techniques de maintenance d'aéronefs	Khalil Bouyahiaoui
Techniques de maintenance d'aéronefs	Merlin Giresse Bopda Tabué
Techniques de maintenance d'aéronefs	Vitaliy Kobozev
Techniques de maintenance d'aéronefs	William Gagnon-Joyal
Techniques d'éducation à l'enfance	Audrée Gilbert
Techniques d'éducation à l'enfance	Elissa Lagacé
Techniques d'éducation à l'enfance	Geneviève Poupart
Techniques d'éducation à l'enfance	Karina-Milena Zapata-Mendivil
Techniques d'éducation à l'enfance	Marie-Soleil Richard
Techniques d'éducation à l'enfance	Maud Guérin

Cégep Édouard-Montpetit	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Techniques d'éducation à l'enfance	Océane Ayotte-Chiasson
Techniques d'éducation à l'enfance	Virginie Lussier
Techniques d'intégration multimédia	Anabelle Langelier
Techniques d'intégration multimédia	Anthony Chassé
Techniques d'intégration multimédia	Édouard Julien
Techniques d'intégration multimédia	Nadia Brière
Techniques d'intégration multimédia	Rémi Perreault
Techniques d'intégration multimédia	Vincent Rémy

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Bertrand Espougne
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Caroline Lapointe
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Christina Mongeau
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Félix Brabant
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Jérémi Côté
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Julia Fortin
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Léontine Rosalie Nicole Ndour
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Myriam Dubreuil
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Samuel Côté
Soins infirmiers	Alyssa Da Silva Melo
Soins infirmiers	Cassiopée Nantel

Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Ériane Babeux Papineau
Soins infirmiers	Éva Proteau
Soins infirmiers	Maude Lamoureux
Soins infirmiers	Mylène Verdon
Soins infirmiers	Soloharilala Rakotonanahary
Techniques de génie mécanique	Audrey Demers
Techniques de génie mécanique	Charles-Vincent Laganière
Techniques de génie mécanique	Christophe Courchesne
Techniques de génie mécanique	François Prado Olaya
Techniques de génie mécanique	Gabriel Kirouac
Techniques de génie mécanique	Marc-Olivier Monast
Techniques de génie mécanique	Martin Bélanger
Techniques de génie mécanique	Simon Girouard
Techniques de génie mécanique	William Choinière
Techniques de génie mécanique	William Messier
Techniques de génie mécanique	Yannick Hurtibise Beaudet
Techniques de l'informatique	David Goulet-Paradis
Techniques de l'informatique	Kevin Bergeron
Techniques de l'informatique	Kevin Dubé
Techniques de l'informatique	Marc-Antoine Fournier
Techniques de l'informatique	Simon Denis
Techniques de l'informatique	Yanick Bellavance

Champlain Regional College – Campus Saint-Lambert–Longueuil	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Chloé Arsenault
Soins infirmiers	Darrell Desormeaux
Soins infirmiers	Nicole De Leon
Soins infirmiers	Nikida Brisson Maclean
Soins infirmiers	Soukwan Chan
Techniques de l'informatique	Amin Aladdine Meslioui
Techniques de l'informatique	Dylan Pita
Techniques de l'informatique	Frédéric Desautels
Techniques de l'informatique	Horia Cristian Sandu
Techniques de l'informatique	Kevin Hong
Techniques de l'informatique	Maria Carolina Avila

Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Véronique Laperrière
Assistance à la personne en établissement de santé	Isabelle Verner

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Jessica Bérubé
Assistance à la personne en établissement de santé	Sheila Herbeuval
Mécanique automobile	Benjamin Gatien
Mécanique automobile	Guillaume Dubuc
Mécanique automobile	Marie Olga Cazeau
Mécanique automobile	Rémy Lachance
Techniques d'usinage	Charles-Olivier Hébert

Commission scolaire de Sorel-Tracy	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Alexandre Gosselin
Assistance à la personne en établissement de santé	Patrick Geoffrion
Techniques d'usinage	Christophe Lafrenière
Techniques d'usinage	Marc-Antoine Desserres

Commission scolaire des Grandes-Seigneuries	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique automobile	Audréanne Pépin
Mécanique automobile	Hugo Martel
Mécanique automobile	Jean Fritz Gérald Michaud
Mécanique automobile	Jenny Godin-Venneman
Mécanique automobile	Jonathan Pépin

Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique automobile	Mathieu Côté-St-Onges
Mécanique automobile	Sébastien Stefanescu
Mécanique automobile	Steven D'Jovani Pierre-Louis
Mécanique automobile	Vincent Lavigneur-Giroux

Commission scolaire des Hautes-Rivières

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Éthienne Roy
Assistance à la personne en établissement de santé	Jérémie Bernier
Assistance à la personne en établissement de santé	Mikaël Nadeau-Poirier
Mécanique automobile	Danyck Phaneuf-Denault
Mécanique automobile	Émilie Lauzon
Mécanique automobile	Jérémy Roy
Mécanique automobile	Joey Isabelle
Mécanique automobile	Luc Lareau
Mécanique automobile	Marc-Antoine Desmarais
Mécanique automobile	Sarah Bruneau
Mécanique automobile	Shannen Couture
Techniques d'usinage	William Poirier

Commission scolaire des Patriotes	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique de machines fixes	Jessica Sutton
Mécanique de machines fixes	Olivier Simard
Mécanique de machines fixes	Samuel Blondin
Mécanique de machines fixes	Walter Ernesto Munguia Ordonez

Commission scolaire des Trois-Lacs	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique de véhicules lourds routiers	Antoine Boyer
Mécanique de véhicules lourds routiers	Carl Beaucage
Mécanique de véhicules lourds routiers	Cédric Mcduff-Trudel
Mécanique de véhicules lourds routiers	Dale Mundy
Mécanique de véhicules lourds routiers	Étienne Fortin
Mécanique de véhicules lourds routiers	Félix Ladouceur
Mécanique de véhicules lourds routiers	Gabriel Michaud-Rémillard
Mécanique de véhicules lourds routiers	Karim Mohamad
Mécanique de véhicules lourds routiers	Kevin Benoit-Hickey
Mécanique de véhicules lourds routiers	Modé Schenley
Mécanique de véhicules lourds routiers	Nancy Lefebvre
Mécanique de véhicules lourds routiers	Olivier Clermont
Mécanique de véhicules lourds routiers	Raphaël Miro
Mécanique de véhicules lourds routiers	Sandra Charest
Mécanique de véhicules lourds routiers	Victor Ferron
Mécanique de véhicules lourds routiers	William Leclerc

Commission scolaire des Trois-Lacs

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique de véhicules lourds routiers	William Buisson
Mécanique de véhicules lourds routiers	Xavier Lamarre
Techniques d'usinage	Dominic Corecki
Techniques d'usinage	Guillaume Lalonde

Commission scolaire du Val-des-Cerfs

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique automobile	Alec Couture
Mécanique automobile	Amélie Chabot
Mécanique automobile	Bailey Monette
Mécanique automobile	Marc-Antoine Côté
Mécanique automobile	Mathieu Royer-Lépine
Mécanique automobile	Samuel Mabom Mabom
Mécanique automobile	Samuel Tousignant

Commission scolaire Marie-Victorin

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Amandeep Kaur Sheenmar
Assistance à la personne en établissement de santé	Caroline Nantel
Assistance à la personne en établissement de santé	Karkoma Pelsem
Assistance à la personne en établissement de santé	Yolande Dolores Masson Mbou
Techniques d'usinage	Julie Authier
Techniques d'usinage	Philippe Ruel

Commission scolaire New Frontiers	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Chantal Vincent
Assistance à la personne en établissement de santé	Dianelis Alvarez Benavides
Assistance à la personne en établissement de santé	Jessika Deslauriers
Assistance à la personne en établissement de santé	Lori Smythe
Mécanique automobile	Brandon Gilles Faucher
Mécanique automobile	Brandon Hart
Mécanique automobile	Lyu Ruofan
Mécanique automobile	Neil Myers
Mécanique automobile	Richard L'Farrell
Mécanique automobile	Ricky McGuihan Chicoine
Mécanique automobile	Russell Delaronde
Mécanique automobile	Xiang Wang

Commission scolaire Riverside	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Carlos Escalante Jodoy
Assistance à la personne en établissement de santé	Kevin Francis
Assistance à la personne en établissement de santé	Nashrin Hirani
Assistance à la personne en établissement de santé	Patricia Root
Mécanique de machines fixes	Amir Shabab Ahmadian Yazdi
Mécanique de machines fixes	Antony Martel-Mougeot
Mécanique de machines fixes	Fraidun Nazari

Commission scolaire Riverside	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique de machines fixes	Khalil Bensbaa
Mécanique de machines fixes	Ramin Mojizarghani
Mécanique de machines fixes	Yan Gouin

Institut de technologie agroalimentaire – Campus de Saint-Hyacinthe	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Antoine Jutras
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Cédric Potvin
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Claude-Marc Brazeau-Bergeron
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Félix Gosselin
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Gabriel Bédard
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Mathilde Comire-Tremblay
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Maxime Grégoire
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Meagan Verdonck
Gestion et technologies d'entreprise agricole	Thomas Brouillard
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Abdoul Aziz Diop
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Annie-Pier Monast
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Charlène Lizotte
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Joanie Laquerre
Technologie des procédés et de la qualité des aliments	Véronique Abenan Téya Kouadio

17 – CENTRE-DU-QUÉBEC

Cégep de Drummondville	
Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Soins infirmiers	Frédéricke Chabot
Soins infirmiers	Marie-Kim Robert-Tanguay
Techniques de génie mécanique	Dominic Petitclerc
Techniques de génie mécanique	Félix-Antoine Brodeur
Techniques de génie mécanique	Gabriel Jean
Techniques de génie mécanique	Laurent Moore
Techniques de génie mécanique	Markus Hostettler
Techniques d'éducation à l'enfance	Allison Croteau-Pelletier
Techniques d'éducation à l'enfance	Anouk Pinard
Techniques d'éducation à l'enfance	Myriam Achhammer
Techniques en informatique	Alexis Jutras
Techniques en informatique	Jérémie Soucy
Techniques en informatique	Louis-Philippe Caux
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	Alex Boivin
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	Alexandre Tremblay-Desrosiers
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	Benjamin Leblanc
Technologie de l'estimation et de l'évaluation en bâtiment	Stéphanie Massé Morin

Commission scolaire des Bois-Francis

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Assistance à la personne en établissement de santé	Karianne Champagne
Assistance à la personne en établissement de santé	Tanch Adjoa Yvonne Kouassi

Commission scolaire des Chênes

Programme de formation	Nom de la boursière ou du boursier
Mécanique automobile	Ali Riche
Mécanique automobile	Antoine Gaudet
Mécanique de véhicules lourds routiers	Daniel Mondoux
Mécanique de véhicules lourds routiers	Jason Chabot
Mécanique de véhicules lourds routiers	Keven Gosselin
Mécanique de véhicules lourds routiers	Zachary Provencher

Mise en œuvre du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
AGRIcarrières, le comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole	99 675
Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle	65 924
Comité sectoriel de la main-d'œuvre des services de soins personnels du Québec	347 394
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'environnement	90 433
Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec	100 722
Comité sectoriel de main-d'œuvre des industries des portes et fenêtres, du meuble et des armoires de cuisine	97 814
Comité sectoriel de main-d'œuvre des pêches maritimes	24 749
Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles	307 885
Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de détail	66 744
Comité sectoriel de main-d'œuvre en aménagement forestier	49 325
Comité sectoriel de main-d'œuvre en culture (Compétence Culture)	38 981
Conseil québécois des ressources humaines en tourisme	65 294
CSMO de l'économie sociale et de l'action communautaire	62 708
Qualifications Québec	93 444
TOTAL	1 511 092

Soutien au développement des compétences pour encourager la diversification et le commerce international

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
9088-3570 Québec inc.	4 987
Dubois Agrinovation inc.	6 972
Meubles Foliot inc.	10 463
Optimum Canada inc.	2 170
Palmex International inc.	52 697
TOTAL	77 289

Programme partenarial pour la formation et l'innovation

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Cégep de Baie-Comeau	66 710
Cégep de Granby–Haute-Yamaska	86 473
Cégep de Jonquière	109 017
Cégep Limoilou	131 027
Cégep de Sept-Îles	126 747
Cégep de Thetford	35 875
Cégep régional de Lanaudière	118 681
Collège d'enseignement général et professionnel Montmorency	119 214
Collège d'enseignement général et professionnel de Sorel-Tracy	92 190
Collège d'enseignement général et professionnel de Chicoutimi	93 531
Collège d'enseignement général et professionnel de Lévis-Lauzon	115 495

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Collège d'enseignement général et professionnel de Rivière-du-Loup	61 679
Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières	108 562
Collège d'enseignement général et professionnel de Victoriaville	86 288
Collège d'enseignement général et professionnel d'Ahuntsic	184 722
Collège d'enseignement général et professionnel de l'Abitibi-Témiscamingue	98 520
Collège d'enseignement général et professionnel de Matane	101 526
Collège d'enseignement général et professionnel de Sherbrooke	98 104
Collège d'enseignement général et professionnel de Valleyfield	99 745
Collège d'enseignement général et professionnel du Vieux-Montréal	60 475
Collège d'enseignement général et professionnel André-Laurendeau	124 924
Commission scolaire de la Baie-James	476 625
Commission scolaire de l'Énergie	358 750
Commission scolaire de l'Estuaire	602 188
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets	546 480
Commission scolaire Pierre-Neveu	322 632
Vanier College	108 194
TOTAL	4 534 374

Initiatives de la CPMT³²

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
AXTRA Alliance des centres-conseils en emploi	10 000
Centrale des syndicats démocratiques	10 000
Centrale des syndicats du Québec (CSQ)	10 000
Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre	10 000
Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.)	10 000
Conseil du patronat du Québec inc.	15 000
Fédération des cégeps	10 000
Fédération des commissions scolaires du Québec	10 000
L'Union des producteurs agricoles	10 000
La Fédération des chambres de commerce de la province de Québec	852 772
La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)	10 000
Manufacturiers et exportateurs du Québec	10 000
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec	10 000
Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec	10 000
Université du Québec à Montréal	214 843
TOTAL GÉNÉRAL	1 202 615

32. Dans les Initiatives de la CPMT, on compte deux projets et quatorze ententes de services professionnels conclues entre la Commission des partenaires du marché du travail et les organismes nationaux qui en sont membres.

Programme visant l'amélioration des connaissances selon les priorités stratégiques de la CPMT

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Aeric inc. (Le Conference Board du Canada)	127 125
Aviseo Conseil inc.	119 900
Maison de l'innovation sociale	39 600
Marketing Léger inc.	214 000
TOTAL GÉNÉRAL	500 625

Projets stratégiques de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi en région

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Cégep de Baie-Comeau	52 505
Cégep de Thetford	67 794
Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu	92 725
Centre d'études collégiales de Montmagny	70 523
CFP Chandler–Grande-Rivière	186 400
Chambre de commerce de Chibougamau-Chapais	62 374
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent	99 810
Collège d'Alma	247 757
Collège d'enseignement général et professionnel de Drummondville	29 913
Collège d'enseignement général et professionnel de l'Abitibi-Témiscamingue	162 972
Collège d'enseignement général et professionnel de Lévis-Lauzon	49 952
Collège d'enseignement général et professionnel de Sherbrooke	125 593
Collège d'enseignement général et professionnel de Trois-Rivières	99 993

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Collège d'enseignement général et professionnel de Valleyfield	32 000
Collège d'enseignement général et professionnel de Victoriaville	32 956
Collège Lionel-Groulx	95 929
Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle	260 984
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin	82 491
Commission scolaire des Chênes	73 705
Commission scolaire des Chic-Chocs	42 274
Commission scolaire des Samares	50 696
Fédération de l'UPA-Estrie	47 250
Formabois – Comité sectoriel de main-d'œuvre du bois	61 794
TOTAL GÉNÉRAL	2 128 390

Repositionnement du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre

Bénéficiaire	Subvention accordée (\$)
Comité sectoriel de main-d'œuvre des communications graphiques du Québec	99 910
Comité sectoriel de main-d'œuvre des services automobiles	124 100
Comité sectoriel de main-d'œuvre du commerce de l'alimentation	95 226
Comité sectoriel de main-d'œuvre en transformation alimentaire	329 418
TOTAL GÉNÉRAL	648 654

HYPERLIENS

Description du réseau des partenaires de la Commission :

<https://www.cpmt.gouv.qc.ca/reseau-des-partenaires/index.asp>

Règlement sur la détermination de la masse salariale :

<legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/D-8.3,%20r.%204>

Règlement sur les dépenses de formation admissibles :

<legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/D-8.3,%20r.%203>

Règlement sur l'exemption applicable aux titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation :

<legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowTdm/cr/D-8.3,%20r.%205>

Règlement sur l'agrément et la déontologie des organismes formateurs, des formateurs et des services de formation :

<legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showDoc/cr/D-8.3,%20r.%200.1?&digest=>

Liste des entreprises titulaires d'un certificat de qualité des initiatives de formation :

<cpmt.gouv.qc.ca/grands-dossiers/loi-competences/liste-titulaires.asp>

Liste des mutuelles de formation reconnues :

<cpmt.gouv.qc.ca/formation/mutuelles-reconnues.asp>

